

Herrian

ŒUVRES COMPLET

DE

FRÉDÉRIC SOULIE

---

# LES DRAMES INCONNUS

---

OLIVIER DUHAMEL

---

Paris.— IMP. DE LA LIBRAIRIE NOUVELLE.—A. Delcambre, 15, rue Breda.

FRÉDÉRIC SOULIÉ

( ŒUVRES COMPLÈTES )

# LES DRAMES

## INCONNUS

OLIVIER DUHAMEL

TOME QUATRIÈME

PARIS

LIBRAIRIE NOUVELLE

BOULEVARD DES ITALIENS, 15, EN FACE DE LA MAISON DORÉE



1857

# LES DRAMES INCONNUS

## OLIVIER DUHAMEL

## I

### RÉFLEXIONS

Je venais de lire la lettre de Deslaurières; cette lettre me fit horreur : c'était de la dépravation la plus éhontée que j'eusse encore rencontrée.

Si les personnes qui ont lu ce manuscrit s'étonnent de rencontrer ici cette phrase, après les récits des crimes dont cette histoire fourmille, c'est qu'elles ne comprennent pas la véritable puissance de la démoralisation.

Ce ne sont point les peintures des vices et des crimes, si énergiques qu'elles soient, qui portent aux mœurs d'un peuple les coups les plus rudes; ce sont les discussions dont ces crimes deviennent le sujet; ce sont les principes d'une philosophie exécrable sur lesquels on les appuie; ce sont les sophismes honteux par lesquels on les explique; ce sont les distinctions subtiles par les-

quelles on les classe et on les catégorise, par lesquelles on élève les uns assez haut pour leur ôter cette horreur qu'inspire toute bassesse, et par lesquelles on excuse les autres.

Avec l'assassinat de Henri IV un jésuite fera de Ravaillac un martyr de la foi, et fanatisera les bêtes fauves du catholicisme. Avec la mort du duc de Berry un républicain sans alliage fera de Louvel le héros de la liberté, et égarera des brutes méchantes jusqu'à l'imiter.

*Note de* 1840. — Non certes, non, ce n'est pas la représentation des crimes qui est immorale. S'il fallait sonder dans les plaies sociales de notre époque, je serais encore aujourd'hui de l'avis que j'avais en 1829.

J'ai lu volontiers tous les prétendus mauvais livres auxquels on impute la démoralisation actuelle. Je ne veux point discuter la question de savoir si notre siècle est plus démoralisé que ceux qui l'ont précédé.

Je ne sais pas ce que notre époque a produit de mieux que les ordures du règne de François Ier, pour ne pas aller plus loin, ce prince dont il n'est pas prouvé qu'il fut un brave chevalier et dont il fut prouvé que ce fut un *féroce* libertin. Qu'on veuille bien lire ce que Sauval, que l'on n'accusait certes point d'avoir été élevé dans les haines des rois, a écrit.

Quel ignoble et impur cloaque de toutes sortes de crimes et de vices que les règnes du fils de François Ier et de ces trois Valois qui ont été les derniers rejetons de cette branche pourrie!...

Mais à quoi bon continuer ? pour qui s'est donné la peine d'y regarder, le doute existe au moins en faveur de notre époque. Mais ce qui me surprend, c'est de voir partir d'en haut des accusations qui attribuent aux écrivains tout le mal qui se produit en France. Les uns se posent dans leur siége de magistrat et font les Lamoignon le lendemain du jour où ils ont siégé à l'Opéra ; les autres gesticulent dans leurs habits de députés et tonnent contre les mauvais livres.

Eh bien, j'en appelle à tout homme indifférent et impartial, s'il y en a.

La législation actuelle n'a-t-elle pas à elle seule fait plus de mal à la société en dix ans que tous les romans et tous les drames possibles lorsqu'elle a dépensé tant d'argent pour bien nourrir, bien coucher et bien chauffer les voleurs et les assassins, et croyez-vous qu'elle n'ait pas, à son insu, je veux le croire, fait naître tout de suite cette déduction morale dans beaucoup d'esprits : c'est que des gens dont on a tant de soins ne sont pas considérés comme si méchants, et qu'après tout la prison était un fort bon séjour en cas de malheur. Il faut bien le dire, l'état de voleur mène à un bon gîte et à une caisse d'épargne.

Nous imputera-t-on à crime de faire ces raisonnements... Nous dirons, nous, que ce sont ceux qui en posent les prémisses qui sont les coupables.

D'une autre part, la France ne commence-t-elle pas à avoir assez de honte de cette sublime invention des circonstances atténuantes introduites dans la loi ? Que

de cris et d'injures eût soulevés, il y a dix ans, celui qui eût dit que c'était là un principe désorganisateur et corrupteur ! Aujourd'hui, l'expérience est venue. Le juge, qu'il s'appelle juré ou autrement, le nom n'y fait rien, le juge n'a pas voulu être au-dessous de l'humanité du législateur, il a flanqué sous ses arrêts des circonstances atténuantes.

Que voulez-vous que le peuple ait pu en conclure, sinon :

Qu'on est excusable jusqu'à un certain point d'assommer sa femme, de casser les membres à ses enfants, d'empoisonner son mari, de tuer son père à coups de hache ?

La, de bonne foi, que voulez-vous conclure de ceci ?

— Oui, madame *** est coupable d'avoir empoisonné son mari.

— Très-bien ! on va la tuer...

— Non, il y a des circonstances atténuantes.

— Ah bah !... et en ce cas ?

— On la mettra en prison.

— Elle n'est donc pas tout à fait coupable ?

— Pas autant qu'une autre.

— Comment ça ?

— C'est qu'il y a des circonstances atténuantes.

— Mais lesquelles ? qu'entendez-vous par là ?

— D'abord son mari était vieux...

— Ah !

— Laid...

— Peste !

— Brutal...

— Très-bien !

— Et il sentait mauvais...

— Oh ! c'est différent.

— Vous comprenez?

— Je comprends très-bien qu'il fut tout cela... Qu'est-ce que ça prouve ?

— Mais, dame ! qu'il y avait des circonstances atténuantes.

— C'est-à-dire ?

— Que, jusqu'à un certain point, elle est excusable de l'avoir empoisonné...

On peut donc être excusable d'empoisonner à certaines conditions. Or, comme chaque femme est juge dans sa sphère des torts que peut avoir son mari, et que la passion peut les lui montrer plus grands qu'ils ne sont, le jour où la femme a jugé que son mari méritait un peu d'être empoisonné, elle l'empoisonne tout net.

A tout risque, elle s'est munie de circonstances atténuantes, elle s'est fait souffleter ou dire de gros mots... C'est stupide.

Mais avant les circonstances atténuantes, la loi, nous dira-t-on, reconnaissait quelquefois des excuses au crime.

— Oui, la non-préméditation, la défense personnelle, l'adultère surpris en flagrant délit... mais la loi avait défini, arrêté et parfaitement précisé ce petit nombre de cas exceptionnels. Chacun ne pouvait pas promener son imagination à plaisir dans le champ des limites des circonstances atténuantes.

Mais, en vérité, à quoi bon ces longues réflexions à propos de la lettre de monsieur Deslaurières, à propos d'une lettre où un homme avait seulement osé écrire ce que mille autres disent sans cesse ?

*Note de* 1829. — Cette lettre était d'autant plus dangereuse que, jusqu'à un certain point, elle cachait la dépravation sous des raisons qui semblaient de mise ; elle confondait habilement les vrais et purs sentiments dans une âme élevée avec le charlatanisme de ces fausses idées qui ont produit tant de ridicules personnages. Elle devait nécessairement jeter dans le doute une femme qui, ayant expérimenté le mal et le bien, n'avait trouvé aucune récompense pour le bien qu'elle avait fait ; elle devait être enfin le point de départ de cette marche qui avait ramené madame Deslaurières au point d'où elle était partie.

## II

### NOUVEAUX ÉVÉNEMENTS — ANCIENS PERSONNAGES

En prenant les papiers qui suivent la correspondance contenant les amours de Victor Bonsenne, je m'aperçus qu'outre les lettres qui m'avaient été confiées, il y avait encore un assez grand nombre de papiers qui me parurent tout à fait étrangers à madame Deslaurières.

Je les mis de côté, et je cherchai le numéro qui devait, d'après l'ordre où on avait classé cette correspondance, faire suite à la lettre que je venais de lire.

Je ne pus le trouver d'abord, et, en parcourant les papiers qui me passaient successivement sous les yeux, je ne fus pas peu surpris d'y trouver quelques-uns des noms qui depuis quelque temps occupaient incessamment mon attention.

Ainsi je vis, en parcourant ces manuscrits, le nom de monsieur de Frobental, celui de madame de Prémontré, et une soudaine illumination éclaira pour moi ce nom de Justine, que j'avais trouvé plusieurs fois dans cette correspondance.

Cette Justine dont parlait Morinlaid, cette vieille garde qu'on appelait la marquise, étaient sans doute les mêmes que celles chez qui j'avais été témoin de cette

horrible scène de reconnaissance entre cette mère et cette fille infanticides.

Cette circonstance, qui n'a point échappé peut-être à ceux qui lisent ce manuscrit, avait passé sous mes yeux complétement inaperçue. L'intérêt que je prenais à l'histoire de madame Deslaurières m'avait sans doute empêché d'y prendre garde.

Je regardai ces papiers plus attentivement; ils étaient dans un complet désordre, de façon que je ne pus y découvrir rien qui pût exactement m'éclairer; seulement je m'assurai que c'étaient là des preuves presque irrécusables de la naissance de cette Justine qui avait disparu, ainsi que je l'ai raconté, de l'appartement qu'elle habitait au-dessus de moi.

Je demeurai un instant partagé entre le désir de m'éclairer au sujet de cette étrange histoire et celui de connaître la fin de la correspondance relative à madame Deslaurières. Mais je ne trouvai plus qu'une lettre fort insignifiante de Morinlaid faisant une déclaration d'amour en forme à madame Deslaurières.

J'allais enfin renoncer à la recherche que je faisais, lorsque, dans une enveloppe que j'avais plusieurs fois rejetée parce qu'elle ne portait aucune suscription, je trouvai une nouvelle collection de lettres sans adresses, mais dont les numéros correspondaient à ceux des lettres que je venais de lire.

Elles étaient toutes de l'écriture de Victor, d'une écriture imperceptible et sur un papier d'une telle finesse

que je jugeai qu'il avait fallu ces précautions pour pouvoir les faire parvenir, grâce au très-petit volume qu'elles devaient occuper.

En outre de cela, elles étaient chiffonnées comme si on les eût comprimées en petites boules.

La finesse de l'écriture et les cassures multipliées de ce papier luisant comme de la soie, ne permettaient de les lire qu'avec beaucoup de difficulté ; cependant j'allais le tenter, lorsque je fus arraché à cette occupation par le bruit de la sonnette de l'appartement de Victor ; je mis rapidement tous ces papiers dans ma poche, et j'allai ouvrir. Je me trouvai en présence de deux hommes à figure sinistre et à redingote suspecte ; je leur demandai ce qu'ils voulaient.

— Le nommé Victor Bonsenne, me répondit l'un d'eux.

— On aurait dû vous dire en bas, lui répondis-je, que monsieur Victor était mort.

— On nous l'a bien dit, reprit l'estafier qui puait son métier d'une lieue; mais ce n'est pas la première fois que ce coquin joue des tours à la police. Celui-là malheureusement est usé, on le connaît; allons, laissez-nous passer, l'ami.

Toujours en vertu de cet esprit de rébellion qui me poussait à ne jamais laisser aller les choses droit à leur conclusion naturelle, je m'opposai à l'entrée de ces deux messieurs, et je leur demandai de quel droit ils pré-

tendaient ainsi pénétrer chez monsieur Victor Bonsenne.

L'individu, se reculant, me toisa de la tête aux pieds, comme s'il eût voulu choisir son moment pour me sauter au collet, puis il parut renoncer à cette manière de me répondre ; il se pencha sur la rampe de l'escalier et se mit à siffler.

J'entendis aussitôt monter un bruit de bottes fortes qui ne pouvaient appartenir qu'à des gendarmes, et en effet j'en vis bientôt deux, montrant leurs chapeaux à trois cornes.

— Empoignez-moi ce gaillard-là, leur dit l'estafier en me désignant ; ce sera d'abord autant de pris.

— De quel droit ? m'écriai-je encore.

— Dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es, me répondit l'estafier. Tout ce qu'on peut trouver chez un homme comme Victor Bonsenne doit être de bonne prise. Qui se ressemble s'assemble. Allons, empoignez !

— Entrez donc, dis-je alors, quoique je puisse vous faire observer que vous auriez bien pu me montrer le mandat en vertu duquel vous agissez.

— Le mandat en vertu duquel... répéta l'estafier. Ah ! ça sent l'étudiant en droit pur carbonaro... et il file doux... bien... Empoignez monsieur, nous allons fouiller tout à l'heure.

Cette menace me fit une peur horrible ; j'étais en ce moment porteur de papiers qui sûrement devaient

compromettre monsieur et madame Deslaurières, et sans doute aussi monsieur Bonsenne; des papiers où se trouvaient non-seulement des secrets de famille, mais encore les indices d'une action que les lois pourraient poursuivre : c'était l'usage qu'on avait fait de l'acte de naissance de la fille morte de madame Lambert pour l'appliquer à Charistie.

D'une autre part, je ne savais jusqu'à quel point les papiers où j'avais lu le nom de madame de Frobental pouvaient être compromettants, et pour la vingtième fois de ma vie je me repentis de cette manière de me mettre toujours en travers des choses qui ne demandaient qu'à marcher toutes seules.

Ne savais-je pas aussi que le nom de mon père était malheureusement mêlé à l'histoire de Justine, et j'ignorais si on ne trouverait pas dans ces papiers quelque trace de cette odieuse histoire; tout ce danger se présenta à moi pendant que l'estafier de la police pénétrait dans l'appartement de Victor. Je le suivis entre les deux gendarmes que la curiosité poussa à me laisser entrer.

— Eh bien, lui dis-je en lui montrant le canapé où gisait le cadavre de Victor, êtes-vous assuré maintenant que je ne vous trompais point?

— Bah! dit-il, je le connais, il est homme à faire le mort...

Il poussa du bout du pied le corps de Victor et lui dit :

— Allons, réveillons-nous, et soyez gentil.

— Misérable ! mais regardez-le.

Cet homme écarta le manteau qui couvrait le visage de Victor et se pencha sur lui, le regarda avec une longue attention, puis après il se tourna vers un de ses acolytes et lui dit :

— Voilà une drôle de figure pour un homme qui est mort d'une balle dans le ventre.

— Dame ! fit l'acolyte, quand on est mort on ne peut pas avoir une figure bien réjouie.

— Imbécile, répondit le chef en lui montrant du bout de la grosse canne qu'il portait les traces livides qu'avaient laissées sur le visage du malheureux Victor les tortures de la mort, j'ai vu assez de cadavres tués de coups de feu quand j'étais brigadier de la prévoté de l'armée d'Espagne, pour te dire que cet homme est mort d'autre chose...

Il se tourna de mon côté et reprit :

— Voilà un individu qui pourra peut-être nous en donner des nouvelles.

— Je vous prie, lui dis-je, de parler avec plus de circonspection d'un homme que vous ne connaissez pas.

— Qu'est-ce que c'est? fit-il, ça raisonne!

— Allons, allons, dit l'un des gendarmes, un peu plus de douceur, vous savez bien que ce n'est pas la

première fois que vous seriez admonesté pour la façon dont vous menez vos expéditions.

Nous allons conduire monsieur chez le commissaire de police, et il décidera...

L'agent principal se promena un moment dans la chambre et se mit à jurer d'une façon horrible.

— Morbleu! disait-il, l'avoir manqué de quarante-huit heures... Il ne se battait pas, il ne se faisait pas tuer... et, pour prévenir le procès, son père aurait payé les billets faux et...

— Et vous en auriez eu votre part, lui dis-je.

Cette accusation, qui semblait devoir irriter cet homme, le fit reculer.

— Ah çà! qui êtes-vous donc, vous?

— Si vous me conduisez chez le commissaire de police, dis-je, vous le saurez...

Il hésita encore et reprit :

— Eh bien, il y a du louche dans tout ceci, allons, marchons.

Pendant que je sortais, le gendarme me dit :

— Si monsieur ne veut pas marcher ainsi au milieu de la rue, il peut envoyer chercher une voiture.

— Eh bien, moi, je ne veux pas, dit l'estafier qui avait entendu le gendarme; il marchera comme ça.

Quoiqu'il fût de très-grand matin, la rue commençait à se peupler, et je ne me souciais pas de parader ainsi jusqu'à la rue de Buffault entre deux gendarmes, d'au-

tant plus qu'il me fallait passer précisément à l'angle de la rue de Provence, en vue de l'épicier, du commissionnaire Guillotin qui y stationnait sans doute déjà. Je m'arrêtai résolûment, et j'annonçai à cet homme que je le poursuivrais pour arrestation illégale.

— Ah ! me dit-il, vous êtes de *la Charte*, vous êtes de ces blancs-becs qui parlent des droits des citoyens ! En ce cas, et rien que pour ça, marchons.

Ceci se passait au bas de l'escalier de Victor.

Je n'avais plus aucun espoir, lorsque tout à coup j'entends une voix, que je crus reconnaître, demander monsieur Loulou.

— Vous pouvez l'appeler de son vrai nom, lui répondit le concierge, il est mort.

— Mort !... s'écria la même voix, c'est impossible... Je veux monter... je veux savoir...

Le nouveau venu s'élança de notre côté et je reconnus monsieur de Sainte-Mars.

Il parut stupéfait de me voir ; moi-même je devais croire monsieur de Sainte-Mars absent de Paris. On se souvient que j'étais avec lui dans des termes tels, que c'était le dernier homme à qui je pusse demander un service ; cependant je crus devoir profiter de l'occasion pour me servir de lui sans paraître réclamer son assistance.

— Pardieu ! monsieur, lui dis-je, je suis ravi de vous rencontrer ; vous pourrez dire à ces messieurs qui je suis, et alors nous pourrons causer.

Monsieur de Sainte-Mars hésita un moment; mais avant que je pusse soupçonner qu'il eût pu prendre une résolution si décidée, il répondit :

— Je crois, monsieur, que vous vous trompez... je ne vous connais pas.

Il me tourna le dos et se mit en devoir de se retirer.

J'étais furieux.

— Comment ! lui dis-je, vous osez...

Une idée, de celle que la colère inspire, me passa subitement par l'esprit.

— Pardieu ! m'écriai-je, puisque vous êtes en train d'arrêter les amis de monsieur Victor Bonsenne, vous pourriez bien arrêter celui-là ; il le connaît, et, qui mieux est, il sait le nom sous lequel il se cachait, nom que moi, du moins, j'ignorais.

— Messieurs, dit monsieur de Sainte-Mars en s'adressant à l'estafier qui me conduisait, je suis le comte de Sainte-Mars...

Le drôle ôta son chapeau et reprit :

— Le propriétaire des billets faux fabriqués par ledit Victor?...

Le comte se pinça les lèvres et répondit par un signe de tête.

— Et, ajouta tout bas l'agent, celui qui avait promis mille écus à qui le pourrait arrêter ?

— C'est moi...

— Eh bien, monsieur le comte, nous avons manqué l'affaire.

— C'est un malheur, dit le comte.

Puis il se mit à me regarder avec une attention extrême. Je vis à l'expression de son visage qu'il combinait des suppositions à mon sujet.

— Et vous avez arrêté monsieur chez monsieur Bonsenne?

— C'est lui qui nous a ouvert la porte...

Pendant ce temps, le concierge, les ouvriers du carrossier établi au rez-de-chaussée de la maison, s'étaient assemblés. Ils étaient tous bien en arrière de monsieur de Sainte-Mars dans le vestibule qui précédait l'escalier, de façon que le comte ne pouvait les apercevoir; il s'approcha de l'agent qui était près de lui, et lui dit à voix basse en me désignant :

— L'avez-vous fouillé?

— Tiens, au fait, je l'avais ordonné, fit l'agent; voyons, qu'a-t-on trouvé sur lui?

— On ne m'a point fouillé, dis-je, et on ne me fouillera pas. Je me tiens pour bien arrêté, et je demande à être conduit devant le commissaire de police.

— Il est peut-être porteur d'armes cachées, fit monsieur de Sainte-Mars, et il serait prudent.

— Allons, allons, videz vos poches, me dit l'agent.

— Mes amis, m'écriai-je en m'adressant aux ouvriers, vous voyez qu'on veut me maltraiter.

— C'est un voleur, dit résolûment l'agent.

— Un moment, reprit le gendarme, monsieur demande à être conduit chez le commissaire de police, on va l'y conduire sain et sauf.

— Qu'est-ce que c'est? fit l'agent. Je rendrai compte...

— Moi aussi, je rendrai compte, fit le gendarme. Vous dites qu'il y a du louche de ce côté, moi j'en trouve de celui-ci... et j'arrêterais cet autre, si j'en avais le pouvoir.

— Je vous ai dit que j'étais le comte de Sainte-Mars.

— Précisément pour ça, jeune homme...

J'ai servi sous votre père, et quoi qu'il y ait loin d'un brigadier à un général, comme je pansais ses chevaux, attendu que je sais ce que c'est que de manier une bête de prix, je n'ai pas été pendant quatre campagnes avec lui sans savoir qu'il vous regardait, tout jeune que vous étiez, comme un gaillard à qui le mensonge ne coûtait rien.

— Drôle! fit monsieur de Sainte-Mars.

— Assez, dit le gendarme durement... Je suis l'ami du père Guillotin, j'en sais assez pour vous faire taire... Allons, à notre tour, marchons...

Venez, jeune homme, me dit-il, ne craignez rien; allons chez le commissaire.

Quoi qu'il en eût, l'agent de police fut obligé de céder; il y avait trop de témoins de cette scène pour qu'il osât tenter l'emploi de la violence.

Nous sortîmes de la maison.

Je remarquai seulement que monsieur de Sainte-Mars s'approcha de l'estafier pendant que nous marchions devant. Presque aussitôt il partit et nous devança avec rapidité pendant que l'agent criait aux gendarmes :

— Il n'y a pas besoin d'aller si vite ; nous n'avons pas l'ennemi sur nos talons.

— Vous voulez dire en face, dit le gendarme.

— Pourquoi ça ?

— Parce que nous autres, des carabiniers, nous n'allions vite que quand il était devant ; quand il était derrière, nous nous retournions.

L'agent fit semblant de hausser les épaules avec dédain, mais il n'alla pas plus vite ; évidemment il voulait donner à monsieur de Sainte-Mars le temps de prendre les devants et de combiner quelque démarche qui devait m'être fatale.

Nous approchâmes ainsi de la rue de Provence, moi, honteux et colère à la fois.

— Tenez, me dit tout bas le gendarme, voilà le père Guillotin ; envoyez-le vous chercher quelqu'un qui vous réclame.

Je fis un signe au vieux commissaire, qui accourut près de moi ; mais le terrible estafier (j'appris à ce moment qu'il s'appelait Bonaventure), le terrible Bonaventure donc fit rouler son énorme canne entre mon quadrille de gendarmes et le père Guillotin, en lui ordonnant de se tenir au large.

Celui-ci se retira sur-le-champ; mais Bonaventure ne put l'empêcher de me crier :

— N'ayez pas peur, monsieur Meylan, je vais vous envoyer quelqu'un.

Lorsque j'avais obéi à l'insinuation du gendarme bienveillant qui m'avait pris sous sa protection, je n'avais songé qu'au fait de me faire réclamer; mais il est probable que si monsieur Bonaventure m'eût permis de donner à ce sujet des ordres à Guillotin, j'eusse été très-embarrassé de le faire.

En effet, il est très-probable qu'en nommant la personne que je choisissais, j'eusse réfléchi à la position où elle serait; par conséquent, il est à présumer que si le nom de monsieur Bonsenne me fût dès l'abord venu à la bouche comme étant mon protecteur naturel, je l'eusse cependant écarté tout aussitôt.

Quoi qu'il en soit de ce qui serait arrivé dans ce cas, la brutale défense de ce Bonaventure me mit dans un nouvel accès de colère contre l'acte arbitraire dont j'étais la victime, et qui me fit résoudre de ne demander ma liberté qu'à mon propre droit.

J'arrivai chez le commissaire de police, où j'appris qu'il était fort occupé et enfermé dans son cabinet avec un monsieur qui venait d'arriver. Il nous fallut donc attendre pendant un assez long temps, quoique je fusse convaincu que monsieur de Sainte-Mars organisait quelque trahison contre moi.

Je le crus d'autant plus, qu'on y introduisit monsieur Bonaventure, et il se passa encore un énorme quart d'heure pendant lequel il dut arranger à sa façon l'histoire de mon arrestation ; puis enfin on m'appela.

Je priai les gendarmes de me suivre ; mais lorsqu'ils arrivèrent sur la porte, le commissaire leur dit :

— Retournez à votre poste : on n'a pas besoin de vous.

Je me trouvai donc seul avec le magistrat et monsieur Bonaventure.

Je reconnus immédiatement le commissaire de police: c'était celui qui était venu chez Justine, lors du crime de monsieur de Frobental. Il parut ne pas me reconnaître, quoi qu'il m'examinât avec une profonde attention.

Je n'oublierai jamais cette figure, qu'on ne trouverait plus guère maintenant que dans les plus bas emplois de la police. C'était un homme de quarante-cinq ans, à la face aplatie, la tête en pain de sucre et les oreilles détachées en forme d'éventail à moitié ouvert. Il manquait absolument de cheveux, mais en revanche il avait une énorme paire de favoris d'un rouge grisonnant. Je n'ai jamais pu trouver de bête assez laide pour établir une comparaison et un animal qui pût en donner l'idée.

Comme, malgré les quelques lignes qu'on vient de lire plus haut, je ne veux point qu'on pense que je me

suis plu à charger le portrait de ce magistrat en haine de la police, on verra plus tard comment ce monsieur se trouvait dans une position où d'ordinaire il y a des hommes parfaitement convenables.

## III

### CHEZ LE COMMISSAIRE

L'aspect du commissaire de police, je l'avoue, me fit une impression fâcheuse ; il me fit peur, mais non point cette peur qu'on peut éprouver, ce me semble, à l'aspect d'un animal redoutable, mais contre lequel on a toute sa force ; mais cette peur mêlée de dégoût qui vous a fait redouter la défense encore plus que l'attaque.

— Votre nom ? me dit-il.

— Michel Meylan.

— Votre profession ?

— Étudiant en droit.

— Ah ! fit-il en souriant, un tapageur, un mauvais sujet.

Je ne répondis pas.

J'avais un pressentiment que cet homme voulait me pousser à engager une discussion avec lui.

— Votre domicile ?

— Rue de Provence, n° 3.

Il se tut et regarda Bonaventure comme pour lui dire que ce n'était pas là ce qu'on lui avait promis.

— Allez... allez... lui dit l'agent.

— Que faisiez-vous chez Victor Bonsenne?

— Je le veillais.

— Vous êtes donc son complice ?

— Pour l'avoir veillé ?

— On ne veille pas le cadavre d'un mort sans avoir été son ami intime, et quand on a été son ami intime et que le mort a été un voleur, une canaille, on est comme lui un... voleur... une...

Le commissaire s'arrêta pour laisser agir l'insulte, mais cette fois encore il manqua son but et je lui dis fort paisiblement :

— C'est votre opinion?

— Oui, me dit-il.

— Vous pouvez avoir raison, mais il ne s'agit pas de votre opinion, il s'agit de faits... Pourquoi suis-je arrêté ?

— Ne le savez-vous pas ?

— Je ne le sais pas.

— Vous avez voulu empêcher monsieur d'entrer.

— J'ai demandé à monsieur d'exhiber le mandat en vertu duquel il agissait.

— Il ne vous l'a pas montré, il a bien fait.

— Et il m'a arrêté.

— Et il a bien fait.

— Pourquoi ?

Le commissaire de police se gratta le front et me répondit :

— Il a bien fait, voilà tout.

— Mais, monsieur Bonnissens, fit le Bonaventure, écoutez-moi donc.

Puis il se rapprocha du bureau et se mit à parler vite et bas.

Je n'essayai point d'entendre ce que disait l'agent. J'étais trop préoccupé du nom qu'il venait de prononcer.

Il me frappa comme ayant été déjà articulé devant moi dans un de ces nombreux récits dont j'étais si fantastiquement devenu le centre; mais j'avais toutes les peines du monde à démêler celui auquel il se rattachait immédiatement, lorsque ledit monsieur Bonnissens interrompit tout à coup mes réflexions en me disant :

— D'après les renseignements que nous venons d'ouïr, il paraîtrait que Victor Bonsenne a succombé, non pas à sa blessure, mais à...

Il s'arrêta, et reprit :

— Il faut donc que nous nous assurions de votre personne, et je vais d'abord vous faire fouiller.

Je compris que c'était là le but où l'on voulait tendre et je pensai aussitôt non-seulement aux papiers de madame Deslaurières, mais à ceux de Justine.

Ce nom de Justine me reporta sur-le-champ à l'histoire de cette infortunée, et ce feu électrique de la mémoire, qui une fois qu'il a un fil conducteur court de l'objet le plus proche à l'objet le plus éloigné avec la rapidité de la foudre, cette étincelle, dis-je, alla frapper juste à l'endroit où donnait le nom de monsieur Bonnissens : c'était celui du médecin qui se trouvait dans la cabane de Moline la nuit où madame de Frobental y mit au monde cette malheureuse enfant.

— Je ne suis pour rien dans la mort de monsieur Bonsenne, dis-je à monsieur Bonnissens; vous ne le croyez pas, mais...

— Hein? me dit-il.

— Je sais parfaitement où vous voulez en venir, et par quelle investigation...

— Monsieur, prenez garde à ce que vous dites!

— Monsieur, prenez garde à ce que vous faites! Je vous connais, monsieur Bonnissens.

— Plaît-il?

— Nous nous sommes déjà vus.

Il me regarda encore, étonné de tant d'audace.

— Et, lui dis-je, il n'y a pas bien longtemps.

— Comment ça?...

— Mais vous n'avez pas entendu que je vous disais que je demeurais rue de Provence, nº 3?

— Je le sais.

— Vous n'avez donc pas souvenance que c'est moi

qui ai empêché une certaine demoiselle Justine d'être jetée par la fenêtre?

— Si fait... si fait...

— En ce cas, je suis charmé que vous m'arrêtiez, car il faudra bien que je comparaisse devant un autre juge que vous, et alors je lui demanderai ce qu'a pu devenir le procès-verbal de tentative de meurtre commise dans ma maison.

— Bah! il y a longtemps que je suis déchargé de cette affaire.

Ceci m'arrêta à mon tour; mais je voulais à tout prix n'être pas fouillé, et, sans calculer la portée de mes paroles, je lui dis :

— Cependant il me semble que vous auriez dû vous intéresser à une femme qui est votre compatriote.

— A moi?

— Née à quelques lieues de Mazamet...

Il me regarda.

— Vous me connaissez?

— Oui, je connais le docteur Bonnissens.

— Mon père! s'écria-t-il en me regardant plus attentivement.

— C'était votre père? lui dis-je... Alors vous connaissez madame de Prémontré...

Le commissaire s'enfonça sur sa chaise, et sa figure prit une expression cruelle.

— Ah! dit-il, madame de Prémontré... Mais qui êtes-vous donc, vous?

— Quelqu'un qui sait beaucoup de secrets... qu'on voudrait mettre dans l'ombre.

Le commissaire et Bonaventure se regardèrent.

Je croyais les avoir frappés tous deux de terreur, lorsque le commissaire me dit d'un air presque câlin :

— Voyons, jeune homme, suivez-moi, nous avons à causer de choses trop particulières pour rester dans un bureau d'où l'on peut nous entendre du dehors.

— Je vous suis, lui dis-je, monsieur.

Le commissaire ouvrit une porte, et j'allais entrer dans une pièce plus reculée de son appartement, lorsque la porte par laquelle j'étais entré s'ouvrit et je vis paraître monsieur Bonsenne.

— Qu'est-ce à dire? s'écria le commissaire.

— Il y a, dit monsieur Bonsenne, que je viens ici réclamer ce jeune homme.

— Qui êtes-vous? fit Bonaventure pendant que le commissaire, tournant autour de monsieur Bonsenne et de moi, allait fermer la porte derrière lui.

— Je n'ai pas à vous répondre, dit monsieur Bonsenne à l'agent de police. Monsieur me connaît.

— Oui, je vous connais, monsieur Bonsenne, fit le commissaire; vous êtes un des plus anciens habitants du quartier.

— Et je suis le répondant de ce jeune homme.

— Et savez-vous où on l'a arrêté? fit Bonaventure.

— Silence! fit le commissaire en revenant à sa place.

Il s'assit, rangea devant lui son cahier, ses plumes, son écritoire, comme pour se donner le temps de mettre en ordre les idées que l'apparition de monsieur Bonsenne avait fait naître en lui.

— Eh bien, monsieur, lui dit monsieur Bonsenne, avez-vous fini? je n'ai pas de temps à perdre, et comme je suppose que ce jeune homme n'est arrêté que pour quelque folie très-pardonnable, je me porte caution qu'il reparaîtra si cela est nécessaire.

Le commissaire de police ouvrit un tiroir et en tira des papiers qu'il se mit à feuilleter; puis il reprit avec un air de satisfaction :

— Affaire de faux... c'est ça.

A ce mot, monsieur Bonsenne pâlit, et moi-même je fus pris d'un effroi indicible... Je sentis tout à coup l'affreuse position de monsieur Bonsenne.

On doit se rappeler qu'il m'avait chargé de retrouver son fils et que je lui avais fait dire que j'étais enfin sur ses traces. Il devait donc s'attendre à ce que je lui donnerais de ses nouvelles, et peut-être son empressement à me délivrer venait-il, indépendamment de son amitié, de ce qu'il supposait que j'avais pu me trouver à quelque querelle où Victor m'aurait entraîné.

A vrai dire, je ne vis point sur-le-champ, comme cela m'apparaît maintenant, jusqu'où pouvait aller la scène

d'explications qui allait commencer. Mais je prévis qu'elle ne pouvait être qu'horrible pour monsieur Bonsenne, et, emporté par cette idée, je lui dis très-vivement :

— Tenez, monsieur Bonsenne, retirez-vous, laissez-moi seul. Je vous remercie de votre empressement ; mais un moment d'explication suffira, et j'irai bientôt vous apprendre...

Monsieur Bonsenne me regardait d'un air effaré, comme s'il eût voulu deviner ce que je ne lui disais pas dans ce que je lui disais.

Malgré moi, je sentis ma parole s'arrêter devant ce regard ardent, et je balbutiai quelques mots inintelligibles.

— M'apprendre... me dit monsieur Bonsenne, mais quoi donc ?

— Plus tard, et pas ici, lui dis-je.

— Il s'agit de Victor ! s'écria monsieur Bonsenne en me dévorant du regard.

— Eh bien oui ! lui dis-je.

— Il est... il est arrêté ? me dit-il avec un accent si désespéré que je me sentis le cœur déchiré.

— Non, lui dis-je tristement.

— Mais, qu'est-ce donc ? fit-il en regardant le commissaire et Bonaventure.

— Eh bien, il est mort, lui dit celui-ci brutalement.

— Mort ! répéta monsieur Bonsenne... Lui... Victor !...

à vingt-huit ans... mort! Mais comment?... Mort!...

Il s'appuya sur le mur et me tendit la main...

Jamais je n'ai vu un plus complet changement s'opérer en un instant sur le visage d'un homme. Ce visage agité, mais ferme, ce regard vivant, cette énergie sérieuse, tout cela se fondit dans une expression de douleur presque enfantine, et il se mit à sangloter avec des gémissements convulsifs.

— Du courage! lui dis-je en lui serrant les mains... Il est mort, et vous savez que peut-être vaut-il mieux qu'il en soit ainsi.

Cet homme, dont je venais d'apprendre quelques heures avant les sévérités implacables, ne me parut point digne, si je puis m'exprimer ainsi, d'éprouver la douleur pleine de faiblesse qui l'accablait.

C'était la douleur d'un homme qui eût sacrifié toute sa vie à celle de son fils, que je voyais devant moi; mais l'homme qui n'avait pu avoir un moment des remords de sa conduite passée, ni faire plier son caractère de fer, même pour le salut de son fils, ne devait pas être affecté de cette manière; s'il entrait dans son chagrin des remords de sa conduite passée, ce chagrin devait être plus sombre et plus ardent.

Il ne répondit point à ce que je venais de lui dire, et je continuai :

— Il faut tout vous dire, et quoique ce soit encore là un malheur, il vous rendra peut-être cet horrible événement moins douloureux.

Il me regarda en sanglotant toujours.

— Voilà monsieur qui venait pour l'arrêter ; vous savez pourquoi...

Il continua à me regarder, et je pus, pour ainsi dire, voir enfin ses regards à travers ses larmes.

— Il est mort, n'est-ce pas ? mort !...

Et il se remit à sangloter.

Ce que je voyais de monsieur Bonsenne était si étrange pour moi, que je me pris à regarder le commissaire et monsieur Bonaventure. Le commissaire, le nez en l'air, tenait suspendue entre ses doigts une feuille du dossier qu'il allait consulter, et il avait l'air aussi étonné que moi. Quant à Bonaventure, il ricanait dans ses favoris et murmurait :

— Qu'est-ce qu'il a donc le père ?...

A ce moment quelque chose de plus extraordinaire encore se passa : monsieur Bonsenne s'était appuyé le dos à la muraille... il sembla que ses jambes ne pussent plus le soutenir, il se laissa glisser et s'accroupit lentement sur ses talons, et, prenant la position d'un enfant boudeur, il continua à sangloter en marmottant :

— Il est mort... Victor est mort !...

Je commençai à comprendre que la raison de monsieur Bonsenne venait d'être frappée d'une atteinte terrible, et de l'étonnement peu sympathique que me causait cette douleur si étrangement exprimée je passai à une terreur véritable.

— Mon ami, m'écriai-je, revenez à vous ! c'est moi qui vous parle... C'est moi, Michel...

Des sanglots et des larmes qui tenait de l'idiot me répondirent encore.

Monsieur Bonsenne ouvrit de grands yeux... regarda tout autour de lui et se mit à dire :

— Il est mort, n'est-ce pas?... il est mort... Ah ! bien, il est mort !

Le commissaire sonna, un homme parut.

— Reconduisez cet homme chez lui, dit monsieur Bonnissens en montrant monsieur Bonsenne.

— Permettez, lui dis-je; il faut que je prévienne sa femme, sa fille...

— Vous oubliez que vous êtes arrêté, me dit-il...

— Comment! m'écriai-je, vous oseriez...

— Allons, fit le commissaire en se levant, enlevez cet homme; et vous, gendarmes, prenez garde à celui-ci.

A ce moment, furieux et prêt à me porter à quelque violence, j'aperçus de l'autre côté de la porte restée ouverte Guillotin, que j'appelai et qui entra, malgré les cris de monsieur Bonnissens.

— Reconduisez monsieur chez lui...

— Mais qu'y a-t-il? me dit-il.

— Assez ! fit le commissaire; emportez cet homme et sortez tous...

— Un moment ! fit Guillotin; et ce jeune homme?...

Le commissaire se leva et s'écria d'un accent furieux :

— Ah çà ! est-ce que tout le monde va venir faire la loi ici?...

— Mais je connais monsieur Meylan, fit Guillotin, que le bon gendarme poussait par derrière.

— Monsieur, monsieur Meylan est accusé d'avoir empoisonné Victor Bonsenne.

— Moi?... m'écriai-je.

— Vous...

Je n'avais pas eu le temps de prononcer une parole, tant j'avais été atterré sous cette horrible inculpation, que je vis s'avancer au milieu de la chambre un nouveau personnage, et je ne sais si je l'eusse reconnu tant il était changé depuis le jour où je l'avais quitté. Cependant je courus à lui en m'écriant :

— Duhamel!... Duhamel!...

— Monsieur le commissaire, fit Duhamel du ton le plus hautain, monsieur Victor Bonsenne est mort des suites d'un duel avec moi...

— Et qui êtes-vous? fit le commissaire sans lever les yeux.

Olivier tendit une lettre au commissaire.

— Voici mon nom et mon adresse, lui dit-il, voyez.

Le commissaire, après avoir lu l'adresse, tressaillit, regarda plus attentivement le nouveau venu.

— Vous, monsieur!... dit-il d'un ton craintif.

— Il suffit, lui dit Duhamel en l'interrompant. Vous pouvez du reste lire le contenu de cette lettre, elle est de monsieur Victor Bonsenne.

Le commissaire décacheta la lettre avec un profond respect et s'inclina encore.

— Vous allez immédiatement remettre ce jeune homme en liberté, dit-il en me montrant.

— Mais je ne sais si je dois...

— Je le veux, fit Duhamel.

La porte de la chambre où l'on avait voulu me conduire s'ouvrit, et je vis paraître monsieur de Sainte-Mars, qui probablement était là depuis le commencement de mon entrevue avec le commissaire.

— Ce jeune homme ne doit point être relâché.

— Il est accusé d'empoisonnement, dit Bonaventure.

Duhamel le regarda.

— Prenez le nom de l'homme qui dit cela, fit-il au commissaire.

Le commissaire répondit :

— Je le sais.

Monsieur de Sainte-Mars parut à son tour interdit de la condescendance du commissaire de police, et, après un moment de réflexion, il reprit :

— Je ne sais si cette accusation a le moindre fondement; mais ce que j'affirme, moi, comte de Sainte-Mars, c'est que monsieur Meylan s'est emparé chez

monsieur Bonsenne de papiers à lui confiés et qui intéressent l'honneur d'une famille, et ce sont ces papiers que je réclame.

— D'où savez-vous que je les ai?

— Qu'est-ce que ces papiers ? me dit Olivier.

— D'abord, lui dis-je (répondant à celui qui avait été mon camarade comme à un homme d'une autorité supérieure, soumis que j'étais sans m'en apercevoir à la dignité impérieuse avec laquelle il s'exprimait et au respect servile que lui montrait le magistrat), d'abord, lui dis-je, il y a que la plus grande partie de ces papiers ne concernent nullement monsieur et ne touchent qu'à des secrets de la famille de monsieur Bonsenne. Quant à l'autre partie de ces papiers, ils doivent appartenir à une malheureuse fille que monsieur le comte de Sainte-Mars poursuit depuis longtemps pour les lui arracher...

— Quoi! s'écria Olivier, c'est là le comte de Sainte-Mars ?...

— Moi-même, dit celui-ci avec insolence.

Olivier s'approcha de lui, et, lui montrant le commissaire d'un geste impérieux, il lui dit :

— Demandez mon nom à monsieur...

— Vous vous moquez de moi ! lui dit monsieur de Sainte-Mars.

— Je vous dis de demander mon nom à monsieur...

— Allons donc ! vous me prenez pour un poltron de

comédie! fit de Sainte-Mars, et pensez-vous me faire peur avec vos airs de mélodrame ?... Mêlez-vous de vos affaires...

— Ma plus grande affaire en ce moment, c'est de vous avoir rencontré, et le seul parti que vous ayez à prendre, vous le comprendrez quand vous saurez mon nom.

— Mais dites-le donc !...

— J'ai juré de ne plus le prononcer, fit Olivier.

— Voyons, quel est ce monsieur? fit monsieur de Sainte-Mars.

Le commissaire lui tendit la lettre; monsieur de Sainte-Mars lut l'adresse.

Un tremblement convulsif s'empara de lui, la lettre lui échappa des mains et tomba sur le bureau où Duhamel la ramassa.

— Je serai à vos ordres partout où il vous plaira de me rencontrer, dit monsieur de Sainte-Mars.

Olivier sourit tristement et repartit :

— Non monsieur; il y a des gens dont on ne se venge pas.

— Monsieur...

— On les livre aux tribunaux, ajouta-t-il tout bas, s'ils veulent être insolents ; mais il y a aussi des noms qu'on respecte et qu'il ne me convient pas de salir...

Monsieur de Sainte-Mars s'inclina avec un sourire amer, et, me regardant :

— Mais il me semble, ajouta-t-il en me désignant, que monsieur m'a écrit pour me demander compte d'une mission dont il m'avait chargé.

Monsieur de Sainte-Mars ne m'adressait sans doute cette provocation que pour se relever, aux yeux des auditeurs de cette scène, de la piètre figure qu'il y faisait depuis l'arrivée de Duhamel.

— Pardieu! lui dis-je, monsieur, il paraît que ma présence était nécessaire pour vous le rappeler, et que si nous ne nous étions jamais rencontrés face à face, je n'aurais pas obtenu l'explication que je vous avais demandée.

— Et peut-être, quand vous saurez ce que c'est que monsieur, ne voudrez-vous pas la lui demander, fit Duhamel.

— Monsieur!...

— Du reste, ce n'est pas ici qu'une pareille explication peut avoir lieu, et nous ferons bien de laisser monsieur à des occupations plus sérieuses, fit Olivier en montrant le commissaire.

Nous quittâmes donc le cabinet de monsieur Bonnissens, et je trouvai en bas monsieur Bonsenne, que Guillotin avait fait monter dans un fiacre.

## IV

### SCÈNE DE FAMILLE

Guillotin m'attendait, n'osant ramener le malheureux Bonsenne dans sa maison, dans l'état où il était, sans que quelqu'un se chargeât de prévenir sa famille.

C'était moi qui, naturellement, devais me charger de cette fonction... Mais je désirais aussi ne pas quitter monsieur de Sainte-Mars sans m'être tout à fait entendu avec lui.

— L'occasion est favorable, lui dis-je. J'ai ce matin un rendez-vous avec monsieur de Pavie, et comme c'est à lui qu'ont été tenus les propos dont je crois avoir à me plaindre, s'il vous convient de m'accompagner...

— Vous ignorez donc, me dit-il, que monsieur de Pavie est en fuite depuis hier, que madame de Sainte-Mars est arrêtée et que les plus graves soupçons planent sur eux?

— Et pourquoi cela? repris-je, étonné d'un si soudain événement.

— Oh! reprit monsieur de Sainte-Mars avec un ricanement railleur, ce n'est point une affaire dans laquelle vous puissiez être mêlé; il s'agit, à ce qu'il paraît, d'une conspiration politique.

— Ah! fit Olivier, et vous n'y êtes pour rien, vous, monsieur?

— Moi! fit monsieur de Sainte-Mars, je ne conspire pas.

— Je le crois... mais vous pouvez inventer des conspirations... c'est un bon métier.

Je craignis que cette insulte ne tournât contre Olivier le ressentiment de monsieur de Sainte-Mars, que je tenais à corriger de ma propre main.

— Laissons donc là monsieur de Pavie, lui dis-je, et dites-moi où je vous trouverai.

— Chez moi, dans deux heures, fit monsieur de Sainte-Mars. Je vous en donne ma parole.

La menace accompagnait ces derniers mots.

— En ce cas, voulez-vous me permettre de vous attendre chez vous? me dit Olivier. Reconduisez monsieur Bonsenne chez lui, vous devez comprendre que je ne peux vous accompagner.

— Mais comment avez-vous su, dis-je à Olivier, que j'étais chez le commissaire de police?

— Je vous le dirai... J'ai des choses bien plus importantes à vous révéler... et peut-être monsieur de Sainte-Mars me saura-t-il gré de vous accompagner chez lui, toutefois après que nous aurons causé ensemble.

— Je vous attendrai donc tous les deux, fit monsieur de Sainte-Mars.

— Le misérable! me dit Olivier; il médite encore

quelque infamie ; mais ne craignez rien, Michel, et ne me faites point trop attendre.

Nous arrivâmes, en parlant ainsi, jusqu'à la maison de monsieur Bonsenne. Je montai dans la maison pendant que Guillotin conduisait monsieur Bonsenne plus lentement. Madame Bonsenne m'ouvrit.

— Et mon mari?... me dit-elle.

— Il a malheureusement appris une nouvelle funeste... et ce choc imprévu l'a jeté dans un état de désespoir qui ne doit pas vous épouvanter.

— Mais quelle nouvelle?

— Triste, bien triste... mais qui, pour lui comme pour vous, devrait l'être beaucoup moins dans les circonstances fâcheuses où se trouvait votre fils.

— Victor!... s'écria cette mère épouvantée.

— Voyons, lui dis-je, calmez-vous.

Madame Bonsenne me quitta brusquement sans que j'eusse besoin d'en dire davantage, et, courant vers le salon :

— Alison!... cria-t-elle, Charistie!...

Alison et madame Deslaurières entrèrent aussitôt.

Madame Bonsenne courut à Charistie :

— C'est pour ça que tu pleurais, lui dit-elle, c'est pour ça que tu n'as pas voulu me parler et que tu as été chercher Alison.

Madame Deslaurières voulut se jeter dans les bras de

madame Bonsenne, mais celle-ci la repoussa d'un geste convulsif.

— Non, non, dit-elle... Toi! et toi aussi, Alison, et son père aussi, vous l'avez tous tué.

A ce moment monsieur Bonsenne entra; il avait empreinte sur son visage une expression de joie hébétée qui était plus effrayante à voir que les plus cruelles étreintes du désespoir.

— Eh bien, dit-il à sa femme du ton et du rire d'un niais de comédie; eh bien, ma chère amie, tu sais la nouvelle : notre fils est mort...

Je ne puis rendre l'horreur qu'inspirait cette folie... Elle faisait peur et pitié, mais plus pour ceux qui se trouvaient en sa présence que pour celui qui l'éprouvait. Elle était pour ainsi dire si dure, si brutale, qu'on ne pensait pas à la douleur qui avait dû la produire, pour ne songer qu'à celle qu'elle causait.

Les trois malheureuses femmes reculèrent en apercevant monsieur Bonsenne.

Sa femme, oubliant presque sa douleur de mère, courut à lui, voulut lui parler... Il laissa échapper un éclat de rire de niais, et reprit :

— Eh bien, après? il est mort...

Il aperçut Charistie, et lui dit du même ton :

— Pauvre garçon... Eh... eh... il aurait mieux fait de t'épouser...

Puis il dit à Alison :

— Il ne faut pas que ça empêche la maison de marcher, n'est-ce pas, Alison? Allons, vous autres, retournez à vos broderies; je rentre dans mon cabinet.

Tout cela était dit du même ton stupide et calme; nous le regardions tous dans une anxiété cruelle; il m'aperçut et me dit :

— A propos, j'écris à ton père, à toi; je lui annonce que nos comptes sont réglés ensemble.

Dans le temps, vois-tu, mon garçon, il a prêté dix mille francs à mon fils, et avec ça il m'a fait un mauvais garnement et un faussaire; je te les ai rendus, que ça te profite comme à Victor...

Je ne puis dire quelle terreur ces paroles me firent éprouver. Ce que je cherche vainement à rendre, c'est cet état de folie qui, à vrai dire, n'existait point dans les paroles prononcées, mais dans l'expression avec laquelle elles étaient prononcées.

Ainsi, à supposer qu'il eût parlé à sa femme d'un ton sombre et désespéré, à supposer qu'il m'eût rappelé avec amertume la complaisance de mon père pour Victor, le résultat qu'il lui eût supposé sur la destinée de son fils, et qu'il m'eût jeté comme une malédiction le souhait de voir le même bienfait produire les mêmes résultats, il n'eût dit que ce que mille autres, emportés par leur douleur, eussent dit à sa place; mais cet hébétement joyeux avait quelque chose de féroce et de bestial qui révoltait, quelque raison qu'on se dît pour l'expliquer.

Je ne sais si je cherche dans ce moment à m'excuser moi-même de n'avoir pas respecté cette déraison; mais je ne pus accepter pour mon père la responsabilité de la perte de Victor, que monsieur Bonsenne semblait vouloir lui jeter par ses dernières paroles, et je lui répondis :

— Le malheur de Victor, monsieur, n'a pas été d'avoir eu un ami indulgent, mais d'avoir un père implacable.

Je n'avais pas achevé ces mots, que monsieur Bonsenne, fixant sur moi un regard étincelant, s'écria :

— Encore!... encore!...

Il se recula comme un homme qui se donne du champ pour sauter sur son ennemi, et se mit à crier :

— Encore... toujours la même chose!... mais cette fois je te connais... tu n'es plus un fantôme insaisissable. Ah! c'est toi, Michel, qui venais aussi tourmenter mon sommeil, tiens...

Il s'empara d'une chaise et vint sur moi... Alison se jeta au-devant de lui.

— Mon père... mon père! lui-dit-elle, ne voyez-vous pas que c'est toujours la même illusion?...

— Non, non, s'écria-t-il en se débattant... je veux me débarrasser de cet ennemi acharné; il s'est enfin montré à moi sous sa véritable figure.

Pendant qu'Alison maintenait son père à grand'peine,

madame Bonsenne me poussa dans le salon où madame Deslaurières me suivit.

— Il est fou, tout à fait fou, lui dis-je.

— Hélas! me dit-elle, voilà déjà bien longtemps, à ce qu'il paraît, que le remords de sa dureté envers son fils a altéré sa raison.

Ce n'est point une folie comme toutes celles que vous avez pu rencontrer. Elle a ses retours périodiques et journaliers, et vos paroles l'ont frappé du même reproche que sa conscience lui jette sans cesse dans des rêves horribles.

Je n'eus pas, comme on doit le penser, le loisir de demander à madame Deslaurières des explications à ce sujet... elle-même m'en écarta en m'interrogeant sur ce qui avait pu amener mon arrestation.

Je le lui dis... je lui racontai cependant ce qui m'était arrivé, en lui apprenant combien j'avais craint pour les papiers qu'elle m'avait confiés, ainsi que pour d'autres concernant une certaine Justine.

— Oh ! s'écria-t-elle, je crois savoir ce dont il s'agit; remettez-les-moi, et ils seront en sûreté entre mes mains.

Je ne savais quelle pourrait être l'issue de mon entretien avec Olivier; j'avais le droit de croire que monsieur de Sainte-Mars était homme à poursuivre ces papiers entre mes mains de toutes les façons possibles; je n'hésitai donc point à les remettre à madame Deslau-

rières, après lui avoir fait jurer de ne pas en dire un seul mot, et je pensai à rejoindre Olivier.

Monsieur Bonsenne s'était calmé depuis ma disparition, et comme je ne pouvais sortir sans passer devant lui, Alison cherchait à l'emmener dans son cabinet.

— Non, lui disait-il, ce n'est pas, comme toujours, un rêve, une illusion... c'était bien lui... oui, c'était lui, Michel; je parie qu'il est là.

D'après ce que j'appris de madame Deslaurières, cette folie de monsieur Bonsenne avait quelque chose d'étrange que je soumets à la perspicacité de messieurs les savants.

Par une puissance d'esprit inconcevable, ou par une puissance d'habitude non moins inouïe, monsieur Bonsenne était arrivé à un singulier résultat sur sa personne : c'était de n'admettre certaines idées qu'à des heures données ; c'était, pour ainsi dire, de régler leurs moments d'audience. Ainsi, tant d'heures de la journée étaient consacrées à ses affaires, il fermait la porte à tous autres souvenirs, comme il l'eût fermée à des importuns.

Mais ce n'était point tant pour oublier ce qui pouvait lui être désagréable qu'il éloignait ainsi les préoccupations, c'était pour qu'elles n'apportassent aucun trouble dans l'attention qu'il devait aux affaires dont il s'occupait.

L'heure de ses affaires passée, le tour de ses autres occupations venait, et, joie ou chagrin, chacune avait

son tour. Ainsi, lorsque s'accomplit le mariage de Charistie et que monsieur Bonsenne se montra si sévère envers Victor, il ne prit pas la résolution d'être inflexible envers son fils sans combattre avec lui-même.

Mais par ce calcul ou cette faculté de son esprit, il réservait cette discussion pour l'heure la plus avancée de la soirée, alors qu'il restait seul. De cette façon il arriva que chaque soir il donnait un temps déterminé à la discussion de la conduite qu'il devait tenir à l'égard de Victor.

Lorsqu'il lui arrivait, soit par écrit, soit de vive voix, une nouvelle relative à son fils, il renvoyait à y penser à l'heure accoutumée; et, soit matériellement, soit moralement, il mettait, pour ainsi dire, la nouvelle dans sa poche, pour l'en tirer au moment voulu.

Il était résulté de cette façon d'agir ce qui arrive aux gens qui se livrent à la contemplation à des heures déterminées : ils entendent, ils voient des choses inconnues. De même monsieur Bonsenne, après s'être astreint à ne s'occuper de Victor qu'à une heure déterminée, s'en occupa malgré lui à cette même heure.

Tous les souvenirs du passé, tous les événements du moment, relatifs à la vie de ce fils exilé, se donnaient rendez-vous à ce moment fixe. Son image occupait cette heure tout entière, sans que la volonté qui l'y avait appelée pût la repousser.

Enfin le moment vint où Victor, perdu de dettes et de vices, et poussé par une main dont je devais retrouver partout la trace fatale, fit de faux billets.

La terrible nouvelle de ce crime fut la première atteinte qui frappa monsieur Bonsenne de ces terribles apparitions qui lui reprochèrent sa dureté et son abandon. A partir de ce jour, tous les soirs, à la même heure, des figures hideuses, à ce qu'il disait quelquefois, des fantômes plaintifs, lui venaient, les unes, rire aux oreilles en raillant sa prétendue sagesse et sa prétendue vertu, les autres, lui reprochant gravement l'inflexibilité barbare de sa conduite.

Monsieur Bonsenne, arrivé à cette espèce de folie assez régulière, voulut s'en débarrasser, mais cela lui fut impossible : à l'heure accoutumée, fût-il au spectacle, fût-il dans le monde, ces figures apparaissaient. L'une d'elles, selon son expression, lui frappait sur l'épaule et venait l'avertir qu'il était temps de la suivre à cet étrange sabbat.

Et monsieur Bonsenne, homme d'un esprit supérieur et d'une rare énergie, n'en trouvait plus que pour se retirer en toute hâte et se livrer en secret à ses hallucinations qui le venaient tourmenter. Il résista longtemps; mais, voyant que tout était inutile, il se laissa aller à cette folie extraordinaire, et il en était arrivé à ce point d'écrire toutes les bizarres scènes dont il était témoin.

Je n'aurais point expliqué cette cruelle maladie avec un détail si particulier, si elle ne m'avait paru sortir de la catégorie des folies connues, et si, d'un autre côté, je n'avais vu, durant bien longtemps, cette périodique hallucination de monsieur Bonsenne, dont la raison

était restée ferme sur tout autre sujet et à toute autre heure.

Il était arrivé cependant que, frappé à l'improviste par la nouvelle de la mort de son fils, l'état horrible et quotidien où il tombait quelquefois durant ces funestes hallucinations s'était manifesté hors de l'heure habituelle; il était même assez simple que lui ayant fait véritablement le reproche que lui adressaient les voix fantastiques qu'il croyait entendre, il fût entré dans la même fureur où ces voix le mettaient.

Mais ces deux atteintes passées, monsieur Bonsenne rentra plus tard, pour parler à la lettre, dans ses habitudes de raison et de folie, chacune ayant ses heures.

J'ai donné toutes ces explications à ceux qui liront ce récit, parce que, pour son intelligence, il était nécessaire que je racontasse, telle qu'elle s'était passée, la scène du commissaire de police, et que, d'un autre côté, si je n'avais pas expliqué un peu le secret de cette étrange scène, on eût pu douter de la vérité de cette complète folie de monsieur Bonsenne en le retrouvant dès le lendemain tel qu'il a dû paraître jusqu'à ce moment; c'est-à-dire un homme entier, absolu, et pour lequel il me sembe qu'il faudrait changer la comparaison de dur comme du fer en celle de dur comme de la glace. Non-seulement, quand on voulait toucher à ses résolutions, on les sentait inflexibles, mais froides.

Je reprends mon récit.

J'avais remis à madame Deslaurières sa correspondance et les papiers relatifs à Justine.

— Où nous reverrons-nous? lui avais-je dit.

— Ici... j'y viens tous les jours maintenant.

— Soit, lui dis-je.

— Dans tous les cas, si j'avais à vous parler, me dit-elle, je vous écrirais un mot.

J'avais hâte de m'en aller, et j'attendais qu'Alison eût déterminé monsieur Bonsenne à quitter la salle à manger...

Enfin il se leva, et je l'entendis qui s'écriait :

— Il est là, te dis-je... il est là... Eh bien oui, reprit-il, je souhaite que l'argent que je lui ai restitué lui profite comme celui de son père a profité à mon fils.

Alison lui parla en l'emmenant, et monsieur Bonsenne ajouta :

— Tu dis que c'est là un rêve bien cruel... va... va, il est déjà à moitié accompli... il aime Charistie, et Charistie le perdra... ou il la tuera.

— Mon père!... s'écria Alison en cherchant à l'interrompre.

— Il l'aime, dit-il en s'arrêtant... Tiens, je vois qu'il l'aime. Il ne le croit pas, il ne le veut pas.. il fait semblant de la mépriser... mais il l'aime... et elle...

— Mon père... venez... venez, dit Alison.

— Elle l'aime aussi, je le vois, et ce sera sa punition; oui, elle l'aime, et elle en mourra... Ah!... elle en mourra, reprit-il avec un accent de triomphe.

Et il s'éloigna en riant aux éclats.

Nous étions restés immobiles, madame Deslaurières et moi...

Je la regardai au moment où elle me regarda...

Elle baissa les yeux et fut si troublée qu'elle fut obligée de s'appuyer sur mon bras pour ne pas tomber.

Je n'étais pas moins troublé qu'elle. Je lui pris la main, je la pressai.

— Non !... non !... me dit-elle en s'éloignant de moi.

Puis tout aussitôt, et avec un mouvement désespéré, elle leva les mains au ciel et s'écria :

— Mon Dieu ! ne faites pas que cela puisse être !

Elle tomba sur un divan, où elle éclata en larmes.

A ce moment, Alison, qui venait d'enfermer son père dans son cabinet, parut à la porte du salon. Elle me regarda, et, après m'avoir fait signe que la porte était libre, elle alla vers Charistie, et lui dit tout bas :

— Pauvre femme !

## V

### PRESSENTIMENT

Je sortis le cœur et la tête bouleversés de ce que je venais de voir et d'entendre.

Enfin, j'arrivai chez moi, où je trouvai Olivier occupé à écrire des lettres que Guillotin attendait dans la première pièce.

— Pardon, me dit-il, de faire ma correspondance chez vous...

Il cacheta deux ou trois lettres et les remit à Guillotin, à qui il donna des instructions à voix basse, en lui disant ensuite :

— Hâtez-vous, je serai encore ici quand vous reviendrez.

Je remarquai que Duhamel était fort préoccupé. Il regarda un moment autour de lui, et poussa un profond soupir.

— Ah! me dit-il, vous êtes juste à la hauteur du monde où est le bonheur.

— Où il n'est pas, lui dis-je, car je ne suis pas heureux.

Duhamel — je continue à l'appeler ainsi, car je ne savais pas encore son véritable nom, — Duhamel, dis-je, me regarda avec étonnement.

— Vous avez peut-être raison, me dit-il. En ce cas, ajouta-t-il, le bonheur n'est nulle part, car il n'est ni plus en haut ni plus en bas, je le sais par expérience.

— C'est que je crois, lui dis-je, que le bonheur n'appartient pas aux classes, mais aux individus.

— C'est vrai, reprit-il, et il est désolant d'être forcé

d'en venir à cette vulgaire vérité, que le manouvrier qui sait borner ses désirs à la hauteur des quarante sous qu'il gagne par jour, est plus heureux que l'empereur à qui la puissance et l'immensité de son empire ne suffisent pas.

Hélas ! oui, reprit-il, c'est l'éducation morale, et non pas le bien-être matériel, qui est le principe réel et solide de toute félicité. Je n'ai pas voulu le croire, j'ai été bien fou.

Il se laissa aller à un moment de réflexion, et je ne sais par quel sentiment de respect instinctif je n'osai le troubler dans sa méditation. Depuis quelques heures, ce jeune homme, dont la dignité m'avait à la vérité paru toujours remarquable, avait pris à mes yeux une singulière autorité.

A dix ans de distance, il ne me servirait guère de vouloir faire de l'indépendance et de la fierté en disant que la manière dont il avait parlé chez le commissaire de police, et l'humble obéissance qu'il y avait trouvée, n'étaient pas pour quelque chose dans la retenue qu'il m'inspirait; mais je dois dire aussi qu'il y avait dans sa personne, dans sa physionomie, dans l'accent triste et solennel de sa voix, une puissance qui imposait.

Je ne savais pas encore l'histoire d'Olivier, et ce qu'il avait décidé de lui-même, que j'éprouvais devant lui cette appréhension grave qui vous prend en face d'un grand malheur et d'une destinée à jamais arrêtée. C'était quelque chose comme le respect que vous in-

spire un homme qui entreprend un voyage dangereux vers des terres inconnues.

Tout à coup Olivier sortit de sa méditation et s'écria brusquement :

— Tout cela ce sont des rêves, et l'homme le plus ferme, celui qui sait réduire aux moindres exigences les besoins matériels de sa vie, échappe à sa propre règle par d'autres côtés. Il voudra trouver dans l'amour, dans l'amitié, dans la gloire, des satisfactions que ni la gloire, ni l'amour, ni l'amitié ne lui donneront. Puissant contre la pauvreté matérielle, il ne le sera point contre la pauvreté morale des cœurs auxquels il s'adressera.

Après avoir beaucoup donné, on ne lui donnera rien, et, malgré son stoïcisme de fortune, il ne sera pas moins malheureux que les autres, et le sera d'une autre façon.

Voyez-vous, continua Olivier avec une exaltation amère, il faut revenir à ces vertus vulgaires que le monde proclame depuis des siècles. Tant que brûle dans le cœur le volcan de la jeunesse, on soulève péniblement l'épaisse écorce du monde moral, pour lui donner d'autres aspects; mais tout cela n'amène qu'à quelques tentations insensées qui dévorent et détruisent tous les sentiments qui nous approchent, comme le volcan qui se fait enfin une issue détruit quelques misérables villages assis sur ses flancs.

Mais rien ne change au fond : l'humanité garde ses

opinions éternelles, comme la terre ses aspects immenses, et le plus sage est celui qui s'y soumet avec résignation.

J'écoutais Olivier, et je ne me sentais nul désir de l'interrompre ; car, à vrai dire, il réfléchissait tout haut plutôt qu'il ne m'adressait la parole. Il retomba un moment dans sa méditation, mais bientôt sa pensée se fit jour par une nouvelle explosion.

— A moins, s'écria-t-il soudainement, que le véritable bonheur humain soit précisément dans cet insatiable désir, toujours brûlant, qui nous mène de lendemain en lendemain, d'espérance en espérance, jusqu'à la tombe où nous emportons encore cet insatiable besoin d'être plus que nous n'avons été.

Ainsi, après avoir rêvé pendant la vie la gloire, la puissance et l'amour, nous rêvons après la mort l'impartialité et le ciel.

Olivier suspendit encore un moment ses réflexions, puis il reprit avec une amère expression de désespoir :

— Mon Dieu ! sera-ce encore une déception ?

Il se passa la main sur le front, s'agita vivement et murmura d'une voix sourde :

— Je le saurai bientôt.

Cette dernière parole m'expliqua cette gravité profonde et, si je puis m'exprimer ainsi, cette froideur désespérée avec laquelle Olivier parlait ainsi devant moi.

— Quoi! m'écriai-je vivement en venant au-devant de lui, vous pensez à la mort, vous?...

— Il faut bien, me répondit-il en souriant, que je ponse à elle, puisqu'elle a pensé à moi.

— Mais vous êtes insensé ! mais...

Olivier me montra son cœur et me répondit :

— Elle a frappé là.

— C'est une folie, repris-je vivement.

Il m'interrompit en reprenant :

— J'en suis sûr.

Ne vous trompez point aux apparences d'une vie que je porterai le front haut et debout, si je le peux, tant qu'elle ne m'aura pas tout à fait quitté. Ce n'est pas seulement l'esprit, c'est le corps qui est perdu. Je ne suis pas mort, mais je suis tué.

Cette réponse me fit peur.

Olivier s'en aperçut, et me répondit pour ainsi dire avant que je lui eusse parlé :

— Ne craignez point un suicide, Michel, je n'en ai pas besoin; j'ai besoin d'un ami à qui je puisse confier les dernières volontés d'un mourant; voulez-vous être cet ami?

Il y avait tant de conviction et tant de courage dans la manière de parler d'Olivier, que je ne crus pas devoir discuter avec lui sur ce qu'il pensait de lui-même; et, sans partager le triste pressentiment qu'il m'exprimait avec tant de calme, je lui tendis la main et je lui dis :

— Oui, je serai votre ami comme vous le voudrez et comme le ciel en décidera.

— C'est-à-dire, si je meurs ou si je vis, reprit Olivier.

Comme vous l'avez dit, Dieu en décidera.

Mais il est de la sagesse humaine de prendre ses précautions dans l'incertitude de cet avenir que Dieu tient, et je vous prie de m'écouter.

Olivier commença.

Qu'on me permette de ne point raconter cette histoire en laissant parler Olivier lui-même. Je veux la dire plus complétement que je ne l'ai apprise dans cette courte et triste confidence ; je veux la dire telle que mille autres bouches me l'ont révélée lorsque plus tard j'eus recueilli, sur le compte d'Olivier Duhamel, des confidences moins discrètes et moins modestes de ceux qu'il avait connus et qu'il avait aimés.

## VI

### Histoire d'Olivier Duhamel.

Comme on a dû le pressentir dans le chapitre précédent, Olivier Duhamel n'était point le nom de celui qui le portait. Le camarade dont j'avais partagé les études

n'était pas, comme moi, un modeste étudiant en droit, vivant à la place sociale que sa naissance et sa fortune lui avait assignée.

Olivier était le fils d'un homme dont la célébrité est européenne et dont la fortune était colossale. Son véritable nom était celui de Charles de Barbasan ; il était né dans l'Inde en 1798, pendant que son père était le favori de Naïdir, le père de Tipoo-Saïb.

Sa mère appartenait à la famille impériale et était morte, heureusement pour elle, avant que la trahison de son mari eût livré l'empire de l'intrépide et généreux sultan au pouvoir des Anglais et eût amené ce dernier désastre où Tipoo-Saïb se fit tuer héroïquement sur les ruines de sa capitale.

Barbasan était rentré en Europe en 1807, mais il ne pouvait penser revenir en France sous le règne de Napoléon, qui l'eût indubitablement puni de son infâme conduite et qui n'eût peut-être pas hésité à confisquer des trésors qu'il pouvait (en forçant un peu le mot) considérer comme des provenances anglaises.

En conséquence, le comte de Barbasan avait été s'établir en Suisse, et il y avait emmené son fils avec lui.

Il avait choisi la ville de Fribourg pour lieu de sa résidence, et avait compté sur son immense fortune, ainsi que sur l'emploi qu'il voulait en faire, pour y acquérir une position élevée.

Ainsi, propriétaire d'une des demeures les plus splen-

dides de la ville, il avait essayé de commencer la conquête des esprits par des fêtes qui n'eussent fait qu'étonner l'esprit simple des habitants de la Suisse, s'ils avaient daigné les accepter.

Assurément nous sommes un peuple fort civilisé, et il n'est pas douteux qu'en fait d'art et de belles manières nous ne soyons fort au-dessus d'une nation qui cultive comme des vertus la rusticité et l'ignorance des nouvelles modes.

Assurément encore, nous avons un amour fort éclairé des belles choses et des plaisirs élégants, aussi est-il probable que si, à l'époque de son retour en Europe, monsieur de Barbasan fût venu s'établir en France, bourré qu'il était de millions, de diamants, de cachemires et de perles, il eût peut-être réussi à se faire accueillir par les moyens qui parurent une insulte aux Fribourgeois.

Ainsi, il ne se fût pas sans doute trouvé beaucoup de nos belles dames qui lui eussent jeté au visage, comme ça lui arriva, le bouquet de bal dans lequel il avait délicatement caché un gros brillant. La fureur naissante des cachemires, dont le nom ferait chanceler la vertu de la plus honnête femme de l'Empire, lui eût fait pardonner le prix auquel il les avait achetés, et celui auquel il les oubliait sur les épaules de la dame qui l'essayait.

Qui sait même si un certain parti politique ne lui eût pas fait un mérite d'être venu en aide aux Anglais.

La haine qu'on portait à Napoléon s'accommodait à cette époque des alliances les plus impies, et peut-être eût-on glorifié sans pudeur l'agent servile de ses ennemis. Mais quoi qu'il en puisse être de ces suppositions, ce fut pécisément par le faste de ses tentations que monsieur de Barbasan perdit sa cause; le gros bon sens des Suisses comprit qu'on voulait les acheter; et quoiqu'ils vendent leur sang à qui le paye, ils ne font pas si bon marché de leur estime.

On ne sut pas dès l'abord toute la vérité sur le compte de Barbasan, mais lorsqu'elle se fit jour, le petit nombre de personnes qui avaient fait accueil au nouveau venu l'abandonnèrent peu à peu. Et comme ceux-là avaient à faire oublier la faute de l'avoir accueilli, ils furent les plus violents dans les accusations qu'ils portaient contre lui.

Monsieur de Barbasan ne fut bientôt plus désigné que sous le nom de traître, et après un an et demi de séjour en Suisse, il vivait plus seul et plus exilé que ne vivait, au treizième ou au quatorzième siècle, le malheureux frappé d'une condamnation d'interdit.

Monsieur de Barbasan ne se tint point pour battu, et n'ayant pas trouvé dans les fêtes dont il étonnait la ville le succès qu'il en avait attendu, il s'était tourné d'un autre côté.

Cette fois il calcula mieux.

Il ne faut point craindre de le dire, celui que l'honneur instinctif d'un peuple avait repoussé trouva dans

les sophismes d'une secte religieuse non-seulement une excuse, mais encore une sorte de glorification.

Depuis longtemps les jésuites avaient à Fribourg une maison secrète où l'on conservait soigneusement l'illustre tradition de la société. Monsieur de Barbasan alla-t-il au-devant d'eux, ou bien ces habiles séducteurs l'amenèrent-ils dans leur sein sans qu'il s'en doutât ? Toujours est-il qu'au bout de deux ou trois ans, monsieur de Barbasan était à la fois l'esclave et l'un des chefs les plus puissants de cette vaste corporation.

Le comte les comprenait parfaitement; il sentait bien que la charité chrétienne des jésuites était juste réglée par la charité effective qu'il avait pour eux. Au dire des plus révérends, le pardon de Dieu est infini, mais ils ne l'ouvraient à leur nouvel adepte que lorsqu'il frappait à leur porte avec un marteau d'or.

Aussi le comte, en faisant pour eux d'immenses sacrifices, gardait-il sa liberté et menaçait-il souvent de leur échapper. La position de monsieur de Barbasan était donc une lutte incessante.

Cependant, s'il n'avait point grandi en considération, le comte avait grandi en influence. Car tout proscrit qu'il était du monde, le monde comptait avec lui. Sans que rien de public attestât le pouvoir de monsieur de Barbasan, on savait qu'il était pour beaucoup dans toutes les élections publiques. Souvent il recevait le mot d'ordre des jésuites qui menaient la ville par ses principaux habitants, mais le plus souvent il le donnait lui-

même; il était tout-puissant par des affiliés dont il faisait la fortune.

D'un autre côté, il forçait l'opinion, non point à revenir à lui par rapport à son passé, du moins à se taire. Des fondations pieuses, des établissements considérables de charité, des cessions de terrains d'un prix élevé, étaient incessamment offerts par lui à la cité.

Quelques hommes des plus sévères hésitaient à accepter. Mais lorsque les clameurs de la misère, par exemple, réclamaient un hôpital, et qu'un homme venait, offrant de le construire et de l'établir à ses frais, il était bien difficile de refuser.

La dignité qui repousse le bienfait dont elle méprise la source est une vertu que tout le monde applaudit, parce qu'elle a la sanction du sacrifice personnel; mais celle qui n'eût fait au contraire que continuer la misère du peuple eût peut-être paru trop facile pour qu'on l'approuvât.

On acceptait donc les donations de monsieur de Barbasan, et son nom, exilé des réunions de la famille, s'écrivait solennellement au coin des rues et au fronton des édifices. C'était, à tout prendre, une position bizarre, et qui avait fait de monsieur de Barbasan un homme tout particulier.

Comme on le voit, la libéralité, qui eût été volontiers chez lui une qualité facile, était devenue pour lui un calcul.

En donnant, monsieur de Barbasan demandait le prix

de ses bienfaits ; et, en effet, il recevait très-exactement ce qui peut s'écrire et se préciser, mais il n'obtenait rien de ce qui n'a pas de corps pour ainsi dire, et ce qui était son ambition.

Il avait une rue qu'il appelait rue Barbasan. Mais dans cette même rue qu'il avait fait bâtir et dont il avait fait don à la ville, il voyait les habitants détourner la tête à sa rencontre et éviter autant que possible de le saluer.

Alors il lui prenait des rages furieuses, il entrait dans de véritables accès de mépris pour l'humanité. Il déclamait contre cette ville qui était, disait-il, à genoux devant son or, et qui, ingrate autant que lâche, repoussait la main du bienfaiteur dès que le bienfait n'y était plus.

Mais il avait beau faire, il avait beau vouloir porter accusation contre les ingrats, il n'estimait au fond de lui-même que ce qu'on lui refusait.

Il comprenait qu'on peut tout acheter, excepté cette estime sincère qui reste la suprême récompense de la vertu; alors il se désolait, et il eût volontiers effacé de sa propre main son nom de tous les monuments où il eût été écrit, pour voir se lever et se découvrir, à son approche, les habitants de la ville comme ils le faisaient pour un pauvre habitant de l'un de ses faubourgs, nommé Glosberg, vieux soldat échappé au massacre du 10 août, laissé pour mort, avec quinze coups de pique dans le corps, entre deux portes des Tuileries, et

qui, miraculeusement sauvé, était retourné dans son pays.

Par un hasard singulier, monsieur de Barbasan, qui servait dans les gardes-françaises en qualité de lieutenant, avant son départ pour les Indes, connaissait personnellement ce Glosberg, qui l'avait retiré du grand canal qui fait face au château, un jour qu'il s'y noyait pour avoir été pris d'un étourdissement et être tombé d'un batelet qu'il s'amusait à conduire.

On eût dit que la Providence avait placé ce Glosberg à côté de monsieur de Barbasan comme un enseignement permanent.

Chaque fois que monsieur de Barbasan le rencontrait, il parlait à Glosberg et celui-ci l'écoutait. Mais il y avait dans ces rencontres quelque chose qui disait toute l'histoire de ces deux hommes.

Barbasan voyait ce Glosberg, soit dans une rue de la ville, soit dans un des chemins qui avoisinaient la splendide maison et la pauvre ferme que le riche et le pauvre possédaient à une lieue de la ville; Barbasan, dis-je, rencontrait-il Glosberg, il allait à lui, l'abordait, lui demandait familièrement des nouvelles de sa santé, de ses affaires, de sa fille. Glosberg, droit comme un piquet, la tête découverte et les yeux baissés, répondait brièvement et froidement à un homme qu'il avait longtemps appris à respecter comme son supérieur.

Mais jamais la réponse n'allait au delà de la demande, jamais le vieux soldat ne disait un mot qui autorisât,

pour ainsi dire, son interlocuteur à continuer. Monsieur de Barbasan parlait seul quand il ne questionnait pas.

S'il arrivait que Glosberg laissât échapper une plainte sur les apparences de la récolte, monsieur de Barbasan hâtait d'offrir sa bourse, son crédit; mais, dans ce cas, Glosberg répondait froidement :

— Il y en a de plus malheureux que moi.

Et cette froide réponse était accompagnée d'un imperceptible mouvement de retraite qui en disait encore plus que ses paroles.

Monsieur de Barbasan sortait presque toujours désolé et malheureux de ces rencontres, et cependant, poussé par une force invincible, il les recherchait sans cesse. Le riche nabab était en face de ce pauvre paysan comme un amoureux qui se persuade qu'à force de soumissions et de prières il vaincra la femme qui ne l'aime pas; chaque fois qu'il la voit il l'implore et la flatte, chaque fois repoussé il la quitte avec une nouvelle douleur, et revient cependant chaque fois qu'il en peut saisir l'occasion.

Un mot amical, une ombre de pitié, même de la part de Glosberg, eussent été une conquête inappréciable pour le comte, comme ils l'eussent été pour l'amoureux. Mais Glosberg était implacable; c'était un bouclier d'acier poli sur lequel glissaient toutes les atteintes du comte.

Comme nous l'avons dit, monsieur de Barbasan avait

des accès de colère où il s'indignait de voir ses bienfaits acceptés; et c'était dans ces moments qu'il menaçait de quitter le pays, qu'il reprochait aux jésuites de ne le servir en rien, et qu'il obtenait d'eux des concessions qui, d'un autre côté, lui donnaient une énorme influence.

Ceux-ci, pour ne pas perdre le fruit énorme qu'ils tiraient de ses libéralités, obéissaient à ses caprices; ils s'employaient à faire réussir ou échouer des questions du plus haut intérêt, et il arrivait que cet homme repoussé par le mépris public, à qui l'on eût refusé le titre de citoyen s'il l'eût demandé publiquement, gouvernait souvent dans les conseils suprêmes et dictait les décisions des hommes qui ne l'eussent point salué.

C'était donc une existence tout à fait bizarre et exceptionnelle que celle de monsieur de Barbasan, existence qu'un sentiment respectable rendait encore plus malheureuse qu'on ne pouvait supposer.

Le comte avait un fils, et l'avenir de ce fils se renfermait pour lui dans une alternative cruelle.

« Ou bien la mésestime des hommes sera un héritage que je lui léguerai, se disait-il, et j'aurai à souffrir de son malheur et du mien : de son malheur dont il est innocent, et du mien dont je suis coupable.

» Ou bien on ne voudra pas le faire souffrir du crime de son père, et il recueillera la récompense d'une vie pure, et il faudra que le père vive méprisé à côté du fils honoré. »

C'était un autre supplice.

Mais ce qui était encore plus affreux à prévoir que cette position vis-à-vis des autres, c'était celle d'Olivier vis-à-vis de lui. Méprisé ! n'imputerait-il pas ce malheur à son père, et alors même qu'Olivier s'enfermerait dans un silence respectueux, n'entendrait-il pas le cri de cette âme souffrante parler dans ce silence même, et lui dire :

« Innocent, je souffre de vos fautes. »

Si le contraire arrivait, ce ne pouvait être qu'à la condition qu'Olivier mériterait dix fois l'estime qu'on aurait pour lui; et le comte comprenait que le fils qui ferait de si nobles efforts pour laver sur lui-même la honte du nom qu'il portait, souffrirait peut-être encore plus du mépris qu'on garderait à son père.

C'était là une terrible crainte pour monsieur de Barbasan, crainte que le caractère loyal et décidé d'Olivier ne faisait que rendre plus poignante. Alors il prenait de véritables désespoirs à cet homme, si riche et si envié; et il y avait des moments où il demandait à Dieu que son fils, emporté par ses passions, ne lui demandât que de l'or, et ne jugeât point la main qui le lui *prodiguait*. Il faisait entrer dans ses espérances les vices futurs de son fils.

Mais bientôt il se faisait horreur à lui-même d'avoir eu ces pensées, et il acceptait comme une punition méritée le jugement sévère qu'un jour à venir son fils porterait sur lui.

Il arriva, de ces contradictions perpétuelles, que les premières années de l'enfance d'Olivier furent détournées du droit chemin de la raison, à l'âge où le jugement des enfants demande, pour ne pas s'égarer, à être dirigé par une règle conforme et invariable.

Ainsi, lorsque monsieur de Barbasan était dans ses jours de tristesse repentante, lorsqu'il voulait racheter sa vie passée par la considération à venir de son fils, celui-ci vivait sous le régime sévère d'une éducation qui ne transigeait avec aucune faute, qui prêchait toutes les continences aussi bien que tous les devoirs.

Mais un jour venait où monsieur de Barbasan, emporté par une de ces colères qui naissaient en lui de ce qu'il appelait l'ingratitude publique, se disait avec rage, que probablement il ne gagnerait à se montrer si sévère envers son fils que sa haine et son mépris, et alors, oubliant toutes les résolutions prises, toutes les leçons données, il flattait les caprices d'Olivier; il l'aidait dans la paresse qu'il pouvait montrer, l'encourageait dans tous les désirs déraisonnables qui passaient par cette jeune tête. Ainsi Olivier n'avait pas onze ans que déjà deux ou trois fois il avait été soumis à la régularité d'une éducation presque disciplinaire, et que deux ou trois fois il en était sorti pour se voir donner des chevaux, des voitures, des laquais, avec le droit d'en disposer, et de l'or pour le jeter à qui le voulait.

A part la corruption constante et volontaire, il n'y a

pas d'éducation plus pernicieuse pour l'enfance que celle qui varie sans cesse dans sa règle et dans son but.

L'esprit de l'enfance a une énorme puissance de déduction logique, puissance instinctive qui agit bien avant qu'elle ait appris les formules scolastiques du raisonnement et même son nom; et il n'est rien de plus dangereux pour le développement de cet esprit que cette incertitude où le plongent des faits contradictoires, des opinions opposées, des règles diverses de conduite.

La conséquence naturelle d'une telle éducation, c'est de créer ces esprits incertains entre le bien et le mal, ne croyant à la sincérité d'aucune impulsion, à la vérité incontestable d'aucun principe; esprits sans but qui iront avec le bien si la route leur est facile, mais qui ne seront retenus par aucuns liens puissants s'ils rencontrent des obstacles trop rigoureux.

C'est sous de pareilles influences que se passèrent, pour Olivier, les premières années de l'enfance qui commencent à apprendre la vie, et déjà c'était un être volontaire, capricieux, dissipé; quelquefois soumis, laborieux et inerte, lorsque, à propos d'une échappée de monsieur de Barbasan, qui faillit le soustraire à l'influence des jésuites, les bons pères parvinrent à mettre à exécution un projet sur lequel ils l'avaient jusque-là trouvé fort rebelle.

Il est nécessaire de dire quelques mots des motifs de

la révolte du comte, et de ce qui en résulta pour l'avenir d'Olivier.

Une partie des bâtiments du collége de ces messieurs, et entre autres la chapelle, était dans un état déplorable.

Messieurs de la compagnie de Jésus savent un art où les meilleurs tireurs de toute la Suisse seraient fort embarrassés, c'est d'atteindre un but en visant ailleurs.

Ils se gardèrent bien de demander des secours à monsieur de Barbasan; ils adressèrent une supplique au conseil de la ville, qu'ils savaient ne pas vouloir leur accorder ce qu'ils demandaient. Ils obtinrent donc le refus qu'ils désiraient.

Ils se gardèrent encore d'aller porter leurs doléances à monsieur de Barbasan sur l'échec qu'ils avaient éprouvé, mais l'un d'eux alla lui parler d'un prêt que leur proposaient ses banquiers pour faire bâtir à leurs frais les bâtiments dont ils avaient besoin. L'affaire était vraie : la Suisse s'entend merveilleusement en spéculations, et les banquiers qui voulaient la faire n'étaient pas une invention.

Mais précisément parce qu'ils n'étaient pas une invention, l'affaire était fort lourde pour la communauté. On s'adressait donc purement et simplement aux lumières de monsieur de Barbasan; mais l'habile homme chargé de le consulter le quitta sur cette péroraison :

— Oui, je sais toute l'économie qu'il nous faudra, tous les efforts que nous aurons à faire pour arriver à notre libération, mais c'est ici une question plus haute que celle de notre intérêt premier. Nous voulons montrer à la cité qu'elle a manqué de grandeur, de libéralité, d'intelligence...

C'est une leçon qu'il lui faut donner et qu'elle mérite; et en voyant quels sacrifices nous nous imposons pour améliorer un établissement où les enfants des plus riches et des plus pauvres familles reçoivent leur instruction, elle aura honte de ce qu'elle aura fait.

Assurément c'était là une sotte raison, à la prendre pour ce qu'elle valait en elle-même; mais c'était une admirable raison pour le fruit qu'elle devait rapporter.

Le négociateur laissa monsieur de Barbasan sur cette résolution de la compagnie, et la semence si habilement jetée germa, précisément comme l'attendaient les jésuites, dans un esprit dont ils connaissaient toutes les dispositions. Cette idée de donner une leçon à la ville, de lui montrer une congrégation pauvre en apparence, et prête à s'exposer à de rigoureuses privations en faveur des enfants de la cité; cette idée fermentait dans la tête de monsieur de Barbasan; il se dit que si une pareille libéralité devait faire tant d'honneur à une congrégation, elle en ferait encore plus à l'homme qui seul se chargerait de l'accomplissement de ce grand bienfait.

Une fois dans la voie de ce raisonnement, et la soif ardente qu'avait monsieur de Barbasan de conquérir les faveurs publiques cédant à l'adroite insinuation des jésuites, le parti du comte fut bientôt pris.

Une semaine après la confidence qui lui avait été faite, il annonçait à ses amis les jésuites qu'il se chargeait des frais des constructions qu'ils avaient à faire.

Le bienfait fut accepté avec d'immenses acclamations de reconnaissance.

La chapelle fut édifiée, et comme on ne pouvait changer l'invocation... on y adjoignit une vaste salle qu'on nomma la salle Saint-Charles, pour rappeler qu'on la devait à monsieur Charles de Barbasan. Une pierre gravée en conserva le souvenir. Mais cette pierre, et nous rapportons ce petit détail parce que ceux qui savent de qui nous devons parler le connaissent, et qu'il est d'ailleurs un trait admirable de la morale des jésuites; cette pierre, dis-je, fut ajustée au sommet de la salle, au fleuron qui formait les quatre arêtes d'une ogive.

Mais ce n'était pas assez qu'elle fût illisible à une pareille hauteur, on ne fit pour ainsi dire que coller une dalle de quelques lignes par-dessus une autre pierre, portant une inscription pareille à l'œil, mais où le nom de monsieur de Barbasan était oublié, puis, comme cela devait arriver, la pierre se détacha ou fut détachée, et il ne fut plus question des bienfaits de monsieur de Barbasan.

Quant au nom de la salle Saint-Charles, qui n'apprenait rien à personne, il était gravé en lettres d'or au-dessus de la porte de la salle.

Cependant la pierre en question et l'inscription existaient encore lorsque arriva le fait suivant :

Ladite salle Saint-Charles, entreprise et achevée en moins d'une année aux frais de monsieur de Barbasan, fut inaugurée par la distribution des prix.

Le comte devait s'attendre et il s'attendait en effet que dans le discours qui précède cette touchante cérémonie, son nom trouverait place et qu'un éloge public le viendrait payer des sommes considérables qu'il avait dépensées. Mais voyez le malheur du comte! le discours du chef du collége, qui lui avait montré le passage où il était question de lui, ne fut pas prononcé...

Ce chef pieux s'était évanoui au moment de prendre la parole.

Il y avait bien d'autres discours, mais personne n'avait voulu toucher à un sujet que le supérieur s'était réservé.

Monsieur de Barbasan, furieux, mais doutant de la mauvaise foi des jésuites, avait glissé à l'oreille de l'un d'eux qu'il était facile de le charger, dans quelques phrases improvisées, de remettre à monsieur de Barbasan quelques-uns des prix les plus importants à distribuer.

Mais il se trouva que cette mission appartenait à des

magistrats qui la considéraient à si grand honneur, qu'ils ne pardonneraient point à la congrégation d'en être dépouillés par qui que ce fût.

Enfin, de manége en manége, d'atermoiement en atermoiement, on arriva à la fin de la cérémonie sans qu'il fût plus question du bienfaiteur que de l'empereur de la Chine.

Ceci outra monsieur de Barbasan, et il eut avec le supérieur, revenu de son évanouissement, une explication des plus violentes, où celui-ci, après avoir offert à monsieur de Barbasan les réparations les plus dérisoires, poussé à bout dans ses hypocrisies par la colère de monsieur de Barbasan, osa lui dire en face « qu'après tout, ce n'était qu'une faible restitution d'une richesse mal acquise. » Le coup fut terrible, mais il fallut l'accepter.

Les prêtres partagent avec les femmes le tout-puissant privilége d'être calomniateurs ou insolents, sans qu'on puisse leur infliger la correction de leur insolence.

Comme les femmes, ils ont l'air de faire de leur prétendue faiblesse une force qui ose tout, parce qu'elle est sûre de l'impunité.

Et pour peu qu'on les contredise, ils ont, comme elles, des cris de victimes qui abusent les sots et font pleurer les vieilles servantes et les jeunes adeptes qu'ils élèvent à ce métier.

Il fallut donc que monsieur de Barbasan, le pieux

bienfaiteur de l'année précédente, le généreux protecteur des défenseurs de la religion, s'entendît dire en face qu'il n'était qu'un faquin qui devait être très-heureux qu'on voulût bien accepter ses bienfaits.

Les jésuites avaient bien mieux fait que les magistrats, qui du moins acceptaient tout haut et remerciaient tout haut.

Cependant ce trait dépassa de beaucoup toute la patience et la résignation du comte. Il se retira dans sa maison de campagne, où les jésuites le laissèrent fort tranquille.

## VII

### SUITE

Avant de raconter par quels moyens et par quel nouvel intérêt ils le recherchèrent avec leur habileté ordinaire, et par quel lien ils cherchèrent à se l'attacher irrévocablement, il faut que je dise ce qui advint de la retraite du comte dans sa maison des champs.

Je crois avoir dit qu'il avait pour voisin le vieux Glosberg, et qu'il cherchait le plus souvent qu'il pouvait à le rencontrer. En effet, il eût payé cher un signe amical de la part du vieux soldat, vénéré pour la fidélité avec laquelle il s'était fait tuer sur le seuil de la porte de Louis XVI.

En disant que Glosberg s'était fait tuer, quoiqu'il fût encore vivant, je me sers du mot propre, car quinze blessures héroïquement reçues et affrontées jusqu'à la dernière prouvaient qu'il y avait mis toute sa bonne volonté, et que ce n'était pas sa faute s'il avait été plus fort que la mort, à laquelle il avait ouvert ses quinze portes toutes larges et profondes. Donc, un signe d'amitié de ce brave eût été pour le comte comme une sorte d'absolution de sa faute.

Il l'avait longtemps cherché, mais il ne l'avait pas obtenu; et quand monsieur de Barbasan se retira à la campagne, on s'attendit à le voir chercher à se rapprocher de Glosberg. Mais il n'en fut pas ainsi; le comte, éclairé par le dernier trait des jésuites, avait résolu de ne plus poursuivre une lutte où il était toujours vaincu après avoir toujours fait les frais de la guerre.

Il se dit que puisqu'il n'avait pu obtenir par ses bienfaits cette considération qu'il désirait si ardemment, elle viendrait peut-être le chercher quand il paraîtrait la dédaigner. Il se détourna de tous ceux dont il avait cherché l'estime; et au lieu de rechercher Glosberg, comme il le faisait jadis, il l'évita avec soin toutes les fois qu'il le rencontrait, ce qui arrivait assez souvent, la chaumière du paysan étant à peine à deux cents pas du château du comte.

Monsieur de Barbasan s'était donc renfermé dans son château.

Homme fort instruit et d'une instruction bien digé-

rée, il s'attacha à l'instruction de son fils, et se fit, ainsi qu'à Olivier, une distribution de son temps qui ne laissait pas une seule heure du jour inoccupée.

C'était d'une part les études classiques, d'une autre, les exercices du corps, l'accomplissement des devoirs religieux, les longues promenades, les entretiens en langues étrangères, que monsieur de Barbasan parlait à merveille ; à des jours donnés, les courses à cheval, la chasse, le maniement des armes ; tout cela si bien réglé, que dans cette vie solitaire il y avait heure pour tout, excepté pour l'inaction ou l'amusement.

Olivier gagna à cette vie, qui dura plus d'un an, une aptitude rare au travail, une teinture générale de beaucoup de connaissances mal enseignées dans les colléges, et, physiquement, une vigueur et une agilité que l'apparence frêle de sa complexion ne semblait pas promettre.

Occupé seulement de son fils, ravi de ses progrès, fier de son intelligence, de son courage, de sa beauté, monsieur de Barbasan avait trouvé tout ce qu'il pouvait désormais espérer de bonheur ; c'est-à-dire que ne touchant plus au monde, il n'était plus blessé par lui.

Mais, par une fatalité qui devait tôt ou tard l'atteindre, ce fut dans la retraite que lui fut porté le coup terrible qu'il redoutait le plus.

Un jour qu'il était enfermé avec son fils dans la bibliothèque où Olivier travaillait, on vint dire à mon-

sieur de Barbasan que Glosberg désirait lui parler. Cette visite surprit le comte.

C'était plus qu'il n'en avait jamais obtenu du vieux soldat, qu'il avait cent fois invité à venir dans son château et qui s'en était toujours dispensé.

Curieux de savoir ce qui pouvait amener Glosberg, le comte donna l'ordre de l'introduire.

— Assieds-toi, mon brave, lui dit-il amicalement en lui montrant une chaise.

Glosberg resta debout, son large chapeau à la main, le corps raide comme au temps où il portait l'uniforme, et les yeux baissés.

— C'est inutile, répondit-il froidement.

Ce n'était point là le refus d'un inférieur qui craint de manquer de déférence envers son supérieur, mais celui d'un homme qui, forcé d'entrer dans une maison dont il lui a répugné de franchir le seuil, repousse tout ce qui pourrait faire croire qu'il accepte la moindre marque d'hospitalité. Monsieur de Barbasan était trop bien sur ses gardes à ce sujet pour ne pas le comprendre ainsi.

Il regretta le ton bienveillant dont il avait parlé au soldat, et lui répliqua avec une brusquerie comme il ne lui en avait jamais montré :

— Comme il vous plaira.

A cette parole durement prononcée, Olivier regarda son père avec étonnement.

Il l'avait autrefois entendu parler à ce soldat avec la plus grande douceur, presque avec de la déférence, et il ne se rendait point compte de cette brusquerie qu'il ne croyait pas méritée. La mauvaise humeur du comte ne toucha pas plus le vieux soldat que ne l'avait fait ses avances, et il resta immobile.

Cependant le comte ne l'interrogeait pas ; enfermé dans son dépit, il attendait pour refuser, quoi que ce fût qu'on vînt lui demander. De son côté, le vieux Glosberg, si fort sur la réponse, était horriblement embarrassé d'exposer l'affaire qui l'appelait.

Enfin le comte, impatienté d'attendre, lui dit :

— Eh bien, monsieur Glosberg, que me voulez-vous? vous êtes probablement venu pour quelque chose.

— Sans doute, monsieur le comte, fit le soldat d'un ton grave, ce n'est pas pour rien que je me suis décidé à entrer dans votre maison.

— Et comme je suppose que les pieds vous brûlent d'en sortir, je vous conseille de vous dépêcher de parler.

— C'est long à vous expliquer, monsieur le comte, quoiqu'il y ait cependant un moyen d'arranger l'affaire.

— Commençons par là.

— Eh bien, monsieur le comte, voulez-vous me vendre le lavoir qui est à l'extrémité de votre parc et qui touche presque à ma maison ?

Le comte regarda Glosberg et lui dit :

— Non.

Glosberg resta immobile pendant quelques secondes, puis il fit un demi-tour pour se retirer.

Mais aussitôt il s'arrêta et reprit :

— Je vous en donne le double de ce qu'il vaut.

— Je suis assez riche comme ça, fit le comte. Je ne vends pas mes propriétés pour plus qu'elles ne valent.

Glosberg poussa un gros soupir et dit en saluant :

— C'est bon, nous quitterons le pays.

— A cause de ce lavoir ? lui dit le comte.

— Oui.

— Écoute, Glosberg, dit le comte en le rappelant : un jour tu as dit devant moi que l'humidité envahissait ton habitation, que les terrains dépendants de mon parc déversaient les eaux chez toi, et que ta fille Thérèse souffrait souvent de cette humidité.

Sans vous en rien dire, maître Glosberg, j'ai fait faire des tranchées dans mon parc, j'ai réuni dans un seul canal toutes les sources dispersées à droite et à gauche qui te donnaient cette humidité, et je les ai amenées dans ce lavoir que j'ai mis à ta porte pour que tu puisses t'en servir.

J'ai été plus loin, je te l'ai offert... tu l'as refusé. Alors j'en ai donné la jouissance à tous les habitants du pays.

T'ai-je blessé en quoi que ce soit?

Glosberg baissa la tête et parut hésiter longtemps avant de répondre.

Enfin il repartit, mais du ton d'un homme qui parle à regret :

— Vous avez fait une bonne chose, monsieur le comte, et la maison est saine à présent, et Thérèse n'est plus malade comme elle l'était... C'est bon, et vous l'avez fait... Et je vous en aurais remercié... si je l'avais pu...

Le comte cherchait à deviner les sentiments de Glosberg, et enfin, celui-ci poussé à bout, ajouta, mais en baissant la voix et en jetant autour de lui un regard alarmé comme pour voir si personne ne l'entendait :

— Et tenez, monsieur le comte, je vous en remercie.

Le vieux soldat avait presque honte de sa reconnaissance.

Le comte contint à grand'peine une sourde exclamation de colère, tandis qu'Olivier observait l'entretien, ne comprenant rien ni à la manière dont parlait Glosberg, ni à l'agitation qu'éprouvait son père.

— Ah! fit le comte, tu m'en remercies.

— Oui, reprit le soldat d'une façon étrange; car il est possible que le lavoir fasse plus de mal à Thérèse, à l'heure qu'il est, qu'il ne lui a fait de bien.

— Comment? reprit le comte d'un ton interrogateur.

— Ce ne sera plus un bien d'avoir sauvé la santé de l'enfant, si ça doit porter atteinte à son cœur.

— Un lavoir! fit le comte.

— Oui, dit Glosberg.

— Comment cela se fait-il?

Glosberg hésita encore, et repartit enfin :

— Je vous avais dit que ce serait bien long, et je le vois, c'est trop long... nous quitterons le pays.

La curiosité et l'impatience du comte étaient excitées au plus haut degré; enfin il lui dit :

— Eh bien, si je te vendais ce lavoir?

— Je le ferais détruire ou fermer.

— Pourquoi donc?

— C'est que probablement vous ne savez pas tout. Il y a à côté du lavoir une maisonnette.

— Oui, dit le comte, une buanderie que j'ai voulu te donner aussi.

— Eh bien, elle est occupée cette buanderie.

— Depuis quand?

— Dame! vous l'avez fait ouvrir en disant : « Qu'on y laisse en paix ceux qui viendront y chercher un asile. »

— Est-ce un crime?

— Monsieur le comte, c'est peut-être une bonne action de faire un hôpital pour les braves gens qui ne peu-

vent plus travailler... mais il n'en est pas de même d'ouvrir un asile aux premiers vagabonds venus, qui, au lieu de travailler pour s'en procurer un, se gobergent dans leur fainéantise lorsqu'ils sont sûrs d'un abri.

— Ah ! ah !... dit monsieur de Barbasan, le voisinage qui est là vous déplaît, maître Glosberg?

— Monsieur le comte, dit le Suisse avec un accent grave et ferme, vous avez un fils, dont vous voulez faire un savant... et vous le tenez en compagnie de ses livres... mais si vous aviez une fille et que vous fussiez pauvre, vous voudriez d'abord en faire une honnête femme... parce que l'honneur c'est le seul patrimoine du pauvre.

Le comte était à la torture.

— Eh bien, imaginez-vous qu'il y a huit jours, est venu se loger là, à cette buanderie, un tas de chanteurs ambulants, de filles qui font des tours de... le bon Dieu permet que ça vive et que ça ait un nom... mais je ne le sais pas.

— Après fit le comte?

— Après... ils sont là, tantôt les uns, tantôt les autres, qui parlent, qui chantent... c'est affreux... ils ont des habits singuliers... une enfant de dix ans, vous comprenez... c'est envieux... ça regarde... Je suis à la terre et au labour, moi... Thérèse est à la maison, elle voit... elle entend... vous comprenez, monsieur le comte?

— Après? dit monsieur de Barbasan.

— Je ne peux pas l'accuser, elle ne sait ce qu'elle

fait... mais ne voilà-t-il pas que l'autre soir en rentrant, j'entends Thérèse qui répétait une certaine chanson d'une fille qu'on appelle Marie...

Est-il possible, mon Dieu! qu'on donne le nom de la sainte Vierge à une pareille créature!...

Enfin... et ça c'est horrible... cette nuit j'entendais du bruit dans la chambre de Thérèse... Je me lève doucement et je la vois qui essayait leurs danses.

Glosberg serra les poings, et, levant les yeux au ciel, il reprit :

— Ah! tonnerre!...

Tout à coup il s'arrêta et ajouta avec tristesse :

— Mais si je l'avais battue il fallait lui dire qu'elle faisait mal. L'enfant m'aurait demandé pourquoi... et qu'est-ce que je lui aurais dit? Ah! bon Dieu, les enfants apprennent assez vite qu'il y a du mal.

Je ne lui ai rien dit, mais je suis venu ce matin... vous demander si vous voulez me vendre le lavoir et la masure. Alors j'aurai le droit...

— De chasser ces malheureux ? dit le comte.

— Oui.

— Ce n'est guère charitable.

Le Suisse sortit de son immobilité et dit d'un air stupéfait :

— De la charité pour le vice!... de la charité pour la débauche! est-ce qu'on nourrit les vipères? est-ce qu'on jette du pain aux chiens enragés ? De la charité

pour ces créatures-là... c'est salir l'aumône qu'on fait aux malheureux.

Le comte regarda le vieux soldat d'un air irrité, celui-ci rentra dans la tenue respectueuse qu'il affectait vis-à-vis du comte.

— Après tout, lui dit-il, vous êtes le maître... Ils peuvent rester... nous quitterons le pays.

— Comme il vous plaira, fit le comte en se levant. Peut-être ceux-ci me seront reconnaissants de l'abri que je leur prête, ajouta-t-il avec une amertume que Glosberg comprit à merveille.

Il avait fait un pas pour sortir, et il s'arrêta.

— Ce qui est bien est bien, dit-il, et si...

Le mot ne put pas sortir de la gorge.

— Et si je les chassais, si je te donnais ce lavoir, me remercierais-tu?

— J'aimerais mieux l'acheter, fit Glosberg en baissant la tête.

Jamais on n'avait plus cruellement montré à un homme l'horreur qu'inspire l'idée de lui devoir quelque chose.

Monsieur de Barbasan chancela, il pâlit et faillit tomber à la renverse. Il voulut en vain se maîtriser; mais l'émotion était si poignante, que des larmes de rage et de désespoir furent près de le suffoquer, et il s'élança hors de son cabinet en laissant Glosberg presque aussi étonné qu'épouvanté de l'effet qu'il avait pro-

duit; et Olivier, en ouvrant de grands yeux, ne comprenait rien ni à la colère, ni à la douleur de son père, ni à la manière dont Glosberg repoussait le don que le comte voulait lui faire.

— Pourquoi ne voulez-vous pas que mon père vous donne ce lavoir?

Glosberg regarda cet enfant au visage candide, une profonde tristesse se peignit sur son visage, mais, au lieu de lui répondre, il s'éloigna à son tour en disant tout bas :

— Pauvre petit!

Quand le comte rentra dans son cabinet, il était encore plus sombre et plus défait que quand il l'avait quitté.

— Voyons votre travail, dit-il brusquement à son fils.

Malheureusement pour Olivier, il s'était occupé de toute autre chose que de son travail; il n'avait fait que rêver à la scène qui venait d'avoir lieu entre son père et Glosberg.

Le comte était de fort mauvaise humeur, la remontrance qu'il fit à son fils fut violente et injuste... L'enfant se révolta; monsieur de Barbasan, égaré par la colère, lui infligea de sa main une correction cruelle et eut l'imprudence de laisser échapper ces paroles:

— Ah ! ce vieil imbécile vous a fait sans doute la leçon... il vous a dit que vous pouviez impunément mépriser votre père...

Et, sur cette parole, il s'irrita de plus en plus, sans pouvoir arracher d'Olivier une réponse à des questions qui étonnaient l'enfant, mais qu'il ne comprenait pas. Parmi toutes les exclamations de monsieur de Barbasan, il dit à plusieurs fois :

— Eh bien, que ces mendiants demeurent, et ils me débarrasseront de ce misérable...

Puis il ajouta, en pensant à l'affront qui venait de lui être fait :

— Oh ! je lui ferai payer cher son insolence... Je le ruinerai... je...

Et emporté par cette ivresse de la colère qui frappe sur tout ce qui se présente, il s'arrêtait pour dire à son fils qui demeurait immobile et épouvanté devant ce délire furieux :

— Pourquoi me regardez-vous ? pourquoi m'écoutez-vous ?...

Et comme l'enfant ne savait que répondre, monsieur de Barbasan le repoussa durement, le chassa de son cabinet en lui disant :

— Sortez... sortez... Va, je te déteste aussi comme tous les autres !

L'enfant alla s'enfermer dans sa chambre, le cœur gros de colère, la tête bouleversée, accusant son père... le trouvant injuste, cruel... fou...

L'esprit de l'enfance est en général résolu, obstiné : résolu, parce qu'il est irréfléchi ; obstiné, parce que,

borné à l'intelligence d'idées simples, il n'admet aucune des idées accessoires qui modifient ces idées.

Olivier, resté dans la solitude, conçut le projet d'échapper à la tyrannie de son père. Nulles craintes matérielles ne l'arrêtèrent, il n'était pas d'âge à les apprécier. Nulle appréhension morale ne fit chanceler cette résolution, n'était-il pas injustement puni? n'était-il pas haï? on le lui avait dit.

Cependant la solitude agit tout différemment sur monsieur de Barbasan : il se repentit de sa conduite envers son fils. Il se promit de la réparer en se montrant à l'avenir plus maître de lui; il compta d'ailleurs sur la légèreté des impressions de l'enfance pour effacer le souvenir de cette algarade; mais, tout en s'accusant d'avoir à la fois manqué de prudence et de bonté avec son fils, il en voulut plus que jamais à Glosberg d'être la cause de cette scène; et ne sachant de meilleur moyen de le punir que de le frapper du côté qu'il s'était montré vulnérable, il monta à cheval, alla au lavoir, et, devant Glosberg, dont la maison était située de l'autre côté du petit chemin qui séparait son parc de la propriété du vieux soldat, il jeta de l'or aux bohémiens, qu'il invita à se livrer à leurs jeux et à toutes les turbulences de leurs joies sauvages.

Glosberg l'entendit, mais il ne montra ni colère ni humeur des ordres du comte. De son côté, il avait réfléchi. Il avait compris la colère de monsieur de Barbasan par la douleur qu'il avait dû lui causer.

Au moment où le comte était passé sur la route, Glosberg, assis devant sa porte, s'était levé, et tant que le comte avait parlé, il était resté immobile et la tête découverte, quoique le ton élevé et railleur dont s'exprimait le comte fût à son adresse.

Monsieur de Barbasan eut beau faire, il ne tira pas du vieux soldat une plainte, un signe de mécontentement.

Piqué de son impuissance et de la résistance passive de cet homme, sur lequel ses bravades n'agissaient pas plus que n'avaient fait ses flatteries, le comte chercha une distraction à sa colère dans la fatigue d'une longue course. Il lança son cheval au galop, et après avoir erré sans but le reste de la journée, il rentra chez lui à une heure assez avancée de la nuit.

Il s'informa de son fils et apprit qu'il s'était retiré dans sa chambre à l'heure accoutumée; il demanda quelle avait été l'occupation de sa journée.

Un domestique lui répondit en baissant les yeux :

— Il a pleuré, monsieur le comte.

Cette naïve réponse fut douloureuse à monsieur de Barbasan.

Toute sa colère était tombée. Il s'était remis en présence de sa vie tout entière, et, s'il n'en arriva pas au remords de tout ce qu'il avait fait, il en éprouva du moins tout le désespoir; c'est-à-dire que, s'il ne s'en avoua pas toute l'infamie, il en mesura du moins tout le malheur.

## VIII

### PRESSENTIMENT

Les nuits ainsi passées sont longues et cruelles, et quoiqu'il fût déjà bien tard, monsieur de Barbasan ne dormait pas encore, lorsqu'un domestique introduisit mystérieusement auprès de lui une bohémienne qui avait insisté pour le voir immédiatement.

Soit curiosité, soit plutôt pour chercher une distraction à ses pensées, monsieur de Barbasan fit ce qu'elle voulait, et la suivit à un rendez-vous nocturne qui lui était demandé par une bohémienne mourante. Ce qu'il arriva de ce rendez-vous se rapporte trop directement à une autre partie de cette histoire pour qu'il soit nécessaire de la raconter ici.

Nous dirons seulement que le jour commençait à peine à poindre quand monsieur de Barbasan rentra. Tout dormait dans le château, de façon qu'il fut le premier à entendre s'agiter la cloche de la grille.

Les croisées de la chambre de monsieur de Barbasan se trouvaient en face de l'avenue qui menait de cette grille au péristyle de la maison. Sans autre motif que de regarder pour ainsi dire hors de lui-même, il s'approcha de sa fenêtre pour voir qui venait à cette heure;

et son étonnement fut grand de voir Glosberg ramenant Olivier par la main.

Sans chercher à pénétrer la cause de cette étrange aventure, monsieur de Barbasan descendit en toute hâte, et il arriva à la porte de l'antichambre au moment où Glosberg disait à un domestique :

— Monsieur Olivier s'est attardé hier dans la campagne. Il s'est égaré dans la nuit; il s'est heureusement retrouvé près de ma maison.... et je vous le ramène.

— Bon, bon, dit le domestique; monsieur Olivier n'est pas un jeune homme capable de s'égarer, si ce n'est de bonne volonté. D'ailleurs, il expliquera cela à monsieur le comte comme il l'entendra.

— Non, non, dit Glosberg. Pourquoi le faire gronder... il est très-repentant de ce qu'il a fait, n'est-ce pas?

— Oh! oui, dit Olivier en pleurant.

— Emmenez-le se coucher, fit Glosberg; car il n'a pas voulu dormir à la maison.

—Allez... dit le domestique; ah! vous mériteriez bien qu'on vous fît gronder!

L'enfant sortit pour retourner à sa chambre.

— Je l'ai assez grondé, dit Glosberg au domestique.

— Cependant, reprit celui-ci, si monsieur le comte apprend cela... il me chassera pour le lui avoir caché.

— C'est possible... fit Glosberg, et pourtant vous lui ferez bien du chagrin si vous le lui dites.

— Dame ! fit le domestique.

— Tenez... reprit Glosberg, moi... voilà comme je suis... mais je ne pardonnerais pas à l'homme qui viendrait m'apprendre que ma fille a voulu quitter ma maison parce qu'elle s'y trouve trop malheureuse... Et puis, qui sait... l'enfant en souffrira peut-être... Le père en souffrira, c'est sûr...

N'en parlez pas, c'est mieux pour tous... et puis, jusqu'à ce que je quitte le pays, ce qui ne sera pas long, j'aime autant que monsieur le comte ne sache pas qu'il me doit ce service-là.

Glosberg s'éloigna, et le comte remonta chez lui.

Il serait difficile de dire tout ce que cet homme emporta de malheur de l'entretien qu'il venait d'entendre. Son fils voulait fuir... et il devait son retour à l'homme qui l'avait si cruellement offensé la veille.

Cependant, cette douleur ne se tourna point en colère ; il fut désespéré, mais au lieu de se venger, il ne voulut pas être en reste avec Glosberg, et dès que le jour fut assez avancé, il se rendit chez lui.

Le comte était entré chez son fils, qu'il avait trouvé endormi, la tête appuyée sur le cahier où il avait essayé vainement de faire le devoir de chaque jour.

Cet aspect fit une vive impression au comte. L'enfant ne s'était pas couché ; il n'avait pas voulu dormir, il avait tenté de faire le travail oublié la veille, mais le sommeil avait été plus fort.

— Il a donc bien peur de moi, se dit le comte, qu'il a fait cela?

Des larmes amères coulaient sur les joues de monsieur de Barbasan. Mais il ne voulut pas l'éveiller; que lui aurait-il dit? Il sortit, après avoir recommandé à ses gens de dire à Olivier qu'il le dispensait de travail.

— C'est une faute, pensa-t-il; que peut-il conclure de cette indulgence? que parce qu'il a mal fait, il est dispensé de son labeur. Ah! je ne puis que faire des fautes... car puis-je savoir ce que lui a dit ce Glosberg!

Tourmenté de cette idée, le comte se rendit à la maison du vieux soldat. Elle était exactement fermée, et les bohémiens, assemblés devant la maison, buvaient et chantaient au milieu des transports de la licence la plus furieuse.

Le comte leur imposa silence, et les força à rentrer dans la maison attenante au lavoir, en leur ordonnant de quitter dès le soir même l'asile qu'il avait bien voulu leur prêter. A cette occasion même, il arriva un événement dont je parlerai plus tard, mais qui ne ferait qu'interrompre la marche de ce récit.

D'ailleurs, je préfère le raconter comme je l'appris moi-même: on en comprendra toute l'importance.

Après avoir donné ses ordres aux bohémiens, le comte alla frapper à la maison de Glosberg... Le silence avait remplacé le tumulte de la fête de ces misérables, et le comte put entendre un pas prudent s'approcher de la porte de la maison.

Il frappa de nouveau.

Tout à coup la porte s'ouvrit avec violence et Glosberg se montra armé d'un fléau qu'il leva sur le comte avec une menace terrible; mais il s'arrêta à l'aspect du comte et baissa son arme.

— Pardon, lui dit-il, monsieur le comte, en demeurant sur le seuil de sa porte; mais ces gens n'ont fait que hurler pendant toute la nuit; ils ont osé tout ce qu'on peut oser quand on se sent soutenu par un homme riche; ils n'ont pas dépassé la limite de votre terre, et je n'ai rien dit; mais il y en a un qui a osé venir jusque sous les fenêtres de ma maison; là, ajouta-t-il, sur mon terrain, à moi... J'étais le maître là... je l'ai saisi... et sans les cris de Thérèse, il n'aurait plus dansé ni chanté, je vous en réponds... mais Thérèse a eu peur et je l'ai lâché.

Seulement, je les ai avertis que s'ils approchaient de ma maison... je les corrigerais de façon qu'ils ne fussent pas tentés de recommencer. Tout à l'heure il s'est fait un grand silence... J'ai cru qu'ils méditaient quelqu'un de leurs tours d'enfer... et lorsque j'ai entendu frapper à la porte, je me suis dit :

« Les voilà qui veulent m'insulter... » Alors... c'est pour ça... vous comprenez... Là-bas, ils sont chez vous... je n'ai rien à dire... mais ici...

L'expression de la physionomie de Glosberg acheva la phrase.

Le comte comprit parfaitement que Glosberg eût tué quiconque eût violé le saint asile que la propriété doit à son maître.

— Dans quelques heures, dit le comte, ils ne seront plus vos voisins.

Glosberg regarda monsieur de Barbasan, et s'inclina sans se déranger du milieu de sa porte.

— Je suis reconnaissant, moi, dit le comte, et je sais ce que vous avez fait pour mon fils.

— On vous l'a dit? fit Glosberg, comme mécontent de ce qu'on avait trahi son secret.

— Je l'ai vu, et je suis venu pour vous en remercier.

En parlant ainsi, il fit un mouvement pour entrer dans la maison.

Glosberg recula d'un pas, mais avec la mine sombre d'un homme qui n'ose pas interdire sa maison à celui qui s'y présente, mais qui souffre de le voir en franchir le seuil.

Le comte s'aperçut de cette répugnance; mais il était venu avec un dessein bien arrêté d'avoir un entretien avec Glosberg, et il lui dit :

— Je suis venu parce que je veux que vous me disiez pourquoi mon fils a voulu quitter ma maison. C'est, ajouta-t-il, un père qui parle à un père... Hier, j'ai eu tort lorsque vous m'avez parlé du danger qu'avait pour votre fille le voisinage de ces misérables.

Oui, Glosberg, il faut laisser au cœur des enfants

toute leur pureté ; il ne faut pas, ajouta-t-il d'une voix plus émue, qu'ils sachent qu'il y a du mal dans ce monde.

— Ah ! reprit Glosberg, dont l'instinct délicat comprimait les paroles douloureuses et à demi obscures du comte, mais dont la rude simplicité ne trouvait pas d'expression voilée pour lui dire sa propre pensée ; ah ! reprit-il, vous ne croyez pas que j'aie été capable de lui dire quelque chose contre vous ?

Monsieur de Barbasan fut près de quitter la partie, mais il s'était imposé le courage de cet entretien ; il y avait prévu des coups douloureux, des allures cruelles ; il se remit et répondit :

— Le respect que vous avez pour l'innocence de votre fille m'est un sûr garant de la manière dont vous avez parlé à mon fils ; mais c'est ce qu'il vous a dit, ce qu'il a cru comprendre, ce dont il s'est plaint ?

— Il a dit que vous étiez très-méchant, fit une petite voix douce partie du fond de la vaste pièce à la porte de laquelle monsieur de Barbasan était arrêté.

— Silence, Thérèse, dit le vieux soldat en se tournant vers sa fille, qui montrait sa ravissante tête d'enfant gâtée à la porte opposée.

Le comte, sans s'en douter, profita du mouvement de Glosberg pour entrer tout à fait dans la maison.

— Laisse-la parler, dit-il à Glosberg, qui faisait un air fâché à sa fille ; elle me dira au moins la vérité.

Le vieux soldat contemplait alors sa fille; mais toute sa mauvaise humeur, toute la rigueur de ses principes fléchissaient devant cette jeune figure, si jolie, si spirituelle, si coquette.

Il était difficile de prévoir ce que la nature avait mis dans le cœur de Thérèse.

Enfant mobile et rapide, emportée toujours par la pensée du moment, pensée toujours changeante, elle allait de çà et de là dans son humeur capricieuse, échappant sans cesse à la main qui voulait la saisir; inattentive en apparence, il lui était arrivé cent fois, lorsque son père lui faisait de graves remontrances, qu'elle s'écriait tout à coup sur un oiseau qui passait; qu'elle s'échappait pour aller chercher un joujou avec lequel elle revenait s'asseoir devant Glosberg pour écouter le reste de sa leçon ; d'autres fois, elle l'interrompait par une question qui était à mille lieues de ce dont on lui parlait.

Cependant, quelques jours après, cette enfant, si inattentive en apparence, avait tout entendu, tout retenu, plus que son père ne l'eût désiré souvent.

Cependant, quelquefois, elle dépassait la patience du vieux soldat, en jouant indifféremment, ou en riant s'il la grondait. Alors Glosberg se fâchait ; et alors aussi Thérèse commençait ses coquetteries.

C'étaient de petits airs contrits, puis de petits regards languissants jetés en dessous, de gros sanglots et de grands soupirs ; et si elle parvenait à rencontrer les

yeux de Glosberg, une petite moue triste et suppliante; et, s'il faisait mine de se détourner, des exclamations sur le chagrin qu'on lui faisait; ou bien, s'il acceptait la mine suppliante qu'on lui adressait, elle courait à lui avec des rires et des cris joyeux, et, malgré les résistances désespérées du vieux soldat, grimpait à ses jambes, s'attachait à ses bras; et, leste et adroite comme une jeune chatte, gravissait pour ainsi dire le colosse; et une fois qu'elle avait attaché ses bras autour de son cou, elle l'embrassait, elle le caressait si bien, que Glosberg avait toutes les peines du monde à ne pas lui demander pardon de l'avoir contrariée.

C'est une grave question de romancier (les moralistes ne s'occupent pas de si peu de chose), de savoir si c'est la nature ou l'éducation qui donne aux femmes cette prodigieuse habileté avec laquelle elles nous mènent par nos vices ou par nos faiblesses.

Si un exemple était une raison, Thérèse semblerait prouver que la nature fait seule les frais de cette admirable habileté, comme elle fait tous les frais de la ruse et de la cruauté de toutes les espèces félines.

Dans l'occasion dont nous parlons, Glosberg avait bien envie de se fâcher de la curiosité indiscrète de Thérèse et de son intervention si décidée; mais en même temps, il ne pouvait se résoudre à renvoyer de sa présence ce visage si gracieux, si fûté, qui portait avec lui tant de joie insouciante...

Puis, il avait remarqué la surprise ravie avec laquelle monsieur de Barbasan regardait Thérèse.

Il pardonnait au comte d'être entré dans sa maison pour mieux voir sa Thérèse adorée, et il était fier de l'admiration du comte.

Il eût volontiers embrassé Thérèse pour la remercier d'être si jolie et si parée en ce moment ; car la petite coquette, sévèrement renvoyée par son père dans la chambre la plus reculée de la maison, en était sortie avec sa plus belle toilette, et tout armée pour la séduction qu'elle voulait exercer sur son père.

Il ne manque pas d'hommes tout prêts à se laisser tromper aux fausses tendresses, aux larmes feintes d'une coquette libertine, qui riront de la faiblesse du vieux Glosberg.

Mais quant à moi, je ne sais rien de plus respectable que cette faiblesse paternelle, rien de si bon que cet empire que la force se laisse imposer, rien de si aimable et j'ose dire de si gracieux que cette défaite d'une vieille barbe grise, dominée et vaincue par une frêle tête blonde.

Plus habile que Glosberg à deviner les cœurs auxquels il avait affaire, monsieur de Barbasan sentit du premier coup que ce terrible Glosberg, lion inabordable pour lui, avait un maître qui le menait en laisse, et que ce vieux soldat, qui n'avait pas reculé devant les clameurs de tout un peuple furieux, obéissait à la voix enfantine qui venait de parler.

Aussitôt, profitant de l'auxiliaire que le hasard lui amenait :

— Venez, mon enfant, venez, lui dit-il, et dites-moi tout ce que vous a dit mon fils.

Thérèse s'approcha et considéra le comte de ce regard examinateur avec lequel les enfants mesurent, pour ainsi dire, ceux qu'ils ne connaissent pas.

Malgré la jeune audace de cet esprit si habitué à tout obtenir, le comte imposa à l'enfant.

Son regard sombre et empreint de malheur, cette hauteur de manières que ne pouvait déguiser la bonhomie qu'il affectait, intimidèrent d'abord Thérèse.

Elle se tut, baissa les yeux et consulta son père du regard.

Celui-ci allait la renvoyer, quand monsieur de Barbasan prit une chaise et, attirant à lui la jeune fille, il lui dit :

— Je vous donnerai une belle robe si vous voulez me dire la vérité.

Glosberg fronça le sourcil et dit durement :

— Il n'y a pas besoin de promettre de belles robes à cette enfant pour qu'elle ne mente pas : la vérité doit se dire rien que parce que c'est la vérité et que c'est un devoir.

— Eh bien, papa, dit l'enfant, tu me dis toujours

que le bon Dieu récompense les enfants qui font leur devoir; si c'est comme ça, je dirai la vérité, et j'aurai une belle robe pour récompense.

Ce n'était pas une des moindres peines de Glosberg d'avoir à se défendre contre les raisonnements subtils de cette jeune tête.

Son franc bon sens était embarrassé par les arguties inouïes de cet esprit à peine né à la vie; et cette fois encore il serait resté coi, si monsieur de Barbasan n'était venu à son aide en disant :

— Votre papa a raison : la première récompense du bien, c'est de l'avoir fait, et c'est un devoir de dire la vérité, alors même qu'elle pourrait vous faire gronder.

— Oui, dit Glosberg, monsieur le comte a raison : la première récompense du bien, c'est de l'avoir fait.

— C'est pour cela que vous allez me dire, fit monsieur de Barbasan, ce qui s'est passé pour mon fils.

— Eh bien, monsieur, dit l'enfant, c'est papa qui l'a amené.

— Comment! fit le comte en regardant le vieux soldat.

— Eh bien, oui... hier, je rôdais autour de la maison pour voir si quelqu'un de ces misérables qui nous chassent d'ici...

— Ils seront partis ce soir, dit le comte.

Glosberg soupira d'un air mécontent.

Il était désolé de quitter sa maison, mais peut-être eût-il préféré la quitter que de devoir au comte de pouvoir y rester.

Cependant il continua :

J'étais donc là à voir s'ils ne tentaient pas de s'approcher de trop près, lorsque, à la lueur d'un feu de paille qu'ils avaient allumé, j'aperçus un enfant dont l'habillement contrastait tout à fait avec les guenilles dorées de cette horde de brigands, je regardai mieux; c'était votre fils. Il était au milieu de la route et semblait hésiter.

Enfin il s'approcha d'un groupe d'hommes et leur parla.

On l'entoura, on le questionna, à ce que je crus voir, et à la mine qu'ils prenaient, j'ai vu le moment où ils allaient peut-être le tuer pour le voler; car ils échangeaient entre eux d'affreux regards; mais j'entendis une voix dire tout à coup:

— Prenez garde, le vieux sanglier est là.

— Oui, leur dis-je en m'approchant, je suis là, et...

— Et à votre tour prenez garde, me dit un nain difforme qui les commande.

Nous sommes ici chez nous, puisque le comte de Barbasan nous a permis d'y rester, et si vous osez passer

le seuil de cette maison, nous vous recevrons comme vous avez reçu notre camarade.

En disant ça, ils voulurent emmener votre fils dans la maison.

— Je n'ai pas besoin d'aller jusqu'à vous pour vous empêcher de toucher à cet enfant, leur dis-je ; et je me mis à l'appeler en lui disant :

— Monsieur Olivier de Barbasan, que faites-vous là ?

A ce nom, ils s'arrêtèrent tous, et le nain dit à l'enfant :

— Est-ce que vous êtes le fils du comte ?

— Oui, leur répondit-il, et je suis venu vous prier de me cacher et de m'emmener avec vous quand vous vous en irez.

Le comte poussa un profond soupir.

— Oui, oui... reprit la petite Thérèse; il voulait s'en aller, il l'a dit assez souvent quand papa l'a ramené ici.

— Ah ! il l'a répété encore ! fit le comte.

Glosberg ne répondit pas, mais il continua son récit en disant :

— Quand les mécréants d'en face surent que c'était votre fils, ils voulurent le renvoyer... puis, comme il persistait à vouloir rester avec eux, l'un d'eux parla de vous le ramener; alors il s'échappa et se mit à fuir. Il

avait la tête perdue et exaspérée, j'eus peur d'un malheur, je le rattrapai. Il courait si vite, que je n'eusse pu l'atteindre s'il avait pris un bon chemin ; enfin je l'attrapai et, malgré sa résistance, je l'amenai ici, car il n'était pas en état de rentrer au château.

— Comment cela ! dit le comte.

Glosberg hésita, mais la jeune Thérèse reprit d'un ton trop naïf pour qu'il n'y eût pas au fond beaucoup de malice :

— Il faut bien dire la vérité...

— Oui, oui, mon enfant, reprit le comte, parlez.

— Eh bien, il disait comme ça qu'il préférerait mourir que de retourner au château... il disait que jamais il n'avait un moment pour jouer, et qu'il aimerait mieux être à la place des enfants des palefreniers... oui, oui, reprit Thérèse, c'est comme ça qu'il les a appelés, et il a ajouté :

« Mon père les gronde quand ils battent leurs enfants... et aujourd'hui, pour rien, il m'a battu! »

Le comte rougit et baissa les yeux.

L'enfant le vit, et se tournant vers son père, ajouta :

— N'est-ce pas qu'il l'a dit comme ça?.. Ah! je ne mens pas.

— Je vous crois, reprit le comte ; cela ne m'étonne pas : Olivier est un enfant rétif.

Un regard de Glosberg fit tressaillir le comte; il comprit qu'il allait calomnier son enfant pour se disculper; il s'arrêta et, laissant cette partie du sujet, il dit à Thérèse :

— Et comment s'est-il décidé à rester?

— Ah! fit l'enfant avec un accent de confiance qui cette fois n'était pas joué, c'est que papa lui a parlé... ah! oui... il lui a parlé de la honte d'être un petit vagabond... de l'obéissance qu'il vous devait... et puis surtout du chagrin qu'il vous ferait... Vrai, je me suis mise à pleurer quand il lui a dit comme ça :

« Mais si vous partez, votre père en mourra. »

Une larme vint aux yeux du comte, et il dit d'une voix étouffée :

— C'est vrai, Glosberg, j'en mourrais... vous m'avez bien jugé.

— C'est votre enfant, comme Thérèse est le mien, dit Glosberg... ça, voyez-vous, ça dépasse tout dans le cœur.

Le comte arrêta Glosberg et dit à Thérèse :

— Et après, qu'a-t-il fait... qu'a-t-il dit?

— Ah dame! il a été tout singulier... mon père a voulu le faire un peu reposer et manger, il n'a pas voulu...

— Pourquoi donc?

— Ah ! dit Thérèse, je ne sais pas... je n'ai pas bien compris... mais...

Glosberg faisait des signes à sa fille pour lui imposer silence.

— Qu'est-ce donc ? reprit vivement le comte.

—Dame! il a fini par dire : « Vous n'avez pas voulu du lavoir pour votre fille, et mon père me gronderait d'avoir mangé de votre pain. »

— Il a dit cela, s'écria le comte qui se sentit charmé par cette fierté de son fils ; mais presque aussitôt il eut peur de la réponse qui avait pu lui être faite, et il reprit en s'adressant à Glosberg :

— Et que lui avez-vous dit, vous?

— Je lui ai dit qu'il faisait bien, reprit Glosberg.

— Vous lui avez dit cela ? reprit monsieur de Barbasan.

— Qu'est-ce que ça fait, dit Glosberg, que cet enfant me trouve un brutal de ne pas avoir voulu de vos bienfaits, pourvu qu'il n'accuse pas son père ? Vous êtes son père, ajouta-t-il sans calculer la portée de ses paroles, vous êtes son père... pour lui vous devez être blanc comme neige... qu'est-ce que ça fait ce qu'il pense de moi ?..

Le comte baissa la tête... ce qu'il souffrait était horrible.

Thérèse lui demanda deux ou trois fois s'il était malade, mais il n'eut pas la force de lui répondre ; il se leva, jeta un regard désespéré autour de lui et se sentit plus misérable et plus pauvre, lui, possesseur de trésors immenses, que le pauvre propriétaire de cette misérable cabane.

— Merci, Glosberg, murmura sourdement le comte, merci.

Il quitta la cabane et rentra chez lui avec un chagrin de plus.

Cet incident lui rendit insupportable la solitude où il s'était enfermé ; accoutumé à une vie agitée, soit par l'action de la guerre, soit par celle de l'intrigue et de la lutte, il se sentit pris d'un profond ennui. Il ne surveilla plus son fils avec la même rigueur, et Olivier profita de la liberté qui lui était laissée pour aller souvent chez Glosberg.

Ce fut à l'insu des deux pères que se forma entre les enfants une liaison d'une discrétion et d'un dévouement inouïs pour leur âge.

## IX

Ce fut cette année de retraite qui fit peur aux jésuites et qui leur fit craindre de voir monsieur de Barbasan échapper complétement à leur empire.

On était à la fin de 1812, et les désastres de la campagne de Russie avaient fait se lever sur son séant cette ambition vigilante qui s'efface, s'agenouille, se met à plat ventre pour laisser passer le vainqueur; mais qui, couchée dans la poussière ou dans la fange, reste toujours au guet des événements, et, selon la chance qu'ils lui présentent, s'y glisse en rampant pour y jeter son grain de sable, ou se lève audacieusement pour les servir à force ouverte.

Ce n'est pas seulement dans l'admirable constitution de leur société que les jésuites puisent leur immense force, c'est plus encore peut-être dans cet esprit opiniâtre et persistant qu'elle sait imposer à tous ceux qui la composent.

Nulle autre secte, nulle autre société n'a possédé cet esprit à un degré aussi éminent.

La révolution française a écrasé presque toutes les congrégations religieuses, excepté celle des jésuites; exilés de partout, chassés de partout, méprisés et haïs partout, ils ont vécu et ils vivent partout.

Les autres essayent de se reconstruire, mais elles n'empruntent guère qu'un nom à leur passé : l'esprit, la tradition, les mœurs, les habitudes sont perdus.

Il n'en est pas de même pour les jésuites : ce qu'ils étaient, ils le sont encore; patents ou cachés, l'association a vécu en vertu des mêmes lois, du même ordre, du même but que par le passé.

S'il était permis de comparer les grandes choses aux petites, je crois qu'on ne trouverait guère de meilleur modèle de la façon de procéder des jésuites, que la patiente et persistante action d'une vaste fourmilière.

Du centre commun où elle réside, elle envoie ses longues files d'individus dans toutes les directions, tous pillant, dévorant, ramassant et rapportant au centre commun.

Que si on les attaque à l'extrémité de l'un de ces rameaux marchants qu'elles lancent au loin, elles reculent un moment et reviennent dès que l'exterminateur est passé...

Que si l'on veut interrompre cette marche et couper en deux ces longues files, elles s'arrêtent, de chaque côté de l'obstacle qu'on leur oppose, de la ravine qu'on a creusée ; elles s'arrêtent, elles hésitent, elles attendent, elles avancent d'un pas, reculent, cherchent un détour secret, reviennent et finissent par passer au même endroit, détruisant l'obstacle, comblant la ravine et reprenant enfin leur marche incessante.

Insectes faibles parmi les plus faibles, ils fatiguent la patience et la force du poids qui les écrase ; ils échappent à la main persévérante qui pénètre jusque dans leur centre, cachés par des retraites souterraines et inaperçues que le travail le plus assidu ne peut détruire, à moins d'ébranler quelquefois ou le pied du chêne séculaire dont les racines les protégent, ou les

fondations des murailles qu'elles minent pour s'y faire des abris.

Or la société occulte des jésuites, qui devait plus tard se montrer si puissante dans cette même ville de Fribourg, avait senti chanceler l'empire de Napoléon, et si faible qu'elle fût encore à cette époque, elle se mit à l'œuvre pour aider le levier puissant avec lequel l'Angleterre atteignait le colosse.

La société de Jésus a toujours su appliquer à la politique cette vérité de mécanique : c'est qu'une demi-ligne de plus de hauteur, jetée sous le levier qui soulève un bloc énorme de pierre, suffit pour le faire sortir de son équilibre et pour déterminer sa chute.

Dans cette circonstance, elle pensa à jeter son grain de sable caché sous l'effort universel des ennemis de Napoléon , et, ne pouvant armer des bataillons ou des vaisseaux, elle attaqua au pied celui que l'Europe entière attaquait à la poitrine et au visage.

Elle essaya de miner la terre sur laquelle s'appuyait le géant, de façon qu'elle s'écroulât sous lui quand il ferait effort pour s'y appuyer.

Il suffit à l'homme qui lutte et qui se croit debout sur un roc, qu'une partie de ce roc s'échappe en poussière sous ses pieds, pour qu'il n'ait plus la même confiance et, pour parler mathématiquement, le même aplomb.

Il n'ose plus s'appuyer sur les couches inférieures, alors même qu'elles seraient restées solides ; et, attaqué

sur un terrain auquel il ne se confie plus, il est plus aisément abattu.

Ce fut donc à partir de 1812 que commença cette mine sourde et lente contre l'empereur, qui fit plus tard manquer sous ses pieds toutes les parties un peu hautes de la population.

Ce fut d'abord dans le Midi que le jésuitisme, aidé de la vivacité versatile des esprits, commença à semer le mauvais vouloir, l'esprit de résistance passive, la désaffection contre le souverain, le doute sur ses droits à gouverner la France, le doute sur l'excellence des résultats de la révolution.

Les maux, les tyrannies de l'ancien régime, déjà presque oubliés, furent excusés, palliés et surtout présentés comme impossibles à ramener; tandis que les sacrifices, les souffrances imposés par le régime impérial présent furent grossis, présentés comme ne pouvant que s'aggraver.

Il est inutile de pousser plus loin ces considérations générales, il suffit à ce simple récit de les avoir indiquées.

Voici maintenant comment elles se rattachent à cette histoire :

Pour arriver à agir efficacement, il fallait à la société des ressources extraordinaires, et monsieur de Barbasan eût été une perte importante, vu l'immensité de sa fortune.

Ses bons amis les jésuites l'avaient laissé dans sa retraite, comptant que l'ennui ou quelque caprice le ramèneraient à eux dans quelques mois ; mais la résistance du comte avait été plus longue qu'on ne s'y était attendu.

Toutefois, ils n'avaient point perdu le comte de vue, et une surveillance active était établie dans sa maison à leur profit.

On en avait expressément chargé un homme qui tenait une place assez élevée dans la maison du comte.

Cet homme était l'intendant de monsieur de Barbasan; il avait été avocat, substitut près le tribunal de Castres, et s'était fait chasser de ses fonctions pour prévarications.

Réfugié à Fribourg, il avait été accueilli, malgré ses mauvais antécédents, par le principal du collége, pour lequel tout mécontent était bien venu, d'autant mieux venu qu'il avait mérité la rigueur dont il avait été l'objet; les gens de Jésus sachant très-bien que ce sont surtout les fripons qui ne pardonnent pas qu'on les appelle par leur nom.

Soit que la société ignorât le véritable nom et les antécédents de cet homme, soit que, les sachant, elle crût à propos de les cacher, elle parvint à le faire placer chez monsieur de Barbasan, sous le nom de Bernard.

Intelligent, actif, flatteur, habile à trouver des raisons spécieuses pour approuver toutes les ambitions de son maître, si bizarres et si contradictoires qu'elles pussent être, cet homme avait obtenu, sinon sa confiance, du moins ses secrets, ce qui est bien différent.

Il est certain que monsieur de Barbasan avait pour Bernard une singulière antipathie, et certes il ne lui eût jamais dit, de propos résolu, les causes de ses tristesses, de ses colères, de ses emportements; mais Bernard était toujours là.

Alors, quand venait un mot de colère, il s'écriait:

— Monsieur le comte est trop bon!

Monsieur de Barbasan, seul, sans amis, le cœur tout plein de rages qu'y faisait naître son impuissance à se réhabiliter, se laissait trop souvent aller à cet appel... alors il parlait... il parlait, et ses plaintes, accueillies avec un attendrissement et un respect admirablement joués, apprenaient à Bernard tout ce que le comte n'eût certes pas voulu avoir dit deux heures après.

C'était par cet homme que les jésuites étaient instruits de tout ce qui se passait dans l'intérieur de la maison du comte; ce fut par lui qu'ils apprirent l'incident de la fuite d'Olivier, ainsi qu'un autre dont nous avons dit que nous parlerions plus tard, et relatif à un entretien qui avait eu lieu entre le comte de Barbasan et un certain Zabuloni, chef de la troupe de bohémiens qui avait si fort alarmé la tendresse de Glosberg.

Quand le moment fut venu, ce fut par ce Bernard qu'ils tentèrent de ramener le comte.

Voici comment ils s'y prirent :

Olivier était présent, et le souvenir de cette scène lui était d'autant mieux resté, qu'elle fut pour lui un commencement de lumière sur la position déplorable de son père.

Un matin du printemps de 1813, Bernard entra chez le comte de Barbasan, le visage contrit, l'air mystérieux, et d'énormes liasses de papiers sous le bras.

— Qu'y a-t-il, lui dit le comte, et pourquoi toutes ces paperasses ?

— Pardon, monsieur le comte, mais, à mon grand désespoir, je me trouve forcé de vous quitter.

Le comte avait toujours l'esprit en arrêt sur un point, c'est que l'on s'armât de sa déconsidération pour lui manquer de respect.

— Me quitter, dit-il en attachant un regard soupçonneux sur Bernard, et pourquoi, monsieur ; mon service vous déplaît-il, vous fait-il rougir ?

Bernard ne parut pas faire la moindre attention à cette parole échappée à la première surprise, et reprit d'un air sincèrement désolé :

— Monsieur le comte, vous m'avez comblé de trop de marques de bonté, votre générosité a été si inépuisable, que je vous dirai les raisons toutes personnelles

qui m'obligent à sortir de votre maison, à quitter ce pays.

Ces raisons, je ne vous les dirais pas, si je ne savais que je les confie à un homme d'honneur, car elles ne m'appartiennent pas.

— De quoi s'agit-il donc? reprit le comte, rassuré sur les motifs du départ de Bernard.

— Monsieur le comte, reprit celui-ci d'un ton mystérieux et décidé, l'heure est venue pour les victimes de la tyrannie de Napoléon de se venger et de renverser l'usurpateur.

Le comte ouvrit de grands yeux; de pareils projets et de telles paroles venant par monsieur Bernard, son intendant, lui parurent extravagants; mais ces paroles s'adressaient à un ressentiment ancien et profond qui se réveilla soudainement.

Bernard vit la surprise de son maître et reprit :

— Ah ! monsieur le comte, je ne suis pas ce que je parais être; d'ailleurs, ce n'est pas seul, vous devez bien le penser, que je me jetterais dans une entreprise qui s'adresse à une pareille puissance.

— Vraiment? fit le comte; mais l'exemple de Mallet vient de vous prouver le peu de chances d'une conspiration.

— L'exemple de Mallet me prouve seulement qu'avec un peu plus de bonheur et d'audace on pouvait réussir.

D'ailleurs, ajouta-t-il, ce n'est pas une conspiration pareille qu'il s'agit d'organiser.

Je pars, monsieur le comte, je pars pour le midi de la France.

J'y ai de nombreuses relations, des amis; j'y arriverai avec des lettres de recommandation qui m'ouvriront toutes les portes.

— Mais quel est votre plan? que prétendez-vous faire?

— Nous prétendons profiter du mécontentement qu'a fait naître le désastre de la dernière campagne, non point pour renverser Bonaparte, mais pour lui créer des obstacles qui le fassent tomber.

La conscription, cet impôt du sang qui chaque jour s'élargit, commence à devenir assez odieuse pour que l'on puisse espérer quelques résistances partielles.

Les contributions de guerre ne s'entassent plus par centaines de millions dans les caves des Tuileries... cette fois il faudra nourrir la guerre.

La France en sera bientôt à ses derniers hommes et à ses derniers écus.

Imaginez les conscrits refusant de partir, les contributions attardées à dessein; les magistrats, et il y en a beaucoup qui nous appartiennent, ne pressant point l'exécution de la loi et arguant de leur impuissance pour en retarder l'exécution, encourageant la révolte par leur lenteur à la poursuivre.

Imaginez que le confessionnal soit un lieu d'où la mère de famille sorte résolue à ne pas envoyer ses derniers fils à la boucherie impériale, les jeunes filles catéchisées dans le même sens pour leurs amants; imaginez qu'on ménage des retraites aux révoltés et qu'on trouve des juges qui, les yeux ouverts, refusent de les voir.

Imaginez qu'on fasse entendre qu'un gouvernement nouveau, sans le nommer, a des récompenses toutes prêtes pour ceux qui aideront à cette œuvre de libération.

Ce gouvernement possible, on se gardera de le nommer, car il effrayerait peut-être quelques hommes trop compromis, et l'on ne veut s'aliéner aucune haine de celles qui méditent la chute de l'usurpateur...

Le comte écoutait en silence, étonné de voir de si grands secrets aux mains d'un pareil homme ; mais il eut beau le questionner, celui-ci semblait à bout de tout ce qu'on lui avait soufflé.

Enfin, pressé par le comte de lui nommer les hommes les plus importants qui le mettaient en mouvement, Bernard semblait prêt à céder, lorsqu'on vint annoncer qu'une personne étrangère, arrivée en chaise de poste, désirait parler immédiatement à monsieur Bernard.

Celui-ci se troubla et s'écria comme involontairement :

— Ah ! c'est lui !

— Qui, lui ?...

— Ah ! mon Dieu, reprit-il, on dirait qu'une puissance supérieure les avertit de tout ce qui se passe, même dans le plus intime entretien.

— Mais quel est cet homme ? demanda monsieur de Barbasan avec impatience.

— Je ne puis dire son nom.

A ce moment parut le même recteur du collége qui, sous prétexte de consulter le comte sur l'emprunt à faire pour la construction des bâtiments du collége, avait si adroitement fait naître chez lui la pensée de s'en charger.

Il salua gracieusement le comte et ne jeta qu'un regard rapide et foudroyant sur Bernard, qui voulut se retirer.

Mais le comte, jaloux de cette puissance qui venait commander jusque dans sa propre maison, lui ordonna de rester.

— C'est à mon intendant que vous avez affaire, dit-il au recteur, le voici.

Le recteur les regarda tous deux avec un air sévère.

— Bonnisens, dit-il à celui qui jusque-là s'était nommé Bernard, vous avez rendu vos comptes à votre maître...

— Pas encore, monseigneur...

— Alors vous avez parlé...

Bonnissens balbutia... baissa la tête et parut accablé.

— Monsieur le comte avait été si bon pour moi... je ne pouvais le quitter sans lui dire la raison... j'ai été emporté par ma reconnaissance... d'ailleurs, ajouta-t-il, je suis un complice obéissant, mais trop peu instruit...

— Retirez-vous, reprit le jésuite... je déciderai bientôt de vous.

— Que signifie cette manière de parler chez moi?...

— Écoutez, reprit vivement le recteur, cet homme a dû trop vous en dire pour que vous ne sachiez pas tout, pour que vous n'en sachiez pas plus qu'il n'en sait lui-même. On lui a dit ce qu'il doit et peut comprendre, rien de plus... mais à un homme de votre portée et de votre intelligence, on peut s'ouvrir.

— Je ne vous demande plus votre secret, dit le comte.

— Mais, moi, dit le recteur, je veux vous le dire... Ce que vous jugeriez une tentative folle et dont vous pourriez parler légèrement si vous n'en connaissiez que ce que cet homme en sait, vous le tairez, j'en suis sûr, quand vous en aurez vu l'importance et l'immensité.

— Mais, dit le comte d'un ton de dédain, monsieur Bernard ou monsieur Bonnissens, comme vous l'ap-

pelez, ne m'a guère parlé que de quelques misérables menées pour désaffectionner les populations du Midi.

— Il sait ce qu'il sait, on peut l'employer, voilà tout, repartit le recteur.

— Il m'a parlé aussi de l'espoir d'un nouveau régime.

— Oui, dit le recteur avec une sorte d'indifférence, et celui-là prendra à cœur d'élever les hommes qui le serviront, et il fera gloire de réhabiliter ceux que Napoléon a voulu flétrir.

L'allusion était trop directe pour que monsieur de Barbasan ne la comprît pas; mais, comme il était en défiance, et en défiance profonde avec les jésuites, il se contenta de répondre en haussant les épaules :

— Rêves d'ambitieux, balivernes d'intrigants... Quel gouvernement aurait ce pouvoir?...

— Celui des Bourbons.

— Les Bourbons, race usée inconnue à la France...

— Lisez, dit le recteur.

Et il montra à monsieur de Barbasan cette déclaration du 1er février 1813, datée d'Hastwelle, et par laquelle Louis XVIII appelait les Français au renversement de cet homme qui avait été l'instrument de la colère divine, l'usurpateur du trône de saint Louis, le

dévastateur de l'Europe, que lord Liverpool avait fait publier dans l'emportement de sa haine contre Napoléon, que Castelreagh plus prudent désavoua plus tard en plein parlement.

— Les Bourbons rêvent, dit le comte de Barbasan. Ce n'est point avec des manifestes et des laquais qui vont prêcher des paysans qu'on renverse un empire comme celui de l'empereur.

— Vous avez raison, c'est avec des armées et des empereurs qu'on arrive à ce but. Mais si puissants qu'ils soient, ils ne dédaignent pas les moyens qui peuvent jeter le désordre, la désorganisation dans cet immense empire qu'ils veulent attaquer de nouveau.

— C'est une folie, vous dis-je... Ils peuvent vouloir faire la guerre à Napoléon, mais ils ne pensent pas à Louis XVIII.

— Pourquoi donc, reprit le recteur, est-ce sur sa désignation que l'empereur Alexandre a chargé monsieur de Svinine, conseiller d'ambassade, d'offrir à Moreau le commandement suprême de ses armées ?

— A Moreau ! s'écria le comte de Barbasan.

— Oui, à ce prétendu traître exilé... méconnu...

Le comte resta comme accablé de l'immense espérance que pouvait lui offrir une pareille nouvelle.

Puis, après un moment de silence pendant lequel il essaya de reprendre son sang-froid :

— Mais ce n'est que l'empereur de Russie ; et si le roi de Prusse refuse...

— Le roi de Prusse n'est pas le maître ; et pendant qu'il fait des protestations d'amitié à Napoléon, son cabinet, organe caché de la grande association allemande, correspond avec la Russie.

La Tugend-Bund (l'Union de la Vertu) est plus puissante que le roi.

C'est elle qui a ordonné la défection du général York, et il a obéi. Napoléon a eu l'imprudence de lui refuser d'affranchir l'Allemagne et de lui donner des constitutions représentatives : l'Allemagne se venge...

— Mais l'empereur d'Autriche restera fidèle à son gendre... il n'oubliera pas que sa fille est impératrice des Français.

— Sans doute il lui convient d'être le beau-père de l'empereur des Français, mais il se fatigue d'être son vassal.

A l'heure où je vous parle, monsieur de Stadion, ce passionné successeur de la haine de monsieur de Kaunitz, force presque son maître à recevoir, à Vienne, sir Horace Walpole, au nom de l'Angleterre, le comte de Stakelberg au nom de la Russie. Bernadotte est à nous... et le 3 mars il a signé un traité avec l'Angleterre contre l'ennemi commun.

Pendant que le recteur parlait ainsi, monsieur de Barbasan avait étalé sur la table une carte de l'Europe. Son œil s'était animé à considérer ce pays sans cesse manié et remanié depuis vingt ans. Tout en écoutant l'histoire de cette coalition si sourdement et si patiemment organisée contre Napoléon par le génie et la haine infatigable de l'Angleterre, il faisait pour ainsi dire en lui-même le plan de la campagne, avec lequel ces armées combinées devaient l'écraser.

Puis, après avoir calculé les chances, adoptant la possibilité d'un succès, il reprit :

— Et vous pensez que tant d'efforts seront tentés et accomplis pour replacer sur le trône une famille oubliée, méprisée, dont pas un seul homme n'a laissé un grand souvenir, dont aucun n'a attiré l'attention?

— Écoutez, comte, reprit le recteur d'une voix grave et avec un regard illuminé d'une sombre joie. Ils marcheront tous, têtes couronnées, généraux, soldats, peuples, ils marcheront à leur but, mais ils atteindront le nôtre.

C'est l'abaissement de la France qu'ils veulent, c'est l'abaissement de Napoléon; mais une fois qu'ils l'auront ébranlé, une fois qu'ils auront mis le pied sur le territoire français, laissez faire à d'autres d'inspirer au peuple français la haine du despote qui lui a valu ces désastres après tant de sacrifices. Qu'ils marchent à leur victoire, nous arriverons à la nôtre; qu'ils vainquent Napoléon, nous saurons, nous, le détrôner.

Napoléon n'est déjà plus puissant que par son armée ; le Corps législatif est à qui voudra le laisser parler, le Sénat à qui lui assurera une existence sérieuse. Les empereurs et les rois sont les soldats de notre sainte mission ; vous les verrez, tout se prépare, tout se traite à la fois...

Que les souverains coalisés écrasent l'armée, Napoléon cherchera vainement où s'appuyer ; tout lui manquera, tout est prêt à lui manquer.

Le comte écoutait et s'animait de plus en plus, à l'idée de prendre sa part souterraine dans cette immense conspiration de tout un monde contre un seul homme ; enfin il se décida à participer à ces entreprises.

Pour lui, c'était la chance d'une réhabilitation éclatante. Le choix de Moreau le décida, son exemple l'excusait ; enfin il offrit ses trésors, sa personne aux jésuites, qui se firent longtemps prier pour l'accepter ; soit qu'ils se défiassent de la durée de cet enthousiasme si habilement provoqué, soit qu'ils craignissent encore plus et qu'ils ne supposassent que monsieur de Barbasan était capable de chercher à obtenir la grâce impérial par une nouvelle trahison, ils voulurent un gage, et ce gage fut Olivier.

Il ne s'agissait que de leur confier l'éducation de cet enfant, ils n'en voulaient pas davantage.

Le comte, emporté par l'espoir qu'ils surent faire briller à ses yeux, accepta une condition qu'il avait

toujours refusée jusque-là, et Olivier devint le disciple de ces dignes instituteurs.

## X

### UNE INFAMIE NOUVELLE

Lorsque j'appris toutes ces choses, j'étais, comme toute la jeunesse de 1821, en haine contre les jésuites; mais, à vrai dire, je ne me figurais point ce qu'était cette congrégation; je n'en voyais qu'une coterie de quelques prêtres tracassiers, ambitieux, refusant des sépultures aux *athées* et cherchant des donations pour se goberger dans la fainéantise : telles étaient du moins les idées que nous puisions dans les journaux et les écrits de cette époque; mais de cette organisation qui les mêle à toutes les puissances, de cette astuce féline toujours à l'embuscade des événements pour s'en servir à son profit, de cette politique qui attachait ses fils à la couronne des souverains et à l'écharpe d'un municipal de village, qui avait des agents dans toutes les capitales du monde et dans le confessionnal du plus petit hameau, de tout cela je ne m'en doutais nullement, et j'écoutais Olivier dans un profond étonnement pendant qu'il me racontait toutes ces choses avec une aisance, une facilité de mémoire merveilleuses.

Mais il n'est pas encore temps de laisser parler Olivier comme il m'a parlé lui-même.

Les nombreuses réticences que lui imposait le respect du nom de son père me rendaient quelquefois son récit difficile à suivre.

Je lui en fis l'observation plusieurs fois, il me répondit :

— Ne craignez rien, vous apprendrez le reste; vous êtes en relation avec des gens qui vous éclaireront à ce sujet.

Je continue donc, et profite cette fois du moins de la liberté que je puis avoir de présenter les événements à ma guise.

Je vais laisser Olivier entre les mains des jésuites, et je vais essayer de montrer par quels fils cette histoire, qui semble si éloignée de toutes celles dont je venais de recevoir la confidence, s'y trouve liée de la façon la plus intime.

Deux mois, à peu près, après la conversation du recteur avec monsieur de Barbasan, celui-ci arrivait à Paris, et dès le lendemain de son arrivée il faisait remettre à madame de Belnunce un billet ainsi conçu :

« Un homme qui peut vous donner des nouvelles de Téhéta, vous demande un moment d'entretien.

» Il attend votre réponse à votre porte.

» Comme le nom de cet homme, s'il était connu, pourrait attirer sur lui les sévérités du pouvoir, il vous

avertit que si vous ne lui accordez point d'ici à quelques minutes l'entretien demandé, il s'éloignera pour toujours.

» Téhéta n'a point renoncé à la vengeance, songez-y... »

Il peut paraître extraordinaire qu'un homme comme monsieur de Barbasan n'eût point trouvé de moyen plus simple que ce billet mélodramatique pour pénétrer jusqu'à madame de Belnunce.

Mais il faut dire que, d'une part, la comtesse vivait à Paris dans la retraite la plus absolue, qu'elle n'eût point probablement reçu l'homme sans nom qui lui eût fait demander une entrevue, et qu'elle l'eût encore moins reçu s'il s'était fait annoncer sous son propre nom.

Il faut dire aussi, d'un autre côté, qu'on était au mois de février, les armées ennemies étaient en France, le congrès de Châtillon ouvert, le Corps législatif avait déjà montré le bout de l'oreille de la rébellion; tout ce que le recteur de Fribourg avait annoncé se réalisait... il fallait frapper le dernier coup, et il n'y avait pas une minute à perdre pour les projets dont monsieur de Barbasan était l'émissaire.

D'ailleurs il avait l'assurance qu'un billet ainsi rédigé lui ouvrirait la porte de madame de Belnunce, il avait eu raison.

A peine la comtesse, enfermée dans son vaste hôtel de la rue du Faubourg-Saint-Honoré, où elle tâchait de ne pas laisser pénétrer le bruit des intrigues de toute sorte de son mari, à peine eut-elle reçu ce billet qu'elle donna l'ordre qu'on introduisît près d'elle l'homme qui le lui avait fait remettre.

Deux lettres anonymes, l'une de Vicence, l'autre de Fribourg l'avaient avertie qu'elle entendrait bientôt parler de Téhéta, et qu'elle eût, pour sa sûreté, à accueillir la personne qui lui demanderait une entrevue particulière le 3 février.

Cependant elle s'attendait à voir quelqu'un de ces malheureux bohémiens parmi lesquels avait vécu sa malheureuse fille, et qui voulait vendre à prix d'or son silence.

Elle fut très-étonnée de se trouver en face d'un homme d'une tournure distinguée et dont les manières annonçaient l'habitude du plus haut monde.

Elle se repentit presque de l'avoir reçu, et cependant elle lui dit, après lui avoir montré un siége et après s'être un moment recueillie :

— Voici un billet auquel je ne comprends rien, monsieur, si ce n'est que vous m'y parlez d'une esclave qui appartenait à mon père.

— Et qui vous a enlevé votre fille.

— Quelle fille, monsieur ?... je n'ai point de fille.

— Pardon, madame, reprit monsieur de Barbasan ; croyez que je suis bien informé.

Ne pensez point que je vienne ici, armé de quelques paroles recueillies au hasard, vous faire peur d'un secret dont je ne suis pas le maître, pour vous arracher un misérable salaire.

Ma fortune est plus grande que la vôtre, bien que la fille du prince de Morden soit une des plus riches héritières de l'Allemagne. J'ai donc un intérêt plus haut, plus vaste que celui que vous me supposez pour venir vous parler ici de ce secret.

— Mais d'abord, lui dit la comtesse, puis-je au moins savoir à qui j'ai l'honneur de parler.

— Je m'appelle le comte de Barbasan...

— Le comte de Barbasan, dit madame de Belnunce avec un mouvement de répugnance dont elle ne fut point la maîtresse.

Le comte, à qui ce mouvement n'échappa point, n'accepta pas ce témoignage muet de mépris, et reprit avec un accent qui avertissait la comtesse d'être circonspecte :

— Monsieur de Favreuse, qui a servi avec moi dans l'Inde, a pu vous dire qui j'étais... Vous connaissez beaucoup monsieur de Favreuse.

— Oui, monsieur, fit la comtesse en baissant la tête devant cet homme coupable, car il avait su la mettre à son niveau en lui rappelant son malheur comme une

faute ; oui, monsieur, je le connais... je vous connais aussi... et je me demande quel intérêt monsieur de Barbasan peut avoir à venir me parler d'un secret...

— Dont il faut que vous soyez persuadée que je tiens tous les fils. Tout ce qui s'est passé au château de Morden, à Vienne, la rencontre de la place Vendôme, votre fille confiée à monsieur Bonsenne, élevée chez madame Viarne, je sais tout.

La comtesse reculait, pour ainsi dire, devant cette longue énumération de circonstances.

— Assez... assez, monsieur ! s'écria-t-elle avec effroi. Que me voulez-vous ? qui vous amène ? parlez... vous m'épouvantez !

— Pardonnez-moi, madame, d'avoir ainsi parlé, mais avant de vous dire ce dont je suis chargé pour vous, il fallait que vous fussiez bien persuadée que votre honneur, votre réputation, votre avenir tout entier, celui de votre fille, sont dans les mains de gens qui peuvent en disposer à leur gré.

— Je le comprends à leur émissaire, dit-elle avec indignation ; parlez... parlez...

— Votre mari, madame, occupe à la cour de l'empereur une place très-élevée...

— Vous qui êtes si bien instruit, vous devez connaître sa position ; elle est publique, honorable...

— Pardon, fit monsieur de Barbasan avec un geste de

la main comme pour réclamer l'attention... Vous-même vous êtes admirablement placée auprès de l'impératrice.

— Les bontés de Sa Majesté s'adressent plus à mon titre de compatriote qu'à mon peu de valeur personnelle.

— Il est inutile de faire de la modestie, madame; nous savons ce que vous pouvez et quelle influence vous avez.

— J'admets que vous ayez raison, reprit madame de Belnunce avec une légère impatience; mais veuillez vous hâter de me dire à quoi les personnes qui vous envoient voudraient employer cette influence, à supposer qu'elle existât?

Monsieur de Barbasan, au lieu de répondre directement à cette question, continua l'espèce de discours qu'il avait commencé, comme si de l'exposition des faits devait ressortir naturellement la réponse que lui demandait madame de Belnunce.

— Votre frère, monsieur de Morden, se trouve en se moment à Châtillon, dans le congrès qui s'y tient actuellement; il est de ceux qui soutiennent le plus chaudement le maintien de la dynastie de Napoléon sur le trône de France.

— Sans doute, répondit madame de Belnunce, qui prévit quelle proposition elle pouvait recevoir d'un homme tel que monsieur de Barbasan, qui sentait la

trahison d'une lieue; sans doute, reprit-elle, mais je ne vois pas quels rapports il peut y avoir entre des intérêts si élevés et le secret dont vous m'avez menacée.

— Le rapport, le voici, repartit le comte. Supposez qu'un homme de la cour de Bonaparte se rende près des puissances alliées ; qu'il dise, comme représentant de l'opinion publique :

« La France est fatiguée du despotisme militaire sous lequel elle vit depuis quinze ans ; ce n'est que sous une nouvelle dynastie qu'elle peut trouver le repos et la sécurité dont elle a besoin... »

Supposez que cet homme soit monsieur de Belnunce...

— Lui ! s'écria la comtesse, jamais, monsieur, jamais il n'oubliera ce qu'il doit à l'empereur ; jamais il ne trahira le souverain qui l'a rétabli dans sa fortune, qui l'a comblé d'honneurs ; bien plus, monsieur, qui lui a dit qu'il comptait sur son dévouement.

Non, non, monsieur, reprit la comtesse avec une indignation croissante, jamais monsieur de Belnunce ne se rendra coupable d'une si indigne lâcheté.

Monsieur de Barbasan ne put contenir la colère que lui inspirait cette violente sortie dont madame de Belnunce n'avait pas sans doute calculé la portée.

Il devint d'une pâleur livide, et repartit, les dents serrées et d'une voix âcre :

— Monsieur de Belnunce a cependant, en fait de lâcheté, une réputation qui est partie de l'Italie pour arriver jusque dans l'Inde.

Madame de Belnunce s'aperçut alors de la faute qu'elle venait de commettre.

En effet, c'était monsieur de Barbasan dont elle faisait le procès, en repoussant avec tant de violence la proposition qu'il lui faisait.

Il y eut un moment de silence entre la comtesse et monsieur de Barbasan.

Celui-ci reprit, comme si c'était là un incident terminé et sur lequel il n'y avait plus à revenir ; celui-ci reprit, dis-je :

— A supposer que monsieur de Belnunce fît cette démarche, elle aurait une chance de succès d'autant plus grande, qu'elle pourrait déterminer monsieur de Morden à abandonner, au nom de l'empereur François son maître, la cause de l'empereur Napoléon.

La comtesse de Belnunce écoutait monsieur de Barbasan, les yeux baissés ; un tremblement convulsif, produit par la colère et l'indignation qui la suffoquaient, agitait tout son corps.

Monsieur de Barbasan s'en aperçut, il comprit que déjà cette femme qui venait de le repousser avec tant de vivacité se sentait en son pouvoir et n'osait faire éclater ses véritables sentiments; il continua donc avec un léger sourire de triomphe et de dédain ;

— Il est probable, madame, que les raisons qui pourraient déterminer monsieur de Belnunce à agir comme nous le voulons, auraient sur monsieur de Morden la même influence, et le détermineraient à prendre le même parti.

Vous savez mieux que moi, madame, ajouta-t-il avec une sorte de cruauté; vous savez aussi bien que moi la portée de ces raisons, et nous comptons sur vous pour les faire prévaloir sur tous les engagements politiques ou tous les sentiments d'affection qui pourraient encore retenir monsieur de Belnunce et monsieur de Morden.

Monsieur de Barbasan s'arrêta; madame de Belnunce restait anéantie sous le coup qui venait de lui être porté.

Monsieur de Barbasan la regardait avec une joie cruelle; il prenait plaisir à contempler cette femme entourée de l'estime publique, renommée par son entier dévouement aux souverains qu'elle considérait comme ses bienfaiteurs, forcée de devenir l'agent de la trahison qui devait les perdre.

Il était devant elle comme le démon accroupi devant l'autel sur lequel est posé un ange aux ailes blanches et à la robe sans tache, et qui, portant jusqu'à lui sa main impure, le fait descendre de son piédestal de gloire et l'attire dans la fange où il est couché.

C'était pour lui une victoire dont il se réjouissait que

de se faire une compagne de honte de cette femme jusque-là si irréprochable.

Cependant, madame de Belnunce ne répondait pas.

Dans la fixité de son regard, sous l'immobilité de sa physionomie, il était difficile de comprendre de quel côté serait la victoire ; et cependant la lutte était terrible : c'était le choix à faire entre deux déshonneurs, entre la trahison et la révélation de son secret.

Tout à coup elle se leva, calme, majestueuse, résolue.

— Et si je n'acceptais pas la proposition que vous me faites, monsieur, dit-elle; je ne vous demande pas ce que vous ferez.

Monsieur de Barbasan baissa les yeux en souriant insolemment, et repartit :

— L'histoire du quiproquo de Marseille, celle du séjour à Morden, la fuite de Morden à Vienne; la voiture brisée, l'enfant confiée à madame Smith, tout cela fera une histoire fort réjouissante pour la cour de Napoléon, si Napoléon doit avoir encore une cour.

— Je vous crois parfaitement capable, monsieur, de donner à tout cela un cachet très-plaisant, et surtout très-honteux. En fait de honte, monsieur le comte de Barbasan, vous êtes passé maître. Vous pouvez vous retirer, et vous pouvez commencer à écrire le premier chapitre de cette amusante anecdote.

A son tour, monsieur de Barbasan resta un moment accablé devant cette vertueuse résolution.

Il profita de ce moment de silence pour ramasser ses forces; et en habile homme de guerre et d'intrigue qu'il était, il feignit une retraite, afin de donner plus de force au dernier coup qu'il voulait porter en faisant une rapide volte-face.

Il y mit toute la lenteur d'un homme qui ménage sa dernière ressource.

Il se leva, salua et dit d'une voix grave :

— Je ne vais point écrire, madame, si ce n'est pour avertir Téhéta que c'est chez madame Viarne qu'elle peut aller réclamer l'enfant qui lui a été volée sur la place Vendôme, par un nommé monsieur Bonsenne, d'après les ordres de la comtesse de Belnunce.

On ne lit pas toujours les anecdotes, si amusantes qu'elles soient.

Mais on fait quelque attention aux affaires qui se portent devant les tribunaux.

— Pensez-vous donc qu'ils rendront cette malheureuse enfant à l'infâme qui a voulu la perdre?

— Pour ne pas la lui rendre, reprit froidement monsieur de Barbasan, il faudrait prouver que quelqu'un a des droits sur cette jeune fille.

Fera-t-on valoir ceux de monsieur Bonsenne? En quelle qualité? Ceux de madame Lambert, sa prétendue

mère? Madame Lambert n'a eu qu'une fille qui est morte, et de la mort de laquelle nous avons les preuves légales.

Ce sera donc vos droits, madame, que l'on défendra devant les tribunaux, et alors ce sera vous qui vous chargerez de raconter cette charmante anecdote, et non pas moi.

Quelle était la résolution qui avait donné à madame de Belnunce le courage dont elle venait de faire preuve? avait-elle découvert un moyen de combattre les odieux projets dont monsieur de Barbasan s'était fait l'organe? ou bien, désespérant d'y échapper, s'était-elle décidée à chercher dans l'exil et peut-être même dans la mort un abri contre les ennemis inconnus qui tenaient sa réputation et son honneur entre leurs mains?

Il est inutile de le dire, mais il semble qu'elle n'eût décidé que d'elle-même dans le parti extrême qu'elle avait choisi, car tout ce courage, toute cette résolution, toute cette dignité qu'elle venait de montrer, tombèrent au seul nom de sa fille, et disparurent pour faire place à un nouvel effroi, dès que monsieur de Barbasan parla de Charistie, et menaça de la rejeter dans la vie honteuse d'où sa mère l'avait arrachée.

— Arrêtez, monsieur, arrêtez! s'écria madame de Belnunce. Que voulez-vous de moi? qu'exigez-vous? par quels sacrifices puis-je apaiser la haine qui s'acharne à ma perte? Est-ce ma fortune que vous voulez?

— Madame, fit monsieur de Barbasan en l'interrompant, vous oubliez qui je suis et ce que je vous ai dit; vous vous trompez aussi en pensant que la haine fait agir ceux au nom desquels je vous parle; ils ne vous connaissent pas, vous ne les avez blessés en rien, et ce qui a été, ce qui est, ce qui sera, leur est parfaitement indifférent.

— Mais alors, pourquoi donc s'adressent-ils à moi, si ma destinée leur est si indifférente?

— C'est précisément à cause de cela, madame, c'est parce qu'elle ne leur inspirera pas plus de pitié qu'elle ne leur a inspiré de colère, qu'ils la prennent froidement en main pour la faire servir aux grands intérêts dont ils sont les représentants.

Le but de ma démarche, à vrai dire, ce n'est pas vous.

Il faut que l'usurpateur descende du trône de saint Louis, il faut que les Bourbons y remontent à sa place.

Par une fatalité qu'ils n'ont pas créée, mais dont ils profitent, vous êtes un des agents qui peuvent aider à l'accomplissement de cette révolution.

Ils se servent de vous, non pas pour vous perdre, mais parce que vous pouvez leur être utile, et s'ils menacent de vous perdre, c'est parce qu'ils n'ont pas d'autre moyen de vous faire agir.

Madame de Belnunce écoutait avec épouvante l'expo-

sition de cette politique froide et implacable, et se sentait bien plus dominée par l'inexorable tranquillité avec laquelle monsieur de Barbasan lui en déduisait les principes et les conséquences, qu'elle ne l'eût été par les menaces les plus violentes.

Il semble que la victime qui se débat sous l'ongle de la bête fauve la plus cruelle peut trouver un moment pour lui échapper, un cri pour l'attendrir; mais le malheureux qui est saisi par une de ces machines terribles qui marchent en vertu d'une force aveugle, sourde, volontaire, celui-là doit être écrasé et broyé dans ses étreintes de fer, sans qu'il puisse rien attendre ni de son désespoir ni de ses prières.

Telle semblait madame de Belnunce en face de monsieur de Barbasan : il était la machine obéissant à une volonté qu'elle ne comprenait pas ; elle était la victime dont les plaintes et le désespoir ne pouvaient rien sur lui.

— Mais, reprit-elle cependant, cherchant un dernier refuge dans son impuissance, si monsieur de Belnunce n'obéissait pas?

— Monsieur de Belnunce obéira, reprit monsieur de Barbasan ; l'homme qui, sachant votre faute ou votre malheur, comme il vous plaira de l'appeler, l'a accepté et s'est trouvé suffisamment payé par le partage de votre fortune ; l'homme qui a fait cela et à qui vous pouvez le dire, à qui vous pouvez le prouver, cet homme obéira quand vous voudrez qu'il obéisse.

— Mais, reprit madame de Belnunce, le prince de Morden, mon frère, n'est pas un de ces hommes à qui l'on impose ses opinions.

Monsieur de Barbasan repartit avec la même froideur et la même sécheresse :

— L'homme qui, de complicité avec son père, a voulu laisser mourir de faim le comte de Favreuse dans un cachot ; l'homme à qui vous pouvez le dire, vous, l'homme à qui vous pouvez le prouver, vous, cet homme obéira quand vous voudrez.

— Eh bien ! s'écria la comtesse avec désespoir, accompagnez-moi donc près d'eux, et venez leur répéter en face ce que vous venez de me dire, et alors ils décideront d'eux et de moi.

— Je n'ai rien à faire avec monsieur de Belnunce ni avec monsieur de Morden, repartit le comte de Barbasan ; ma mission vis-à-vis de vous est finie, la vôtre vis-à-vis d'eux commence ; et de même que je ne dois pas vous dire, à vous, au nom de qui je viens vous imposer ces ordres, de même ils ne doivent pas savoir au nom de qui vous leur imposerez votre volonté.

— Quoi ! s'écria madame de Belnunce, cette trahison…

— Cette trahison, si c'est ainsi qu'il vous plaît d'appeler votre obéissance, vous appartiendra tout entière.

Vous n'avez point ou vous ne devez pas avoir de complice, entendez-vous bien; vous agissez de vous-même, pour vous seule, et sans autre intérêt que celui qu'il vous plaira de donner à votre résolution.

— Mais que voulez-vous que je leur dise? s'écria madame de Belnunce.

— Tout ce qu'il vous plaira, reprit monsieur de Barbasan, excepté ce qui vient de se passer entre nous.

Avant de nous quitter, entendons-nous bien, madame.

Monsieur de Belnunce sera demain à Châtillon, et demandera, au nom de la noblesse et de tous les hommes qui ont quelque influence en France, la déchéance de Napoléon, dont la tyrannie sanguinaire a fatigué ses plus zélés serviteurs.

Demain, monsieur de Morden se rangera à l'opinion de ceux des plénipotentiaires qui plaident en faveur de l'ancienne race de nos rois; et nous ne faisons aucun doute que l'appui apporté par votre mari d'un côté, la défection du prince de l'autre, nous ne faisons aucun doute que lorsqu'on verra ainsi l'usurpateur abandonné par l'un des hommes qu'il a le plus comblés de bienfaits; abandonné de l'autre par l'homme qui, on le sait, est le représentant de la pensée secrète de l'empereur François, nous ne doutons pas, dis-je, que la bonne cause ne l'emporte, grâce à leur concours.

Si par hasard il en était autrement, il vous sera tenu compte de ce que vous ferez, comme si vous aviez réussi, et un inviolable silence sera gardé par nous, du moins sur ces démarches, comme sur le secret dont la divulgation pourrait vous perdre.

La comtesse ne répondait point ; toute force, toute volonté, tout espoir d'échapper à la puissance qui la poussait dans cette fatale voie, semblaient anéantis en elle.

Monsieur de Barbasan jugea qu'il était temps d'en finir ; il se retira en disant :

— Nous attendrons monsieur de Belnunce à Châtillon, jusqu'à midi ; passé cette heure, priez pour vous, madame, et pour votre fille.

Monsieur de Barbasan se retira immédiatement, et il est inutile que nous apprenions à ceux qui liront ces mémoires quel fut le résultat de cette entrevue.

Ce que nous avons déjà dit de monsieur de Belnunce a dû le leur apprendre.

## XI

### LE BIVOUAC

Vers la même époque, une scène toute différente se passait dans le midi de la France.

Dans un village d'assez pauvre apparence, situé en avant de Toulouse, et entre cette dernière cité et Narbonne, deux hommes se promenaient à la lueur d'un feu qui avait été allumé au milieu de la rue; la lueur mourante de ce foyer presque éteint laissait voir çà et là les chevaux tout harnachés, attachés par la bride aux grilles qui défendaient les fenêtres basses des quelques maisons de ce hameau.

Ces chevaux paraissaient harassés de fatigue, et les cavaliers auxquels ils appartenaient, étendus par terre, dormaient de ce sommeil invincible auquel l'approche du danger le plus imminent ne peut soustraire celui qui en est accablé.

A tous ces indices, on pouvait reconnaître une halte d'un moment, après de longues heures d'une marche forcée.

Indépendamment des deux hommes qui se promenaient, ainsi que nous l'avons dit, un autre veillait encore: c'était un soldat en faction devant la porte ouverte

d'une maison dont les fenêtres éclairées attestaient que l'on veillait aussi à l'intérieur.

Il faisait partie des cavaliers dispersés dans le hameau, et son cheval était attaché à côté de lui.

Le plus souvent, il marchait avec une rapidité fébrile, comme s'il eût voulu chasser le sommeil par l'activité du mouvement et combattre l'accablement de la lassitude en s'imposant une nouvelle fatigue.

Quant aux deux autres individus, il est probable qu'ils n'avaient point eu à suivre la marche du détachement, car ni l'un ni l'autre n'avaient aucun signe de la fatigue qui accablait tous les autres.

Le plus âgé des deux était vêtu comme un bourgeois ; le plus jeune, qui paraissait avoir à peine vingt ans, avait le petit uniforme d'aide de camp, et écoutait plus qu'il ne parlait.

Le plus âgé était ce Bonnissens que nous avons trouvé chez monsieur de Barbasan, sous le nom de Bernard, et le plus jeune était le même Maximilien de Sainte-Mars qui était singulièrement mêlé à ma vie personnelle.

— Comprenez-moi, lui disait Bonnissens ; tout est fini à Paris à l'heure qu'il est. L'empereur est déchu ou prisonnier ; le maréchal Soult est un fou de prétendre s'opposer à la marche du duc de Wellington ; il sera vaincu, et votre père, en lui amenant l'armée du duc de Pavie, ne fera que conduire un plus grand nombre de Français à leur perte. Tandis que si, par son

inaction (et par ce temps de désordre un prétexte est bientôt trouvé), il avait l'art de ne point se mêler à cette bataille, il nous serait facile de présenter cette inertie comme une coopération active au triomphe de laquelle j'ai voué mon existence.

— Ceci est bien hardi ! répliqua le jeune Sainte-Mars, car je n'aurais qu'à répéter un mot de ce que vous venez de me dire, et il serait homme à vous faire sauter la cervelle sans autre forme de procès.

— On ne tue pas un homme sans jugement, tout général de division qu'il est, répliqua monsieur Bonnissens, et ce n'est pas là un danger qui puisse m'effrayer.

— Si c'est un procès en forme qu'il vous faut, répliqua Sainte-Mars, je n'ai qu'à réveiller ce gros garçon qui dort là-bas, la tête sur son porte-manteau; il s'appelle Bonaventure, il est brigadier de la prévôté, et il est capable de vous organiser en un clin d'œil un petit tribunal militaire, qui vous jugera en une minute, et dont il exécutera le jugement en une seconde, en vous chantant tout doucement dans l'oreille :

La bonne aventure, ô gué !
La bonne aventure !

— Peut-être que si je le regardais en face, répliqua Bernard, il n'y mettrait pas tant d'empressement que vous croyez.

Peut-être perdrait-il plus d'une heure à organiser ce tribunal, que vous prétendez qu'il peut créer en une minute.

Peut-être ce tribunal mettrait-il plus d'un jour à me condamner; et, s'il arrivait que malgré tous ces délais, je fusse remis à monsieur Bonaventure pour être fusillé, il se pourrait encore que sa carabine et celles des hommes qu'il commanderait fissent long feu.

Le jeune Sainte-Mars regarda l'homme qui lui avait parlé avec tant de sécurité, en présence d'un si grand danger.

— Et puis, ajouta Bonnissens ou Bernard, comme on voudra, il faudrait dire ce mot soit à votre père, soit à Bonaventure, et ce mot, monsieur le comte, vous ne le direz pas.

Bernard baissa la voix et ajouta :

— La belle Fanny, la fille de ce soldat (il indiquait celui qui était en faction à la porte de la maison), cette charmante enfant que votre père fait si tendrement élever, a quitté Paris à l'approche des ennemis, et est revenue à Toulouse où sa maîtresse de pension a cru qu'elle serait plus en sûreté.

Mais monsieur votre père et le sien ne savent point où elle est, à Toulouse. Je le sais, moi, et sais de quel prix vous me payerez son adresse..

Maximilien ne répondit pas.

Bernard continua :

— Qu'est-ce que je vous demande pour prix du service que je veux vous rendre ? la chose du monde la plus aisée :

Un aide de camp du maréchal S... est venu apporter de sa part une lettre au duc de Pavie.

A moitié chemin, il a rencontré votre père dans ce village. Tout dormait, excepté vous.

Vous alliez, avec l'escorte qui vous accompagne, rejoindre le duc, et vous avez dit à l'aide de camp du maréchal S... que vous arriveriez plus tôt que lui auprès du duc de Pavie, et que vous vous chargiez de lui remettre cette lettre.

Eh bien, cette dépêche, il faut qu'elle ait été égarée, perdue, et qu'il n'en soit plus question.

— Cela serait possible si l'aide de camp du maréchal S... ne devait pas dire qu'il me l'a remise.

— Qui sait, répondit Bonnissens d'un ton qui fit tressaillir le jeune militaire, qui sait si l'aide de camp n'a pas été tué en retournant vers Toulouse ?

— Que voulez-vous dire ? reprit monsieur de Sainte-Mars.

— Il y a tant de choses possibles, repartit Bonnissens.

— Mais ce qui ne l'est pas, reprit monsieur de Sainte-Mars, c'est qu'on ne m'ait pas vu recevoir cette

lettre; c'est que je ne l'aie pas moi-même remise à mon père...

— Qui, pressé de prendre quelques heures de repos, l'a jetée sur la table qui est près de son lit, et d'où l'on peut l'apercevoir d'ici. Voilà surtout ce qui vous rend possible, à vous, de la faire disparaître, car vous n'en êtes plus responsable.

— Mais c'est mon père qui en deviendra responsable! reprit Sainte-Mars.

— Qui sait? dit Bonnissens; peut-être dans huit jours sera-t-il ravi d'avoir commis cette faute.

— Mais s'il apprenait que c'est moi qui ai fait cette soustraction, il serait homme à me faire sauter la cervelle, sans que mes regards eussent le pouvoir de l'arrêter, comme vous prétendez que les vôtres arrêteraient ceux de notre brigadier Bonaventure.

— Il est possible, il est même certain qu'à moins que vous ne le lui disiez, il ignorera cette soustraction; mais ce qu'il apprendra certainement, si vous n'enlevez pas cette lettre, c'est que, avant de venir le joindre, vous avez profité de son absence pour faire sortir la belle Fanny de son pensionnat.

— Moi! s'écria Sainte-Mars en tressaillant.

— Vous-même... attendez...

Et en parlant ainsi, Bonnissens tira un petit portefeuille de sa poche et parut y chercher quelques renseignements.

Il se pencha vers le foyer et, à la clarté qu'il répandait encore, il lut les quelques lignes suivantes :

« Le 2 janvier, sortie à quatre heures; — dîner chez Beauvilliers ; — menée à Feydeau ; — rentrée en fiacre à onze heures et demie.

» Le 8 janvier, sortie à la même heure ; — dîner à Saint-Cloud ; — rentrée à neuf heures.

» Le 11 janvier, sortie à six heures ; — dîner dans un cabinet particulier, n° 7, chez Véry.

» Soirée passée au café de la Montansier. »

Bernard s'interrompit et dit au jeune Sainte-Mars :

— Le lieu n'était pas de bon goût...
Puis il continua :

« A minuit, deux dominos loués chez Babin ; — à minuit et demi, entrée à l'Opéra.

» Le 12, logée hôtel des Princes, rue de Richelieu.

» Le 13, le 14, le 15... »

— Il est inutile, fit Bernard en ricanant, de parler de ce jour-là.

« Le 16 au matin, ramenée à son pensionnat dans la voiture de poste de monsieur de Sainte-Mars, qui part une heure après pour rejoindre son père.

» Le 17, chassée du pensionnat ; mise en diligence pour retourner à Toulouse, chez sa tante. »

Après cette lecture faite avec un accent railleur, Bonnissens ajouta, tandis que le jeune officier le regardait d'un air épouvanté :

—Voici une note qui clôt ces renseignements; écoutez-la bien, je vous en prie.

« Une personne qui s'intéresse à la jeune fille en question a obtenu de la maîtresse de la pension qu'elle donnerait pour prétexte à l'expulsion de cette pensionnaire la nécessité où elle s'est crue de la renvoyer à ses parents, quelque éloignés qu'ils fussent, comme elle a fait pour beaucoup d'autres dont la famille résidait à Paris, cette nécessité lui étant imposée par l'approche des armées étrangères.

» Ce prétexte couvrait suffisamment l'honneur de la maison de madame. Elle n'aurait aucun intérêt à dire la vérité, à moins que la personne qui le lui a suggéré ne lui ordonne de le faire. Mais cet ordre ne lui sera donné qu'autant qu'on n'aurait pas pu obtenir de M... (Vous voyez, dit Bernard, qu'on s'est dispensé de mettre le nom) le service qu'on lui demandera. »

Bernard referma son carnet et le remit tranquillement dans sa poche; puis, sans que monsieur de Sainte-Mars pût trouver une parole à dire à l'homme qui possédait un secret qu'il croyait en sûreté dans le cœur de Fanny, et qui venait de le lui jeter à la face, à si

peu de jours d'intervalle et à plus de deux cents lieues de distance, le terrible corrupteur continua ainsi :

— Si votre père me faisait sauter la cervelle, dans le cas où vous lui répéteriez un mot de ce que je vous propose, que penseriez-vous qu'il fît si, moi, je lui lisais une ligne de ce carnet ?

Vous savez la folle passion du comte pour cette jeune fille, il ne pense pas à moins que l'épouser, et c'est sur la parole d'honneur qu'il a donnée au soldat qui veille maintenant à sa porte qu'il a obtenu de lui le droit de faire donner à sa fille l'éducation bien au-dessus de sa fortune et de sa position.

Vous saviez cela, jeune homme, et cela ne vous a pas arrêté.

Le jeune homme ne répondit pas encore; mais, après un moment d'hésitation, au lieu d'aller et de venir comme il le faisait dans un espace circonscrit, il continua à marcher dans la direction de la route, comme s'il eût voulu entraîner Bernard sur ses pas.

Mais celui-ci s'arrêta à une certaine distance, et, jouant sur les mots avec une effronterie inouïe, il reprit :

— Sans aller si loin, monsieur de Sainte-Mars, je n'aurais qu'à m'arrêter à ce même soldat qui dort pour ainsi dire debout à la porte de votre père, et si à lui aussi je lisais une seule ligne de ce carnet, malgré vos épaulettes, malgré votre titre de comte, qu'il fût bien

assuré, lui, que le fusil de Bonaventure ne le manquerait pas, il vous passerait immédiatement son sabre à travers le corps.

Le jeune Sainte-Mars tressaillit d'un mouvement de rage et d'effroi à cette dernière parole.

— Oh! nous savons aussi, reprit Bonnissens en ricanant, que vous n'aimez pas beaucoup la vue de cet instrument de guerre, et votre père ne serait peut-être pas charmé d'apprendre que vous vous l'êtes laissé reprocher par un sous-lieutenant de chasseurs de dix-sept ans, sans avoir trouvé autre chose à lui répondre qu'en votre qualité de lieutenant vous ne vous battez pas avec un inférieur...

Comme ils parlaient ainsi, ils se trouvèrent en face du foyer dont une dernière lueur éclaira le visage du jeune homme.

Il était d'une pâleur livide; ses yeux, dont la pupille semblait se dilater dans l'ombre, comme celle des animaux de race féline, brillaient d'un éclat fauve et sinistre.

Il les attacha un moment sur Bernard, qui en supporta le rayonnement avec une froide indifférence; puis, comme convaincu de l'inutilité de ses tentatives pour épouvanter ou séduire cet homme, il s'éloigna brusquement en disant :

— Attendez.

Bernard laissa entendre un petit ricanement satis-

fait, et, les mains étendues au-dessus des charbons brûlants, il resta à sa place aussi tranquillement que s'il se fût chauffé au foyer de sa maison, à mille lieues de toute espèce de danger.

Quant à Maximilien, il alla tout droit vers la porte où reposait son père; Guillotin, qui veillait à la porte, ainsi qu'un soldat rivé à son devoir, se souleva du sommeil léthargique qui l'accablait pour faire le salut militaire à son officier.

Celui-ci entra dans la maison, et en ressortit presque aussitôt.

— Eh bien, dit Guillotin en le voyant repasser, votre père?

— Il dort toujours, repartit Maximilien.

— Quand il s'éveillera, au moins n'oubliez pas la dépêche.

Le jeune de Sainte-Mars s'arrêta, mais ne répondit pas.

Bernard, qui avait entendu ce peu de paroles, demeura immobile; mais, après un moment d'hésitation, Maximilien s'avança rapidement vers Bernard, il l'entraîna à l'ombre d'une chaumière écartée, et lui remit une lettre sous enveloppe en lui disant :

— Et maintenant, dites-moi où demeure Fanny.

Bernard prit la lettre en examinant soigneusement le cachet, puis, ayant reconnu que c'était celle dont il voulait s'emparer, il répondit :

— Rue de la Pomme, dans une vieille maison garnie tenue par une vieille bohémienne qui s'appelle Téhéta, à l'enseigne du *Nain*.

Aussitôt après ces paroles, Bernard s'éloigna.

Et maintenant, que ce soit cette circonstance ou que ce soit tout autre motif, toujours est-il certain que l'armée du duc de Pavie n'assista point à la bataille qui fut donnée le lendemain à quelques lieues de là par le maréchal S...

## XII

### UN TESTAMENT MOTIVÉ

Si ceux qui lisent ces mémoires ont eu la patience d'arriver jusqu'à cet endroit, j'ose espérer que cette vertu déjà si longuement éprouvée ne leur faillira pas, et qu'ils voudront bien me suivre dans les diverses scènes auxquelles il convient que je les fasse assister pour qu'ils aient tous les secrets de l'histoire si compliquée qui a joué pendant quelques mois sous mes yeux, comme une fantasmagorie dont je ne comprenais moi-même ni les liens ni les rapports.

Dans les premiers jours de 1815, l'hôtel de la princesse de Hatzfeld-Olimbourg était dans la consternation, la princesse avait fait mander d'une part son confesseur, de l'autre le docteur Magnus.

Et comme la vénérable camériste qui présidait à la toilette de madame de Hatzfeld depuis plus de cinquante ans s'étonnait de l'insistance agitée avec laquelle la princesse demandait leur venue, celle-ci lui répondit :

— Il est temps de mettre ordre aux affaires de ce monde, et de préparer celles de l'autre.

— Mais, lui dit la chambrière, vous ne vous êtes jamais mieux portée.

La princesse branla la tête d'un air de dédain et reprit :

— J'ai reçu la part du temps que Dieu accorde aux Olimbourg; ce que je puis encore obtenir d'années sera une faveur de la Providence.

On se rappelle le portrait que monsieur de Favreuse m'avait fait de la princesse et des étranges manies qu'elle avait au sujet des prétendus droits de sa famille.

On se rappelle aussi que j'avais considéré comme une mauvaise plaisanterie de monsieur de Favreuse la prétention qu'il attribuait à la princesse d'appartenir à une famille dont tous les membres avaient un droit consacré par le temps à vivre un certain nombre d'années.

Il avait parfaitement raison, et madame de Hatzfeld avait vécu jusqu'à soixante-six ans avec l'intime conviction qu'elle ne pouvait pas mourir avant cet âge, et

ne s'était nullement préoccupée de sa mort et des dispositions qu'elle pouvait avoir à prendre à ce sujet.

Mais une fois le temps révolu, l'heure sonnée, elle se mit en devoir de régler l'avenir.

Monsieur de Favreuse, en m'esquissant le portrait de la princesse, m'avait bien dit aussi quelques mots de ses originalités et des idées étranges qu'elle se créait, et qui, une fois implantées dans sa tête, devenaient la règle de sa conduite.

Mais je pense mieux la faire connaître en racontant les deux entretiens qu'elle eut, l'un avec son confesseur, l'autre avec son médecin.

Pour avoir une idée plus complète de ce qu'ils pouvaient être, il faut qu'on s'imagine la princesse telle que l'avait peinte monsieur de Favreuse, mais encore plus sèche, plus maigre, avec son nez en damas pointu et tranchant, ses petits yeux gris ardents bordés de rouge, comme des saphirs entourés de rubis, son vaste front plissé comme les manchettes d'un abbé, les lèvres minces et allant se perdre dans une bouche édentée, son menton saillant, son long cou dont on eût compté tous les muscles et toutes les veines, comme on eût compté les arrêtes d'une colonne gothique sur lesquelles le sculpteur fait courir de légers branchages ; imaginez cette vieille tête sur un corps plus maigre encore, s'il est possible, ayant toute l'inflexibilité d'une planche, tandis que les bras et les jambes se meuvent avec la légèreté gigantesque d'un *faucheux*.

Imaginez cette image extravagante de la vieille fille plantée dans un vaste fauteuil de cuir de Hongrie auquel elle donnait relativement l'apparence d'un canapé par le vide qu'elle y laissait ; imaginez la princesse de Hatzfeld, à qui l'âge n'avait jamais délié la langue sur un sujet qui pouvait laisser supposer qu'elle fît une différence entre un homme et une femme.

Et voyez là, en face, monsieur Hothnitz, jeune prêtre aux manières élégantes, à la figure papelarde, sachant faire jouer avec une égale facilité l'éclat de son bel œil bleu et celui du diamant qui pare le petit doigt de sa main blanche et potelée; il parle doucement, lentement, avec affectation et onction, et s'impose à chaque phrase un long soupir accompagné d'une grimace rétractée des lèvres qui lui permet de montrer les plus belles dents du monde.

Il est en face de madame de Hatzfeld, un peu à sa droite, et attend, de l'air le plus humblement satisfait, que la princesse daigne lui parler.

Et de même, en face de la princesse, mais un peu à gauche, est assis Magnus, aussi négligé de sa personne que l'abbé pouvait être soigné, les mains d'un jaune crasseux, les ongles couronnés d'un noir irréprochable; sa figure de la couleur de ses mains, l'œil empâté, la lèvre épaisse et pendante, la parole lourde, aussi contrarié que malheureux d'avoir été arraché à son cabinet d'étude où il passe tout son temps, lisant, commentant, et, pour nous servir d'une expression de la princesse :

« Mangeant d'une main pendant qu'il dissèque de l'autre. »

Voilà les deux personnages que la princesse avait fait mander en toute hâte, et voilà comment commença l'important entretien pour lequel elle les avait fait appeler.

— Messieurs, dit la princesse, j'ai besoin aujourd'hui de vos lumières et de votre franchise, je compte qu'elles ne me manqueront pas.

J'y compte tellement, que je me garderai bien de vous dire, ni à l'un ni à l'autre, que je puis vous récompenser, cela blesserait votre désintéressement et je vous prie d'agir comme si je ne vous en avais pas parlé.

L'abbé Hothnitz regarda la princesse avec la défiance d'un homme qui soupçonne qu'on se moque de lui, et il ne bougea pas.

Quant à Magnus, il n'avait entendu de la phrase entortillée de madame de Hatzfeld qu'une seule chose, c'est qu'on avait besoin de sa franchise et de ses lumières, et comme il était trop honnête homme pour ne pas les tenir toujours au service de celle qui le logeait dans un pavillon de son hôtel, et qui lui donnait d'honorables appointements, il ne bougea pas non plus, trouvant inutile toute protestation d'obéissance à ce sujet.

La princesse continua avec le même flegme :

— Vous me permettrez, messieurs, de procéder par ordre. Ce sera d'abord vous que j'interrogerai, monsieur l'abbé ; le docteur viendra ensuite ; puis, lorsque j'aurai recueilli les renseignements que j'attends de chacun de vous, je prendrai ma décision et je la ferai connaître...

La princesse s'arrêta à ce mot, car l'abbé s'était incliné comme pour remercier de la confiance que madame de Hatzfeld allait leur témoigner ; mais celle-ci reprit en pinçant ses lèvres :

— Je la ferai connaître à ceux qu'elle concerne.

La réticence ne parut pas charmer le confesseur ; cependant il reprit d'un ton indolent :

— J'attends vos questions, madame, et j'y répondrai avec sincérité, quoi qu'il puisse arriver de mes réponses et à qui que ce soit qu'elles puissent s'adresser.

A son tour la princesse s'inclina, et reprit presque aussitôt :

— Monsieur l'abbé, pourriez-vous me dire quel est le but principal de l'institution du mariage?

A cette question l'abbé regarda Magnus, comme pour lui demander s'il avait bien entendu ; mais le docteur avait été averti qu'il ne serait interrogé qu'en second lieu, et il s'était retiré en lui-même pour continuer une consultation relative à l'action du sang noir sur le cerveau.

L'abbé fut donc obligé de s'en rapporter à ses propres oreilles ; comme tous les gens embarrassés, il fit une question au lieu d'une réponse.

— Pardon, dit-il, mais je prie Son Altesse de vouloir bien me dire dans quel but elle me fait une question si...

L'esprit de l'abbé ne trouva pas d'épithète convenable pour qualifier la question.

La princesse, sans s'arrêter à l'impertinence de cette suspension, répondit :

— Je vous le demande, monsieur l'abbé, pour le savoir.

Le prêtre était encore plus jaloux de savoir, lui, pourquoi on le questionnait à ce sujet; et, espérant le découvrir en engageant une espèce de dissertation à ce propos, il se rejeta au fond de son fauteuil, croisa ses jambes l'une sur l'autre, tira sa tabatière, y prit une longue prise de tabac, l'aspira, leva les yeux au ciel, gonfla ses joues, poussa deux ou trois gros soupirs et finit par dire :

— Madame, c'est une question immense qui embrasse toute la morale sociale et religieuse, qui même, et j'en appelle à l'avis du docteur, intéresse au plus haut point l'hygiène de l'humanité.

Après cette phrase, à laquelle Magnus ne fit pas la moindre attention, l'abbé souffla encore une ou deux fois, et attendit une interruption qui pourrait l'aider à

pénétrer dans le motif qui avait poussé madame de Hatzfeld à le questionner à ce sujet; mais celle-ci ne sortit point de la marche qu'elle s'était tracée, et reprit après une minute d'attente :

— Je vous écoute, monsieur; continuez.

— C'est qu'en vérité, madame, reprit l'abbé, la question est si vaste qu'il est difficile de savoir par quel côté je dois l'aborder.

En effet, sous le point de vue dont je vous parlais tout à l'heure, l'institution du mariage, en créant des obstacles invincibles à l'alliance trop fréquente des individus d'une même famille, a protégé l'espèce humaine contre la dégradation où elle fût tombée physiquement et moralement par ces alliances monstrueuses, ainsi que cela s'est vu en Égypte où la race des Ptolémées était descendue...

— Pardon, fit la princesse, en interrompant l'abbé : vous avez oublié le texte de ma question, et je ne crois pas que le but du mariage ait été d'empêcher les Ptolémées de se marier entre eux.

— L'abbé comprit que la princesse voulait une réponse plus catégorique; mais comme lui-même voulait savoir à quoi pouvait lui servir cette réponse, il reprit en s'inclinant :

— Si je ne réponds pas précisément à votre question, madame, c'est que je ne la comprends pas.

Le mariage est une loi sociale et religieuse, cette loi

sociale et religieuse a pour but de maintenir dans de justes limites, de soumettre à ses saintes règles une passion que je ne connais pas, dont vous-même vous avez dédaigné l'empire, et qu'on nomme...

— Je sais au moins son nom, repartit la princesse d'un ton de vieille fille à qui l'on vient de rappeler l'aridité dans laquelle elle a vécu; vous me répondez comme si je parlais à un publiciste, et c'est à un prêtre à qui je m'adresse.

Veuillez donc me comprendre, ajouta-t-elle plus sèchement.

La loi divine ne dit-elle pas à l'homme et à la femme : Vous vous marierez?

— Sans doute, dit l'abbé, confondu par l'accent sévère de la princesse, et s'imaginant qu'il lui passait par la tête d'obéir à cette loi divine après soixante-cinq ans de célibat.

— Eh bien, monsieur, dans quel but la loi divine dit-elle à l'homme et à la femme : Vous vous marierez?

L'étonnement de l'abbé redoubla, et son embarras devint extrême.

Il considéra d'un air tout effaré madame de Hatzfeld, sans pouvoir pour ainsi dire comprendre qu'une pareille question eût pu sortir d'un pareil visage; puis, toujours plus préoccupé de l'idée que c'était pour son

compte que la princesse le questionnait ainsi, il finit par répondre, en mâchant la moitié de ses mots :

— Vous comprenez, madame, que si tous les hommes ou toutes les femmes, ce qui reviendrait absolument au même, vivaient dans le célibat, l'humanité serait bientôt effacée... ce que... Enfin, madame, le mariage a été institué pour...

La princesse se chargea d'achever la phrase, elle le fit avec une aristocratie allemande dont nous autres Français nous n'avons guère d'idée.

— Je comprends, dit-elle, que le mariage a été institué pour que le peuple ait des enfants, et la noblesse des héritiers.

— C'est parfaitement cela, repartit l'abbé, et c'est ce que j'aurais répondu à Son Altesse, si j'avais pu croire qu'elle pût douter d'une chose si simple et si naturelle.

— Pardon, dit la princesse, elle n'est ni aussi simple ni aussi naturelle que vous vous l'imaginez.

Et la vieille, marchant avec l'intrépidité de son ignorance quasi séculaire sur un terrain à notre sens très-dangereux, épouvanta de nouveau l'abbé par la question suivante, faite sans le moindre embarras :

— Et lorsqu'on est marié, monsieur, n'est-ce pas un péché que de ne pas obéir à la loi divine, qui a institué le mariage, en n'accomplissant pas le but qu'elle lui a donné?

L'abbé regarda encore du côté de Magnus, comme s'il eût cherché dans les yeux de celui-ci l'assurance des paroles qu'il venait d'entendre ; mais Magnus était toujours enfermé avec lui-même, et l'abbé fut abandonné à ses propres forces ; et il repartit, toujours avec l'accent d'un homme qui a peur de chacun des mots qu'il prononce :

— Il est certain, madame... que canoniquement... il y a péché lorsque... par... des raisons... d'une manière quelconque... on manque... on évite le but...

La foi, dit-il plus rapidement, l'Écriture dit : *Crescite et multiplicamini* ; donc il y a péché à ne pas lui obéir.

Après cette réponse, la princesse poussa un soupir de satisfaction et reprit en souriant :

— J'avais bien quelque idée de ce que vous dites là, monsieur l'abbé, mais je suis charmée d'en avoir la certitude. Cependant, reprit-elle en se tournant vers le docteur, comme il serait inutile d'imposer des obligations impossibles à remplir, et qu'il se peut que le mal soit irréparable, il faut que j'adresse au docteur une question non moins importante que celle à laquelle vous venez de répondre.

Le docteur, ainsi interpellé, se tourna vers la princesse et attendit l'importante question.

La vieille princesse était toujours droite, pincée, sérieuse, et semblait profondément préoccupée de la pensée qui l'occupait.

Ce fut donc avec la même imperturbable gravité qu'elle adressa au docteur la question suivante :

— Jusqu'à quel âge une femme peut-elle accomplir le but de l'institution du mariage ?

— Hein ? fit le docteur en regardant à son tour l'abbé.

La princesse répéta sèchement sa question.

Le docteur toussa deux ou trois fois.

— Accomplir le but du mariage... hum ! Votre Altesse... me fait une question... qui...

Puis, tournant tout à coup la difficulté comme avait fait l'abbé, il reprit :

— Mais qu'est-ce donc que Votre Altesse entend par accomplir le but du mariage ?

— J'entends, répondit intrépidement madame de Hatzfeld, tout ce que le monde entend.

Cette vieille mémorable virginité de soixante-six ans, courant d'un pied alerte et imprudent sur ce terrain passablement équivoque, eût été un spectacle fort amusant pour quelqu'un qui n'en eût voulu voir que le côté plaisant.

Le docteur, qui ne riait jamais, ne put cependant y tenir et laissa échapper un gros murmure saccadé, ses joues se trémoussèrent et son œil se ferma à demi.

Jamais Magnus n'avait poussé l'hilarité si loin, et il s'y abandonnait comme à une chose tout à fait nou-

velle et agréable, lorqu'un regard de la princesse arrêta soudainemeut cet accès intempestif.

Magnus resta la bouche ouverte avec un éclat de rire dans la gorge, si vivement intercepté qu'il faillit en suffoquer.

— Je ne plaisante pas, monsieur, et je vous prie de me répondre, fit la princesse d'une voix si sèche que le docteur se mit à trembler de tous ses membres; cependant la nécessité d'obéir l'emportant sur sa frayeur, il essaya quelques paroles et il dit :

— Vous comprenez, Altesse, que... d'abord il est certain que la nature... a mis une borne à ce que... cependant la passion vit au delà de cette borne et... par exemple...

L'abbé était ravi du trouble du docteur... alors, celui-ci voyant dans le regard sardonique du confesseur qu'il s'égarait, crut devoir conclure par un exemple qui répondait triomphalement à la question.

— Ainsi, reprit-il... la duchesse de K..., qui est votre aînée, a un amant.

Ce fut le tour de la princesse de regarder l'abbé... Cette réponse lui parut monstrueuse; elle interrogeait sur le but de l'institution du mariage et on lui parlait d'amant, et ce qui était surtout hors de toute croyance, un homme de l'espèce de Magnus osait tenir un pareil propos sur une personne du rang de la duchesse de K...

Madame de Hatzfeld se dit en elle-même :

— Mais ces gens-là parlent donc de nous !

Cependant, cette indignation fit place pour un moment à la nécessité d'obtenir une réponse catégorique.

— Monsieur l'abbé, dit madame de Hatzfeld, tâchez de lui faire comprendre ce que je lui demande.

L'abbé était en proie à une supposition des plus extravagantes, relativement à la princesse : il lui supposait le désir de se marier... et comme il avait cru entrevoir que ce désir, chez la vieille fille, était accompagné de celui de laisser des héritiers ; comme, d'un autre côté, il avait mille raisons personnelles de désirer que la princesse ne fût sous l'influence ou sous la direction d'aucune autre personne que de lui-même ; il vint en aide au docteur, ce qu'il n'eût pas fait assurément en toute autre circonstance, et lui dit :

— Madame la princesse désire savoir jusqu'à quel âge une femme peut espérer être mère et avoir des héritiers.

— Ça dépend, dit Magnus ; nous avons des exemples... Moi-même, au fait... dit-il, ma mère avait quarante-quatre ans quand je suis né...

— Ah ! fit la princesse d'un air de satisfaction.

— Mais c'est déjà un exemple rare, fit l'abbé.

La duchesse hocha la tête et se mit à compter en marmottant ces mots :

— Ta, ta, ta, ta, ta... 1780... 1796... 1815... Ça fait...

L'abbé était si convaincu que la princesse comptait pour elle, que de son côté il marmotta :

— Ta, ta, ta, et ta, ta, ta... ça fait soixante-cinq ans.

L'oreille de la duchesse était d'une extrême finesse; elle entendit, et, sans paraître émue du total, elle répondit froidement :

— Eh non ! l'abbé, ça fait trente-cinq ans.

— Trente-cinq, fit l'abbé, pour qui, madame?

La princesse lança un coup d'œil à l'abbé; coup d'œil qui repoussa sa curiosité au fond de son âme, tant il y avait d'étonnement de l'impertinence d'une pareille question.

Après avoir ainsi remis chacun à sa place, la princesse prit un air plus gracieux et leur dit :

— Maintenant que, grâce à vos sages réponses, je suis sûre, d'un côté de marcher dans la voie de la religion, et de l'autre, de ne pas faire une entreprise inutile, de ne pas tenter une épreuve impossible, je vous remercie, et je n'oublierai pas vos bons avis.

Une inclination très-légère mais qui comportait avec elle une invitation formelle de se retirer, termina cette courte allocution : et les deux conseillers intimes de la princesse quittèrent son salon, fort embarrassés de savoir : le premier, à quoi pourrait servir à une vieille fille de soixante-cinq ans de savoir qu'un des devoirs de l'institution du mariage est l'accroissement de la famille ; et l'autre, que la femme peut accomplir ce de-

voir jusqu'à un certain âge, quarante-cinq ans tout au plus.

Maintenant, voici à quoi servit cette consultation, et voici la pièce originale à laquelle elle donna naissance :

« Testament olographe de la princesse Wilhelmine-Frédérique-Radegonde-Martiale de Hatzfeld, princesse d'Olimbourg.

» Autant que mes paroles et mes conseils pourront se faire entendre pour la plus grande gloire de Dieu, je ne les épargnerai point et je ne les ai point épargnés à ceux sur lesquels ils peuvent avoir quelque empire.

» A défaut de mes paroles, et autant que mes actions, mes volontés pourront suppléer à l'insuffisance de mes paroles, je les mettrai au service de la très-sainte cause de notre Seigneur, dont j'espère la providence, grâce à la voie dans laquelle j'ai vécu et à celle que je compte suivre jusqu'à ma mort.

» Affermie dans cette sainte résolution, et éclairée par les conseils d'un prêtre prudent, j'ai considéré :

» 1° Que l'état du mariage comporte avec lui l'obligation de se donner des héritiers ;

» 2° Que non-seulement c'est un devoir pour les familles nobles, qui doivent tenir à perpétuer leur race qu'elles représentent ;

» 3° Que c'est un devoir imposé par la loi divine qui a dit : *Crescite et multiplicamini.*

» Et, après avoir considéré ces raisons, j'ai encore considéré les faits suivants :

» 1° Ma nièce bien-aimée et chérie, Gertrude de Morden, est mariée au comte de Belnunce;

» 2° Par des raisons d'éloignement qu'il est inutile de dire ici, elle est dans l'état de mariage absolument comme dans l'état de célibat, ce qui est contraire aux lois divines ;

» 3° Elle n'a point d'héritiers.

» Attendu ces considérations au nombre de trois, et ces faits également au nombre de trois, je prie, j'adjure, je conjure, au nom des devoirs imposés à l'épouse par notre très-sainte religion, ma très-chère et très-bien-aimée nièce Gertrude de Morden, comtesse de Belnunce, d'étouffer en son cœur, d'oublier, de jeter sous ses pieds les causes d'éloignement qui l'empêchent d'accomplir ses devoirs sacrés.

» Je lui représente que sa résolution est un péché qui pèsera sur elle au moment de comparaître devant Dieu; je lui demande de ne pas arriver devant son tribunal chargée du fardeau de ce manquement à ses devoirs.

» Je la prie par mes paroles, je la conjure par mes conseils, je l'exhorte par mes larmes de se laisser fléchir à ce sujet, lui assurant, si elle le fait, ma reconnaissance, ma bénédiction en ce monde, et mon intercession dans l'autre.

» Mais, comme il est possible que ni prières ni larmes ne puissent toucher cette âme égarée et engagée dans une mauvaise voie, je crois devoir ajouter à mes exhortations toutes pieuses la résolution suivante :

» Si de ce jour, 10 janvier 1814, à dix ans, ma bien-aimée nièce Gertrude de Morden, comtesse de Belnunce, devient mère d'un ou de plusieurs enfants, je lui assure à elle ainsi qu'à sa descendance, tant masculine que féminine, la propriété de tous mes biens dont l'inventaire exact est joint à cet acte : tous ces biens deviendront siens et propres, de façon qu'elle en puisse disposer en souveraine maîtresse.

» N'imposant aucune charge à cette pleine et entière donation que celle que ladite dame Gertrude de Belnunce voudra bien s'imposer pour récompenser les serviteurs qui sont attachés à ma maison ; m'en rapportant parfaitement à sa bonté et à sa générosité des soins de pourvoir au sort de chacun d'eux, selon et ses mérites et ses besoins.

» Mais lui recommandant plus particulièrement le docteur Magnus et le digne prêtre Hothnitz, dont les sages avis et les bons conseils m'ont déterminée à l'acte que je fais aujourd'hui.

» Mais si, contre toutes mes espérances, ma bien-aimée Gertrude de Morden, comtesse de Belnunce, au lieu d'écouter la voix de Dieu qui lui parle par ma bouche, persistait dans la conduite irréligieuse et antimorale

qu'elle tient depuis près de vingt ans en échappant à la loi divine du mariage, je déclare que mes vœux et ma bénédiction lui sont retirés sur cette terre; et qu'elle ne doit pas compter sur mon crédit dans le ciel pour lui obtenir le pardon de cette persévérance dans le crime.

» Je déclare aussi que toutes les propriétés dont l'inventaire exact est joint à cet acte, passeront, au délai posé par moi, à mon neveu Hercule, prince de Morden, que je n'ai jamais aimé, mais auquel je promets en même temps mes prières et mes vœux en cas de rébellion de sa sœur, devenue indigne de mes bontés par sa persistance à ne vouloir pas accomplir son devoir.

» Jusqu'audit jour du 10 janvier 1825, mes biens seront gérés par l'intendant actuel, qui en placera les revenus actuels sur les banques impériales, de façon que tous ces biens et les capitaux provenant de leurs revenus annuels soient réversibles et tels qu'ils sont calculés en l'inventaire ci-contre, à celle des deux personnes, la dame comtesse de Belnunce, ou le prince Hercule de Morden, qui se trouvera en mesure de les recueillir d'après la volonté que j'ai exprimée plus haut.

» Que Dieu éclaire ma très-aimée nièce Gertrude.

» C'est mon vœu de cœur et d'esprit... mais si elle persiste... qu'il l'accable et la punisse.

» Ceci est ma volonté franche et irrévocable.

» Fait, écrit et signé de ma main, en mon hôtel, le 10 janvier 1815, *ne varietur*.

» WILHELMINE DE HATZFELD,

» Princesse d'Olimbourg, hors d'âge de repentir pour être restée fille. »

## XIII

### RÉSULTAT DU TESTAMENT CI-DESSUS

Il est possible que ceux qui lisent ces mémoires se demandent pourquoi, au lieu de continuer à leur raconter ce qui m'arriva personnellement, je vais jeter mon récit à des époques éloignées, tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre et selon mon caprice (du moins le pensent-ils ainsi).

Si je faisais un roman, il est probable que j'eusse essayé de lui donner un autre ordre, de le commencer par le commencement et de le finir par la fin.

Mais il faut bien le reconnaître, la vie n'est pas faite comme les livres bien faits.

Qu'on prenne un homme à partir du jour de sa naissance, qu'on le suive prudemment année par année, mois par mois, jour par jour, avec la prétention de conduire ainsi son histoire sans jamais se détourner de cette marche simple et régulière.

Voilà tout à coup un événement qui se présente, gro-

tesque ou terrible : un passant soufflette cet homme, une femme lui fait des agaceries indécentes.

— Pourquoi? s'écriera le lecteur.

— Ah ! pourquoi ? vous voulez le savoir.

— Oui, eh bien ?

— Parce que...

Et ce *parce que* est une histoire à lui tout seul.

Exemple : Si le soufflet dont je viens de parler est donné en Corse,

Le *parce que* peut remonter à trois cents ans de haines héréditaires, envenimées par trente assassinats, trente enlèvements... trente, etc.

Ainsi, il est presque toujours vrai que, pour celui qui raconte sa propre existence, l'événement précède la connaissance des faits en vertu duquel il s'accomplit.

Cependant, comme dans le cas dont il s'agit je ne suis plus en cause, et que je raconte des incidents qui me furent étrangers, j'ai cru devoir, autant que possible, mettre chaque chose en son lieu ; mais on doit comprendre que la scène que je vais raconter parut tout à fait inouïe à la comtesse de Belnunce.

C'était dans le mois de février 1815, un an après l'entretien qu'elle avait eu avec monsieur de Barbasan.

La participation très-active du comte au renversement de Napoléon l'avait admirablement placé dans la nouvelle cour, et comme il n'était point de ces gens

qui ont des remords de ce qui leur profite, il vivait le plus heureux des hommes; la pairie avait récompensé son dévouement hâtif, et le crédit dont il jouissait le faisait rechercher plus encore par ceux dont il avait trahi les opinions que par ceux dont il avait servi les projets.

En effet, ceux-ci l'estimaient peu, mais ils pouvaient se passer de lui, tandis que ceux-là le méprisaient beaucoup, mais en avaient grand besoin.

De son côté, monsieur de Belnunce, comme pour racheter ce que sa conduite pouvait avoir d'équivoque, s'était fait bravement le protecteur de ceux que le nouveau gouvernement semblait repousser.

— J'ai donné, disait-il, une trop grande marque de dévouement au nouveau roi pour qu'il puisse me soupçonner.

Je suis bien mieux placé que ceux qui lui ont été fidèles toute leur vie.

La trahison raisonne ainsi, et la trahison raisonne bien; en effet, depuis Henri IV il est passé en principe politique qu'on peut négliger les sincères amis, mais qu'il faut beaucoup faire pour les douteux.

Quoi qu'il en soit, monsieur de Belnunce était à cette époque dans la meilleure position, il vivait tout en dehors de chez lui, et il se passait des semaines entières sans qu'il aperçût la comtesse.

Madame de Belnunce, au contraire, s'était presque

complétement confinée dans son hôtel, ne voyant que quelques amis, parmi lesquels monsieur de Favreuse, mais ne confiant à aucun d'eux, pas même à lui, la cause de la profonde tristesse, du découragement extrême auxquels elle s'abandonnait.

D'une part, la trahison politique qu'elle avait inspirée à monsieur de Belnunce, et l'abandon de ses opinions qu'elle avait exigé de son frère, lui semblaient un crime dont elle était la cause et dont elle éprouvait tout le remords; d'une autre, elle avait perdu vis-à-vis de ces deux hommes l'autorité que donne le malheur dont on est innocent.

Jusqu'à ce jour fatal, ce malheur n'avait été que pour elle, et ils n'avaient pas à le lui reprocher; mais une heure était venue où elle avait été forcée de le faire peser sur eux, une heure était venue où, pour sauver son honneur et le leur, elle leur avait dicté une autre conduite que celle qu'ils devaient tenir, et depuis cette heure les rôles étaient changés.

Monsieur de Belnunce avait le droit de parler de ses sacrifices à la position exceptionnelle de sa femme, et monsieur de Morden avait déclaré qu'il lui faudrait un jour le salaire de la complaisance qu'il avait montrée.

Enfermée dans sa maison, elle s'était peut-être encore enfermée en elle-même.

Comme nous l'avons dit, elle ne disait rien de ses chagrins à monsieur de Favreuse lui-même.

En effet, le comte l'aimait sincèrement, mais il manquait peut-être de cette délicatesse avec laquelle il faut parler aux âmes malades.

D'ailleurs, dans un malheur irréparable, il n'y a rien de pénible comme de voir essayer de le réparer, et le comte, bien qu'arrivé à l'âge où l'on doit se résigner, le comte, dis-je, eût voulu le tenter, surtout s'il eût connu l'existence de Charistie.

Cette existence retrouvée et qu'elle protégeait par monsieur Bonsenne, le courageux effort de cette enfant pour rentrer dans la vertu : telle était la seule consolation de madame de Belnunce.

Dans la solitude où elle vivait avec son remords et son chagrin, la comtesse ouvrait furtivement la porte à cette consolation, et si quelque joie entrait encore dans ce cœur flétri, si quelques larmes moins amères mouillaient quelquefois ses yeux, c'était quand elle pensait à sa fille, noble fille alors, victorieuse de son hideux passé, ange relevé de sa chute.

C'était donc là tout le bonheur de madame de Belnunce, et ce bonheur, elle en était jalouse, elle le cachait avec prudence, avec terreur ; elle semblait pressentir que si une main étrangère y touchait, ce serait pour le flétrir.

Voilà donc quelle était madame de Belnunce à l'époque dont nous parlons.

Or, un soir qu'elle était demeurée seule avec ses

idées, à l'heure où tous les gens de son service particulier étaient retirés, voilà qu'elle entend frapper légèrement à la porte de sa chambre.

— Qui est là ? dit-elle fort étonnée.

— C'est moi, répondit monsieur de Belnunce.

La comtesse lui ouvrit avec empressement ; une pareille visite à une pareille heure ne pouvait être que le résultat de quelque sérieux événement.

Il n'y avait guère que les affaires d'une très-grande gravité qui amenaient entre monsieur de Belnunce et sa femme des entretiens en règle ; ils ne se voyaient, d'ailleurs, que devant leurs gens ou dans le salon ouvert les jours de réception ; or le choix de l'heure paraissait annoncer un de ces importants entretiens.

L'entrée de monsieur de Belnunce confirma la comtesse dans cette pensée.

Il lui fit signe de ne pas faire le moindre bruit, ferma lui-même la porte avec une extrême précaution, sembla s'assurer du regard que les rideaux étaient exactement fermés, prit un fauteuil, le plaça d'un côté de la cheminée, en face de celui que la comtesse venait de quitter, et s'y établit comme un homme qui se prépare à une longue explication.

Dans les idées de madame de Belnunce, le costume même de son mari était une preuve qu'il était conduit chez elle par un grave et puissant intérêt.

Depuis longtemps, leurs entrevues avaient un caractère officiel qu'ils observaient jusqu'à s'imposer vis-à-vis l'un de l'autre une tenue rigoureuse.

Ainsi, que monsieur de Belnunce dût entrer chez sa femme ou aller chez un ministre, il se croyait obligé au même costume cérémonieux.

Ce jour-là, au contraire, monsieur de Belnunce arrivait en pantoufles, enveloppé dans sa robe de chambre, comme un homme surpris à l'improviste par une nouvelle impérieuse, et qui oublie la réserve qu'il s'est imposée.

Quelle que fût l'appréhension de madame de Belnunce au sujet de ce que son mari pouvait avoir à lui dire, quoiqu'elle attribuât à une circonstance pressante l'état dans lequel son mari se présentait chez elle, elle remarqua ce fait dans un sens bien éloigné de celui-là.

Depuis vingt ans qu'elle était mariée, elle n'avait jamais vécu dans une seule circonstance qui eût même l'apparence de cette intimité qui est la vie ordinaire de tout le monde.

Elle fut presque troublée d'une chose si simple, et cependant si nouvelle, et cet homme qui était son mari, assis au coin de son feu, à une heure du matin, en robe de chambre, la rendit toute timide.

Était-ce un regret de ce qu'il n'en avait pas toujours été ainsi, était-ce déplaisir de voir monsieur de Belnunce manquer à la règle sévère qu'ils s'étaient imposée mutuel-

lement? elle-même eût rendu difficilement compte de l'impression qu'elle éprouva, car elle fut aussi incertaine que passagère et fit bientôt place à la vive curiosité ou plutôt à l'inquiétude qu'elle avait éprouvée.

Elle s'approcha de la cheminée, mais au lieu de s'asseoir (comme si elle n'eût pas voulu se laisser imposer complétement l'intimité de cette entrevue), elle s'accouda de l'autre côté de la cheminée.

Monsieur de Belnunce avait pris une pincette et ramassait de petits charbons qu'il jetait çà et là sur les bûches, en homme qui ne pense point à ce qu'il fait, mais à ce qu'il va faire, et qui cherche un biais pour y arriver.

Madame de Belnunce s'alarmait de plus en plus, supposant toujours que son mari lui apportait la nouvelle de quelque grave événement et croyant deviner dans son hésitation qu'il n'osait la lui dire ouvertement.

Tout cela ne dura guère qu'une minute, car madame de Belnunce, étonnée du silence de son mari, lui dit assez vivement :

— Eh bien, monsieur, qu'y a-t-il?

Monsieur de Belnunce rejeta la pincette dans son crochet, et se penchant dans le fond de son fauteuil, il répondit :

— Il y a, madame, une chose bien triste et bien grave sur laquelle je veux avoir une sérieuse explication avec vous.

— Qu'est-il donc arrivé de nouveau, monsieur? reprit madame de Belnunce, toujours en appréhension de quelque événement qui pouvait l'atteindre elle ou sa fille.

— Il n'est rien arrivé de nouveau, reprit le comte avec une politesse affectueuse; rassurez-vous.

Ce qui m'amène n'est pas un malheur d'un jour, un chagrin d'hier, un événement contre lequel il faille nous prémunir; c'est un malheur qui depuis longtemps pèse sur notre existence, un chagrin contre lequel je lutte depuis vingt ans.

La comtesse quitta la posture presque familière qu'elle avait prise, se redressa et, se reculant d'un pas, elle dit à son mari :

— En vérité, monsieur, je ne vous comprends pas.

Le comte resta immobile et reprit avec une tristesse qui voulait être railleuse :

— Pourquoi donc vous épouvanter, si vous ne comprenez pas, madame ? pourquoi prendre cet air sévère, si vous n'avez pas deviné que c'est de notre passé à tous deux que je veux vous parler?

D'un mouvement rapide la comtesse saisit le cordon d'une sonnette, et reprit :

— Vous oubliez, monsieur, que notre passé est entre nous un abîme où nous nous sommes juré de ne jamais regarder... ensemble du moins.

— Ne le regrettez-vous pas quelquefois, si vous y regardez seule?

— Assez, monsieur, dit la comtesse; voulez-vous donc que j'appelle?

— Pourquoi faire? reprit le comte; pour faire mettre votre mari à la porte par vos gens comme on fait d'un amant qui devient impertinent. Vous n'y pensez pas.

Nous sommes assez malheureux pour ne pas nous rendre ridicules.

— J'espère, monsieur, reprit la comtesse, que du moment que je vous aurai dit assez formellement pour que vous ne puissiez en douter que je refuse de vous entendre à ce sujet, vous me dispenserez de recourir à tout autre moyen.

— Je suis moins rigoureux, madame, reprit le comte en donnant à ses paroles l'accent d'une prière, et lorsqu'il y a un an à peu près vous êtes venue chez moi...

La comtesse tressaillit.

— Comme je viens aujourd'hui, reprit encore plus doucement le comte; lorsque vous me dîtes que vous aviez à me parler de ce passé...

La comtesse baissa la tête et s'appuya sur son fauteuil.

— Lorsque, reprit le comte avec une sorte de respect, vous me demandâtes un sacrifice cruel pour vous sauver des suites menaçantes de ce passé...

Madame de Belnunce pâlit et des larmes vinrent mouiller ses yeux.

— Lorsque enfin, reprit le comte, dominée par la puissance terrible et occulte qui vous poussait et dont vous n'avez pas osé ou voulu me dire le secret, vous m'avez menacé et supplié; j'ai insisté, j'ai combattu, je me suis même emporté; mais je vous ai écoutée, madame, et avant de savoir ce qui vous amenait, je ne vous ai pas pour ainsi dire chassée.

— C'est vrai, monsieur, dit madame de Belnunce en tombant assise sur son fauteuil, accablée de ce souvenir qui faisait son supplice de tous les jours et dont le comte s'armait avec une si cruelle douceur; c'est vrai, reprit-elle, vous m'avez écoutée. Parlez donc, je vous écoute.

Le comte la considéra un moment, ainsi soumise et réduite à l'écouter.

Il avait habilement pris cet avantage sur la comtesse, mais il avait tiré de la circonstance qu'il venait de rappeler tout le secours qu'il pouvait en attendre en forçant madame de Belnunce à l'écouter, et maintenant il ne pouvait compter que sur lui-même pour faire réussir le projet qui l'amenait; cependant c'était déjà beaucoup que d'avoir choisi l'heure et le lieu de la lutte et que d'avoir forcé son adversaire à l'accepter, car c'était une lutte qu'allait engager monsieur de Belnunce; et il est difficile de dire s'il ne mettait pas au-

tant de vanité à triompher pour la gloire du triomphe que pour les avantages qu'il pouvait en retirer.

Le comte s'inclina comme pour remercier la comtesse de sa condescendance, car il semblait éviter de paraître vouloir faire parler son autorité ou ses droits.

Où voulait-il en venir? quel était son projet?

Voilà ce qu'il voulait cacher surtout à sa femme, jusqu'au moment où il l'aurait assez enveloppée de subtils raisonnements, jusqu'au moment où il lui aurait arraché assez de concessions pour pouvoir se dévoiler tout à coup.

En habile tacticien, il prit donc un immense détour et lui dit :

— Vous êtes d'une famille dont la noblesse incontestable est de beaucoup plus ancienne que celle de la maison qui gouverne actuellement l'Autriche.

— C'est une des prétentions de ma famille, monsieur, dit la comtesse fort étonnée de voir son mari aborder un pareil sujet; mais l'antiquité de ma maison doit fort peu importer à ce que...

— Pardon, fit le comte en interrompant sa femme toujours avec la même affectation de respect et de soumission ; pardon, mais vous savez qu'il y a des idées toutes particulières qui se rattachent à cette antiquité : plus le passé d'une famille est long et illustre, et plus elle désire prolonger dans l'avenir cette illustration.

La comtesse fronça le sourcil; si incertaine que fût la lueur qui vint en ce moment lui éclairer le but où son mari voulait arriver, elle se tint cependant en garde contre ses questions et se contenta de répondre.

— Je sais que c'est le désir de toutes les familles nobles, et vous n'aviez pas besoin de me questionner à ce sujet.

Le comte s'inclina encore comme pour la remercier de cette nouvelle condescendance et reprit d'une voix qu'il affecta de rendre aussi respectueuse que possible :

— Vous ne vous étonnerez donc pas, madame, si je vois avec regret s'éteindre en moi le nom d'une famille qui, si elle n'a pas l'antiquité de celle des Morden, se recommande cependant par quelques hommes marquants.

Soit que la comtesse vît toute la portée de cette confidence et voulût sur-le-champ en prévenir les suites, soit que de bonne foi elle ne crût pas possible que monsieur de Belnunce eût des projets sérieux à cet égard, elle répondit avec la plus grande froideur :

— Voilà un chagrin qu'il fallait me confier il y a quelques années, monsieur; à cette époque nous vivions sous un régime qui reconnaissait le divorce, et il nous eût été facile...

— Ah ! madame, s'écria le comte avec l'expression d'un véritable chagrin, me croyez-vous capable de vous avoir fait une pareille injure?

Je ne veux point faire d'hypocrisie avec vous, je ne veux point vous dire que j'ai été amené à regretter le malheur qui nous sépare par un de ces repentirs qui ne viennent que du cœur; non, madame, non, telle n'a pas été la marche de mes idées; mes regrets sont peut-être partis d'une cause sèche et égoïste, mais vous ne pouvez vous imaginer à quel sincère désespoir ils m'ont conduit.

— Je vous avoue, monsieur, reprit la comtesse, que tout ce que vous me dites me surprend d'autant plus que je ne comprends pas dans quel but possible vous pouvez me le dire.

— Vous voilà absolument, madame, comme j'ai été moi-même, reprit le comte avec une sorte d'effusion.

La première fois que ces idées me sont venues, je les ai repoussées en me demandant à quoi elles pouvaient me conduire, mais elles me sont revenues malgré moi; alors je les ai acceptées comme un rêve, comme un roman; je me suis laissé aller avec un charme douloureux à leur triste entraînement, et il s'est trouvé que mon cœur souffrait encore plus que ma vanité du malheur de notre séparation.

— Monsieur de Belnunce, dit sévèrement la comtesse, je connais votre habileté à faire des romans; mais vous devez connaître aussi mon antipathie à écouter ceux de votre composition...

Elle s'arrêta et reprit :

— Pour les avoir trop écoutés peut-être.

Monsieur de Belnunce paraissait décidé à ne se blesser de rien de ce que pouvait lui dire sa femme, car il reprit aussitôt :

— Et c'est là sans doute mon plus grand crime, madame, d'avoir fait que vous ne pouvez plus croire à la vérité, parce que vous avez trop cru à ce que le monde appelle des mensonges, mais qui, après tout, n'est que la ruse des gens qui aiment bien.

La comtesse fit un mouvement hautain où perçait un sentiment de dégoût.

Le comte se hâta de reprendre :

— Mais n'engageons pas une discussion sur une chose jugée sans retour entre nous ; toutefois, madame, ne vous fiez pas trop à votre perspicacité pour repousser ce que j'ai à vous dire, parce que vous croyez avoir deviné le but de ma visite.

— Je vous prie de croire, monsieur, reprit la comtesse avec dédain, que je ne m'en préoccupe pas.

— Je ne crois pas que vous puissiez même en avoir l'idée, dit le comte, et quoiqu'il vous intéresse beaucoup plus que vous ne pouvez le penser, je vous demanderai la permission de vous dire très-froidement, très-simplement comment cette pensée m'est venue.

Mon projet est réalisable : d'un mot vous pouvez en faire la consolation de ma vie et peut-être de la vôtre ;

d'un mot aussi vous pouvez le laisser dans la catégorie des rêves et des romans où vous dites que je suis si habile; la seule faveur que je vous demande, c'est de l'entendre.

— Parlez donc, monsieur, dit la comtesse avec impatience ; quel est donc ce projet que ma volonté peut réaliser ou mettre au néant?

Le comte parut hésiter; il eut deux ou trois mouvements involontaires, comme ceux d'un homme qui se décide à dire tout à coup la vérité, mais à chaque fois il s'arrêta ; et après quelques moments d'une lutte et d'une incertitude qu'il eut l'habileté de bien faire voir à la comtesse, il reprit tout à coup :

— Non, pas ainsi, vous vous épouvanteriez à ma première parole; et tenez, ajouta-t-il avec un attendrissement véritable, je veux vous sauver d'un premier mouvement où vous me refuseriez et d'un refus sur lequel votre orgueil ne pourrait pas revenir.

Et d'ailleurs, si j'ai été un fou, vous me le direz, et j'accepterai votre jugement avec d'autant plus de résignation que vous aurez entendu tout ce que je pouvais dire pour vous faire comprendre comment cet espoir m'est venu.

La comtesse était tout à fait tranquille; rassurée sur la crainte qu'elle avait éprouvée à l'apparition de son mari, elle ne semblait plus éprouver que l'ennui de l'entendre, et elle se résigna assez bénévolement à cet

ennui, mais sans se donner la peine de le lui dissimuler.

— Parlez donc, monsieur, dit-elle, parlez donc.

Et avec un dédain qui frisait l'impertinence, elle se plaça dans son fauteuil, dans la posture d'une personne qui est forcée d'écouter la lecture d'un drame ennuyeux faite par son auteur.

Monsieur de Belnunce n'y prit point garde, ou, s'il le vit, il accepta ce dédain.

Son parti était pris sans doute à cet égard, et tant de résignation de sa part eût dû annoncer à la comtesse quelle persévérance il comptait mettre à la réussite de ses projets.

— Oui, madame, reprit le comte sans regarder sa femme, et comme s'il se parlait plutôt à lui-même qu'il ne lui adressât la parole; oui, madame, un mot, un hasard, une de ces questions qui passent sans cesse dans la conversation a été le point de départ de toute cette histoire.

Il y a une ou deux semaines, chez le roi, quelqu'un, je ne sais qui, un émigré rentré avec Sa Majesté, s'est informé de ma position et m'a demandé, je ne sais comment, si j'avais des enfants, une fille, un fils; je lui répondis que non.

Il me présenta alors sa fille et son fils, qu'il allait conduire chez Madame : c'est un beau jeune homme, une belle jeune fille; et cet homme, je ne sais plus son nom,

me semblait si fier et si heureux de l'admiration que j'éprouvai à la vue de ces deux beaux jeunes gens, que je ne sais pourquoi, pour la première fois de ma vie, je me sentis saisi d'un pénible sentiment devant le bonheur d'un autre : c'était comme de la malveillance contre des gens à qui je ne pouvais en vouloir, c'était, que vous dirai-je ? de l'envie, de la jalousie.

Le comte s'arrêta, comme s'il avait voulu calmer l'agitation qu'il éprouvait à ce souvenir.

Puis il reprit, sans paraître étonné du silence glacé de sa femme :

— Le tumulte de la réception effaça bientôt cette impression fâcheuse ; mais, comme ces maladies dont la première atteinte vous fait frissonner, mais qui s'endorment presque aussitôt pour ne se réveiller que plus tard par de légers symptômes, cette impression, qui n'avait été que d'un moment, me reprit au cœur lorsque j'en étais déjà bien loin.

Pour la première fois de ma vie, le soir, en rentrant chez moi, je me trouvai isolé ; je sentis le vide de ma maison, et je ne sais par quel ressouvenir étrange je revis près de moi ces deux beaux jeunes gens du matin.

Je les fis assister à ma rentrée ; je les assis à mon foyer désert ; je fis plus, j'y fis asseoir leur mère que j'aimais et dont j'étais digne, et par je ne sais quelle faiblesse que vous devez trouver bien ridicule, je me

mis à pleurer tout seul en pensant que c'était une scène, un rêve impossible, et rendu impossible par ma faute.

La comtesse se taisait, mais à la place du sourire sardonique avec lequel elle écoutait d'abord son mari, une froide gravité se peignait sur son visage.

Le comte, qui jusque-là avait parlé pour ainsi dire devant lui, se tourna vers la comtesse et lui dit :

— Voilà le premier chapitre de mon roman, madame ; il n'est ni bien intéressant, ni trop invraisemblable, n'est-ce pas ?

Elle ne répondit point et il continua :

— Je ne vous le cache pas, madame, je fus honteux de ma faiblesse ; je fus honteux de mon repentir.

Si le vice vaut quelque chose, c'est par sa persistance, et je me méprisai d'avoir éprouvé le regret du mal que je m'étais fait et que je vous ai fait aussi ; mais, comme je vous le disais, la blessure était faite, et ayant pour ainsi dire calmé la souffrance qu'elle me faisait au cœur, je la ressentis par un autre endroit de moi-même, je la ressentis par la vanité.

La pensée d'être père et d'avoir des enfants dont l'amour me consolât m'avait paru si niaise que je l'avais repoussée ; alors je me sentis venir la pensée d'avoir un héritier de mon nom, et celle-là me persécuta avec plus d'obstination, celle-là, peut-être parce qu'elle ne

s'adressait qu'à un sentiment d'orgueil, celle-là, je ne puis l'éloigner un moment.

Le comte s'arrêta encore, et se tournant vivement vers la comtesse, il ajouta avec un mouvement d'humeur chagrine :

— Faut-il vous le dire, madame? dans le tourment de cette pensée incessamment acharnée à me poursuivre, je regrettai d'avoir laissé passer le temps du divorce.

Un divorce, en nous séparant, m'eût permis d'espérer que mon nom ne mourrait pas. Il n'y fallait plus penser ; et alors la colère me prenait, je songeais à mes droits, à l'autorité d'un mari, à je ne sais quelles extravagances que je voyais alors comme possibles, et dix fois j'ai été sur le point de venir ici vous imposer brutalement ma volonté et mes désirs.

La comtesse, les sourcils froncés, le regard animé d'une secrète terreur, ne put cependant s'empêcher de murmurer d'un ton plein de dédain :

— Oh ! monsieur ! monsieur !

— Que voulez-vous, dit le comte en se levant subitement, c'est le second chapitre de mon roman, et vous devez reconnaître que si je ne m'y montre pas juste, j'y suis du moins sincère.

Sans doute que tout cela est odieux, tout cela est méprisable ; mais enfin je n'ai point cédé à ces empor-

tements, et si vous les connaissez, c'est que je viens de vous les dire.

Mais pourquoi n'y ai-je point cédé, madame ? probablement c'est parce que j'ai prévu l'inutilité d'une tentative, et je suis encore trop sincère pour ne point vous laisser tout l'honneur de ma résignation.

J'ai donc enfermé en moi tous ces désirs impossibles, et j'ai été assez maître de moi jusqu'à ce jour pour que vous ne vous en soyez point aperçue.

— Il est à regretter que votre vertu n'ait pas été de plus longue durée, dit sèchement la comtesse.

— Vous avez peut-être raison, madame, reprit tristement monsieur de Belnunce, mais vous ne savez pas tout.

Si j'ai été assez maître de moi-même pour ne pas vous ennuyer et fatiguer de récriminations odieuses et de propositions insultantes, je ne l'ai pas été assez pour m'empêcher de considérer enfin d'un regard sérieux la cause du malheur auquel je me trouvais réduit.

Oh ! s'écria le comte en se rejetant sur le siége qu'il venait de quitter et en serrant les poings avec violence, oh ! ce n'est pas volontairoment que l'homme s'impose ces terribles examens de conscience où l'on se juge d'autant plus sévèrement qu'on ne peut pas se mentir à soi-même ; on vit ainsi dix ans, quinze ans, vingt ans, dans une position funeste, avec le malheur autour de soi, et avec le pouvoir d'en détourner la vue et d'en distraire

son cœur et son esprit ; mais un jour vient, une circonstance fatale arrive qui vous force d'y porter vos regards, et alors un pouvoir invincible vous attache à ce spectacle, vous en met sous les yeux tous les détails, toutes les causes, toutes les fautes ; alors, madame, on se demande avec terreur si, dans ces vingt ans employés à s'étourdir, à oublier, il ne s'est pas trouvé une heure où il y avait place pour le repentir ; on doute alors de l'utilité de ce repentir ; bien plus, on doute de l'inflexibilité de celle à qui on aurait pu l'adresser.

— Vous vous trompez, monsieur, dit vivement la comtesse.

— Vous vous trompez vous-même, reprit vivement le comte ; cette heure viendra bientôt pour vous, si elle n'est pas encore venue, et vous vous demanderez alors si cette sévérité implacable dont vous vous êtes armée contre moi vous sera comptée devant Dieu comme une vertu, vous vous demanderez si tant de persévérance dans le châtiment ne ressemble pas plutôt à une vengeance qu'à une résignation.

Vous douterez de votre vertu, madame, comme moi j'ai douté de mon crime, et vous penserez peut-être que mieux eût valu ne pas être implacable, comme j'ai pensé que mieux eût valu pour moi ne pas me croire indigne de pardon.

La comtesse était bien loin d'être attendrie par ce lui disait son mari, mais elle était émue.

La gravité de ses paroles, le sombre emportement avec lequel parlait monsieur de Belnunce la forçaient déjà à une attention sérieuse et inquiète.

Cependant elle répondit avec une dignité sévère :

— Ce qui a été pour vous un hasard a été pour moi l'occupation de ma vie, cet examen de conscience que vous avez fait dans un jour d'ennui et de désappointement, je l'ai fait tous les jours, et tous les jours, monsieur, je me suis de plus en plus affermie dans cette inflexibilité qui, selon vous, doit céder au premier doute qui s'élèvera dans mon cœur.

— Peut-être avez-vous raison, madame, reprit le comte, mais moi, j'ai eu tort.

Si le repentir devait résulter pour moi de ce retour sur mon passé, je dois regretter de ne pas l'avoir fait plus tôt, alors même que vous n'eussiez pas dû accueillir le repentir qu'il aurait fait naître; car il faut vous le dire, et c'est là une chose inexplicable encore pour moi, madame, ce n'est pas tant le mal que je vous ai fait que je regrette, c'est le bonheur que j'ai perdu.

A ce moment le comte, les yeux fixés au ciel, semblait en contemplation devant une image qui le tenait immobile sous le charme de sa présence.

— Oh! tenez, madame, dit-il, ç'a été pour moi un désespoir profond que de me rappeler ce que vous étiez alors.

Mon Dieu, que de beauté partout, et sur votre visage

et dans votre cœur! que de grâces et dans votre personne et dans votre esprit! quelle naïveté et quel saint enthousiasme! quel courage dans votre amour! Vous étiez belle, vous étiez charmante. Que vous méritiez d'être aimée et respectueusement aimée, et que j'ai été bien plus à plaindre que coupable de ne pas avoir compris tout ce qu'il y avait de grandeur, de noblesse et de dévouement jusque dans l'aveu de ce malheur dont on s'est armé pour vous livrer à moi, dont je me suis armé pour échapper à l'empire de votre supériorité!

La comtesse, vivement troublée, tenait ses yeux baissés pour cacher à son mari l'émotion qui l'agitait au souvenir d'un temps où elle avait cru au bonheur. Le comte, sans s'arrêter à cette émotion, continua vivement :

— Car il faut vous le dire, madame, et c'est là un aveu que je puis vous faire, maintenant que j'ai bien pesé tout ce qui m'a poussé dans cette fatale voie.

Oui, je dois vous le dire, ce qui m'a le plus égaré, c'est la vanité.

Comprenez-vous cette folie? je vous aimais, mais, je ne sais, je me sentais tellement au-dessous de vous pour la grandeur des sentiments et des idées, que je m'en voulais de mon amour; ne pouvant vous égaler dans le bien, j'ai voulu vous dépasser dans le mal.

Tout cela est inexplicable, tout cela manque de raison; mais la vérité, c'est qu'il est venu une heure où

j'ai voulu vous punir de mon infériorité en vous disant : Vous êtes belle, vous êtes riche, vous êtes noble, vous êtes noble et supérieure ; eh bien, moi je n'ai voulu de vous que votre fortune, je l'ai et je dédaigne tout le reste.

J'ai pris cela pour de la grandeur et de la puissance.

C'est une horrible perversité, direz-vous ? Non, madame, non, ce n'est pas de la perversité, non ; c'est ce fatal esprit de raillerie et de moquerie que nous a légué le dernier siècle : ne croire à rien, n'estimer rien, voilà comment nous avons été élevés par l'esprit des philosophes ! Jouer tous les graves sentiments, feindre toutes les nobles pensées, pour tromper la crédulité, voilà à quoi nous avons été habitués par l'esprit de cette cour aveugle et frivole qui a conduit la noblesse à sa perte ; voilà ce que j'étais quand je vous ai trouvée pour votre malheur et le mien ; car moi, madame, je me méprise assez pour me rendre au moins cette justice ; non, je n'avais pas le cœur méchant, ni les inclinations perverses ; je vous aimais, je vous aimais trop, puisque j'ai eu peur de mon amour, puisque, emporté par ce délire de corruption, je vous ai sacrifiée précisément parce que je vous aimais, précisément pour avoir raison de cette passion et de ce culte que je vous avais voués.

J'ai fait comme le misérable qui brise l'image du Dieu auquel il dit de ne pas croire, et qui la brise

cependant parce qu'elle l'épouvante, oubliant que cette terreur et son crime lui-même sont une preuve de sa foi.

Oui, madame, c'est une chose folle et inouïe, c'est parce que je vous aimais au delà de l'amour qu'une femme me semble mériter, que j'ai été indigne et infâme envers vous !

Ce n'est pas en vain qu'une femme comme madame de Belnunce vit avec sa pensée, et non avec son cœur, pendant de longues années ; quoi qu'elle en ait, la passion de l'amour l'occupe, et ne pouvant plus ou ne voulant plus l'éprouver, elle y rêve ; après en avoir considéré les aspects généraux, elle en cherche les mystérieux détours ; après en avoir admiré les grands effets, elle en étudie les subtilités.

Madame de Belnunce était Allemande et enthousiaste, c'était plus qu'il n'en fallait pour avoir souvent égaré son esprit dans ces vagues rêveries.

Ainsi, le langage de son mari, qui eût paru ridicule ou odieux à une femme qui fût demeurée dans la vie ordinaire, la fit presque réfléchir, comme s'il eût dévoilé une vérité difficile à saisir, mais cependant possible.

D'ailleurs, monsieur de Belnunce n'avait pas rappelé un de ses torts sans le couvrir d'un mot d'admiration pour sa femme ; il s'était avoué indigne, mais il l'avait appelée noble et belle ; il s'était traité d'infâme, mais il

s'était incliné devant sa supériorité; il avait fait plus, il avait cherché une excuse à ses fautes dans des vertus dont l'éclat l'importunait : c'était s'avilir, mais c'était flatter.

Or, s'il est vrai qu'une femme pardonne moins aisément le mal qu'on dit d'elle que le mal qu'on lui fait, il est certain qu'elle doit pardonner un peu du mal qu'on lui a fait, en faveur du bien qu'on dit d'elle.

Sans doute, madame de Belnunce n'en était pas à se laisser toucher par les subtils raisonnements de son mari, ni par ses retours désespérés vers le passé; mais elle l'écoutait, et c'était beaucoup; elle lui répondit, c'était déjà presque trop.

— Que votre chagrin d'un jour, lui dit-elle, vienne de la solitude où vous vous êtes trouvé, en comparant votre existence à celle d'un père fier de sa famille, qu'il vienne de vos remords ou de je ne sais quel désir ambitieux pour votre nom, il m'est permis de vous demander pourquoi vous êtes venu me le confier?

Le comte parut embarrassé.

— C'est une question que vous avez le droit de me faire, reprit-il après un moment de silence; et c'est pourtant une question bien étrange dans la bouche d'une femme qui parle à son mari.

— C'est notre position qui est étrange, monsieur, et comme c'est vous qui l'avez faite, vous devez trouver ma question naturelle.

— Oui, reprit le comte, vous avez raison... c'est moi qui vous ai donné le droit de me dire :

« Vous souffrez, pourquoi venez-vous me parler de vos douleurs ? »

Oui, je vous ai donné le droit d'être sans pitié; j'ai fait plus, je me suis enlevé le droit de me plaindre... car à qui me plaindrais-je?...

Monsieur de Belnunce laissa échapper un geste de triste impatience, et reprit :

— Oh ! tenez, c'est du malheur! du vrai malheur !

Il se leva et reprit bientôt :

— Un malheur plus affreux que le vôtre, précisément parce qu'il ne vient que de moi. Je vous ai fait beaucoup de mal, mais vous êtes innocente : l'innocence est une consolation; vous êtes moins malheureuse que moi.

— En vérité, monsieur, reprit la comtesse, c'est une dérision... ou une folie... et permettez-moi de vous le demander encore une fois : quel motif... quelle raison vous a amené ici ?

Monsieur de Belnunce s'arrêta devant sa femme, il la regarda longtemps. De profonds soupirs soulevaient sa poitrine.

Dix fois il parut tout prêt à laisser échapper la pensée qui l'oppressait; enfin, après une sorte de lutte qui

se manifestait par les diverses expressions qui se succédaient sur son visage, il se détourna vivement et reprit avec un accent désespéré :

— Non, madame, non... il vaut mieux que je ne vous le dise pas... A quoi bon parler? peut-être pour vous offenser encore, et certainement pour me voir repousser avec mépris... non... non... madame, il vaut mieux que je me taise.

Que voulez-vous, quand on est seul avec soi-même, on s'écoute, on se croit, car on se sent vrai... et alors on rêve la possibilité d'un pardon, parce qu'on sent en soi la sincérité du repentir... alors on s'égare, on se croit fort, et parce qu'on a le cœur plein de sacrifices, de dévouement, on invente, on arrange des choses qu'on croit bonnes et nobles... on vient poussé par l'espérance, poussé par le remords... et lorsqu'on est arrivé, on n'ose pas même dire ce qu'on a rêvé... ce qu'on voudrait faire... On se trouble devant un juge froid et sévère, et peut-être juste...

Non, madame, non, j'ai eu tort de venir, je n'ai rien à vous dire.

Il fit un pas pour s'éloigner.

La comtesse était mal à l'aise, émue, embarrassée, impatiente de son émotion.

Le comte s'arrêta et reprit avec une tristesse profonde :

— Et cependant, tenez... c'est une folie... une bien grande folie... une présomption impardonnable...

Mais, voulez-vous me croire, voulez-vous croire que je souffre, que je souffre horriblement?... vous expliquer comment... ce serait beaucoup trop vous dire...

Mais soyez sûre d'une chose, Gertrude, c'est que je suis bien malheureux... oh ! oui, bien malheureux!...

Eh bien ! pour tout ce malheur, pour tout ce repentir... pour ce silence même que je garde par respect pour vous... je vous en prie, donnez-moi votre main.

— Ma main ! dit la comtesse, que son nom de Gertrude avait fait tressaillir comme un souvenir endormi et soudainement éveillé.

— Oui, reprit le comte avec prière, votre main, oh ! je vous en prie.

La comtesse détourna la tête et répondit d'une voix plus émue qu'elle n'eût voulu :

— Non, non, monsieur.

Le comte passa sa main sur ses yeux, comme pour cacher une larme, et salua la comtesse.

Tant de soumission embarrassa madame de Belnunce.

Elle se trouva trop sévère, non point pour avoir refusé de tendre la main à son mari, elle était encore bien loin de croire qu'elle pût en venir là, mais pour ne pas avoir accompagné son refus d'un mot de regret, d'un mot qui, en rappelant ce qu'elle avait souffert, l'excusât elle-même de se trouver si implacable.

Cependant monsieur de Belnunce se retirait, mais il se retirait lentement.

Sa démarche avait quelque chose d'incertain et de pénible.

Tout à coup, arrivé près de la porte, il s'arrêta, parut faire un effort désespéré, et, après avoir chancelé, tomba sur un siége, le visage pâle et le corps agité d'un tremblement nerveux.

— Qu'avez-vous donc, monsieur? dit la comtesse en courant rapidement à lui.

— Rien... rien... répondit-il avec effort et en essayant de sourire.

La comtesse s'arrêta près de lui, les yeux baissés et sans lui parler.

Que lui aurait-elle dit ?

Le prier de se retirer, c'eût été presque une brutalité... le plaindre, l'interroger, c'eût été presque une faveur; elle ne voulait ni l'une ni l'autre.

— Pardon, madame... reprit-il; je suis honteux de l'ennui que je vous cause... Depuis quelque temps j'éprouve des serrements de cœur qui me font presque évanouir.

La comtesse le regarda.

— Vous ne saviez pas cela et j'aurais voulu vous le cacher.

Madame de Belnunce ne répondit pas.

— Du reste, ajouta le comte en respirant péniblement, ce n'est point grave... un verre d'eau suffit souvent à calmer ces mouvements nerveux... Si j'étais chez moi...

Il fit un effort pour se lever et retomba sur son siége.

— Ah ! monsieur ! dit la comtesse, avec un accent de reproche.

Elle prit sur un guéridon le verre et la carafe qui lui servaient d'habitude ; elle emplit le verre et le présenta à son mari.

Il s'en empara avidement et le porta à sa bouche.

Mais avant qu'il y eût touché, il s'arrêta brusquement, éloigna le verre lentement, et se laissa aller à le regarder.

Son œil semblait y découvrir quelque chose de caché, et sa poitrine se soulevait à longs soupirs.

La comtesse le regardait avec étonnement.

Tout à coup monsieur de Belnunce se leva brusquement et posa le verre sur un meuble.

— Non, madame, non ! lui dit-il avec une sorte de désespoir.

— Pourquoi donc ? reprit la comtesse, à qui la surprise arracha cette question.

— Ce verre a touché vos lèvres, lui dit monsieur de Belnunce.

La comtesse baissa les yeux et rougit.

— Quand on est jeune, reprit le comte avec amertume, quand on s'aime de cet amour qui nous fait un bonheur de cueillir la fleur que celle qu'on aime a regardée, de porter sur son cœur le brin d'herbe que sa main a froissé ; quand on aime d'un pareil amour, madame, c'est plus qu'un aveu, plus qu'un serment, c'est une faveur suprême que de poser ses lèvres sur le cristal qu'ont touché des lèvres adorées... car les superstitions de l'amour disent qu'on y boit la pensée de celle qui vous le permet.

Eh bien, madame, j'ai été arrêté par ce souvenir... il m'a semblé que ce serait presque vous manquer de respect que de toucher ainsi ce verre auquel vous avez touché... C'est encore une folie, c'est pis, c'est une niaiserie sans doute, mais je vous le jure, si vous me disiez qu'il vous déplaît que je vous regarde... je ne lèverais plus les yeux sur vous.

Si monsieur de Belnunce avait eu affaire à une femme railleuse, il eût été bien aisément bafoué; c'est une arme si cruelle que la raillerie, qu'elle s'attaque à la vertu ou qu'elle s'attaque à l'amour, elle a le plus terrible des pouvoirs, celui de faire douter de ce qui est respectable comme de ce qui est sincère.

Combien la victoire eût-elle été plus facile contre des sentiments qui étaient assez près de la plus noble délicatesse pour toucher au ridicule !

Aussi la raillerie est-elle la meilleure défense des

femmes, quand elles veulent se défendre; leur trait le plus cruel, quand elles veulent attaquer.

Malheureusement pour elle, madame de Belnunce mettait de la gravité dans tous ses sentiments.

Elle se sentit plus embarrassée des paroles de son mari, qu'une jeune fille de quinze ans ne l'eût été si son amant lui avait tenu le même langage.

Le respect de monsieur de Belnunce, sans la désarmer de sa résolution, lui ôtait le droit de faire cesser impérieusement ce singulier entretien.

Elle cherchait cependant un moyen d'en finir, et, prenant le premier qui se présenta, elle lui dit :

— Je suis contente que votre indisposition soit calmée.

Le comte ne dit mot.

Elle continua, quoique avec hésitation :

— Ainsi vous pourrez... obtenir... trouver chez vous... des soins...

— Chez moi? dit monsieur de Belnunce; je comprends... vous me chassez...

Le grand art des discussions n'est pas de faire dire à ses adversaires autre chose que ce qu'ils ont dit ou qu'ils ont voulu dire: ce procédé grossier est tout au plus bon pour les avocats de la chambre des députés; ce grand art, c'est de dire la pensée de ses adversaires avec des mots dont ils ne peuvent accepter la portée.

Ainsi, monsieur de Belnunce avait parfaitement achevé

la pensée de sa femme, en supposant qu'elle désirait le voir partir; mais en employant le mot, *vous me chassez,* il lui attribuait une grossièreté contre laquelle elle s'empressa de protester.

— Vous chasser, monsieur! lui dit-elle; me suis-je jamais servi de pareils mots?

Quand il n'y a plus entre époux aucune communauté de sentiments, toujours est-il qu'il faut au moins garder la convenance des termes.

L'explication était renouée, monsieur de Belnunce en profita :

— Je ne crois pas y avoir manqué, reprit-il.

— Je ne vous accuse pas... seulement je crois inutile de prolonger un entretien...

— Qui vous ennuie...

— Qui m'étonne...

— Et qui vous étonnerait bien plus encore si vous en saviez le motif.

— C'est ce que je veux ignorer, monsieur.

— De quoi donc avez-vous peur, madame?

La comtesse fit un geste d'impatience; elle sentait qu'elle se laissait prendre et envelopper sans se défendre comme elle l'eût voulu.

Elle avait déjà laissé dire à son mari plus de choses qu'elle n'eût voulu en entendre.

Elle pressentait qu'il lui en dirait encore qui l'embarrasseraient, et cependant elle ne savait comment lui imposer silence, tant son langage était respectueux, et tant il semblait qu'en même temps ses paroles fussent interlocutoires.

— Sans doute, monsieur, reprit-elle enfin, sans doute je n'ai peur de rien ; mais vous-même qui avez tant souffert pour être revenu par hasard sur votre passé, croyez-vous que je ne souffre pas, moi, de m'y voir ramenée... par vous.

Monsieur, veuillez en finir, ajouta-t-elle en s'animant, je vous en supplie. Ne savez-vôus pas qu'il y a entre nous un abîme infranchissable ?

— Mon crime, n'est-ce pas ?

— Ou peut-être mon malheur, que vous pouvez appeler un crime, si vous le voulez.

— Un malheur, madame ! s'écria le comte, un horrible malheur ! car il vous a laissée sans affections autour de vous ; sans même l'affection qu'il devait vous donner... celle de la malheureuse enfant...

— Monsieur ! s'écria la comtesse avec épouvante, en voyant enfin en face le danger qu'elle avait redouté.

— Ah ! madame, reprit le comte en l'interrompant vivement, pensez-vous donc que je sois sans pitié, sans remords ? croyez-vous que je n'ai pas mille fois sou-

haité que cette innocente créature, jetée à la misère, ait trouvé près de vous l'asile et l'amour dont elle avait besoin et qu'elle vous eût rendus?

Croyez-vous qu'à l'heure où nous sommes arrivés, je ne donnerais pas toute cette fortune, tout ce pouvoir que j'ai tant ambitionné, pour que votre fille fût la mienne.

— Monsieur... assez!... s'écria la comtesse en se réfugiant sur un canapé où elle cacha sa tête dans ses mains.

— Oui, madame, la mienne, continua le comte avec véhémence, oui, votre fille que je voudrais être la mienne, en lui donnant mon nom, pour vous donner le droit de l'avoir près de vous, de l'aimer tout haut, d'en être fière... heureuse...

— Ah! monsieur, s'écria la comtesse en se levant et en parcourant sa chambre dans un désordre inexprimable, ne me parlez pas ainsi... assez... assez...

— Gertrude! Gertrude! disait le comte en l'implorant, écoutez-moi... écoutez-moi...

— Mais, s'écria madame de Belnunce en s'arrêtant tout à coup et en joignant les mains avec violence, mais que vous ai-je donc fait pour me torturer ainsi?

— Vous torturer! reprit le comte; oh! je suis fou!... je suis fou!.. j'avais espéré que si le cœur de la

femme m'était fermé, celui de la mère m'écouterait.

— Jamais !... dit la comtesse d'une voix brève et brisée.

— Oh ! reprit le comte, je suis donc bien coupable, puisque j'ai tué en vous tous les sentiments doux et sacrés... puisque j'y ai tué la pitié, puisque j'y ai tué l'amour maternel ?

La comtesse retomba sur son siége, ne pouvant ni parler, ni pleurer, et se tordant les mains dans un affreux désespoir.

— Car, reprit le comte, vous ne pouvez plus me pardonner, vous qui n'aimez pas votre enfant !

— Ah ! s'écria la comtesse, se levant droite et superbe, les mains tendues vers le ciel.

Ah ! monsieur ! répéta-t-elle avec une sombre amertume ; et, soit que l'expression manquât à l'élan de son âme, soit qu'elle la comprimât par une force inouïe, elle retomba sur son siége, sans avoir laissé échapper d'autre mot que ces deux éloquentes exclamations.

— Vous l'aimez ! reprit le comte. Eh bien, Gertrude, le voulez-vous ?... cette enfant est la vôtre, cette enfant est née huit mois après notre mariage ; le roman de sa naissance est facile à faire. Ne m'avez-vous pas assez aimé pour avoir été égarée par votre amour ?

Eh bien ! votre orgueil, celui de votre père, n'a pas voulu que la naissance de cette enfant vînt prouver

votre faute... vous l'avez cachée... et lorsque vous étiez prête à tout dire, on vous l'a enlevée... Alors, la croyant perdue, vous avez continué votre silence.

Mais aujourd'hui, elle est retrouvée...

— Vous le savez ? s'écria la comtesse avec effroi.

— Oui, je le sais, et c'est pour cela que je vous dis : Voulez-vous que cette charmante enfant soit hautement votre fille, la mienne, sans honte, sans remords ?

Voulez-vous l'avoir là, près de vous, sans cesse, pour vous aimer, vous plaindre, vous consoler?

— O mon Dieu! mon Dieu! s'écria la comtesse, les mains levées au ciel, les yeux inondés de larmes, la poitrine brisée de sanglots... ô mon Dieu! mon Dieu! pourquoi vient-il me dire tout cela?

— Pour avoir mon pardon, lui dit monsieur de Belnunce à voix basse, et en se jetant à genoux devant elle ; pour que vous me preniez en pitié à votre tour... car je souffre plus que vous ne pouvez le penser... J'ai tout essayé : ambitions, plaisirs, intrigues ; rien n'a étouffé en moi le remords de ma lâcheté... le remords de votre malheur... Gertrude... Gertrude !...

Et en lui parlant ainsi, il lui prenait les mains, il l'attirait à lui , et la comtesse, se débattant avec douleur , répondait à peine et d'une voix suffoquée :

— Non, monsieur... jamais... jamais !...

— Vous ne pouvez pas me refuser...

— Je refuse.

— Eh bien ! s'écria le comte avec un mouvement d'exaltation désespérée, je vous amènerai votre fille, et elle vous priera pour elle et pour moi !

— Vous savez où elle est ? fit la comtesse avec une nouvelle terreur.

— Oui, je le sais... et je lui dirai : Voilà votre mère qui ne veut pas que je vous donne un nom, un rang et une fortune ; voilà votre mère qui ne veut pas que je vous ramène dans ses bras !

— Oh ! grâce... grâce ! s'écria la comtesse ; ne lui dites pas cela !

Puis elle reprit en fondant en larmes :

— Elle ne me connaît pas et elle ne peut m'aimer, voulez-vous qu'elle me connaisse pour me maudire ?

Les pleurs coulèrent plus abondamment, l'heure de la faiblesse était venue après de si violents efforts.

— Eh bien, Gertrude, reprit le comte, ne voulez-vous pas être bénie par votre fille ? ne voulez-vous pas être bénie par moi ?... répondez-moi...

— Pas maintenant... pas maintenant, dit la comtesse... non, plus tard... non... je ne sais si je rêve... je ne sais si je suis folle... plus tard.

— Plus tard, Gertrude, reprit le comte, tous vos souvenirs vous seront revenus, plus tard tous vos ressentiments se seront réveillés, plus tard vous ne penserez plus qu'à l'injure que je vous ai faite...

— Vous vous trompez, reprit douloureusement la comtesse... vous m'avez demandé le bonheur de ma fille... croyez-vous qu'une mère oublie cela ?

Le comte lui prit la main et la baisa.

Madame de Belnunce tressaillit; puis elle reprit :

— Maintenant, soyez bon... ayez pitié de moi.. laissez-moi... laissez-moi seule, je vous prie.

— Attendrais-je que vous me rappeliez ? dit le comte, sans abandonner la main de la comtesse.

— Cela ne serait pas généreux, répondit-elle... je n'en aurais peut-être pas le courage.

Monsieur de Belnunce se retira.

Avait-il rêvé une victoire plus éclatante, et se tenait-il pour battu parce qu'il n'avait point poussé son triomphe jusqu'où il l'eût voulu; ou bien craignait-il que la réflexion ne vînt lui arracher tout ce qu'il avait si péniblement obtenu ?

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'à peine eut-il dépassé le seuil de la chambre de sa femme, que son visage devint sombre et soucieux.

Il rentra chez lui et tira une sonnette dont le bouton était caché dans un ornement de la boiserie.

Un magnifique valet de chambre se présenta aussitôt.

— Molinos, lui dit-il, tout en se laissant déshabiller, demain, toute la journée, un planton chez le suisse, pour recevoir et m'apporter toutes les lettres qui arriveront à l'hôtel... toutes.

— Il suffit, monsieur le comte.

— Si madame la comtesse sort, savoir exactement où elle est allée, qui elle a vu et à qui elle a parlé.

— Oui, monsieur le comte.

— Et là-bas?...

— Rien de nouveau: le jeune homme toujours fort amoureux, et le père ne voulant point entendre parler de mariage.

— Bien. Je dîne chez monsieur de Sainte-Mars, avec la petite Fanny. Je serai rentré à dix heures.

— Ah! la petite Guillotin, fit le valet de chambre.

— Vous connaissez cette Fanny?

— Oui, monsieur le comte, je l'ai vue à Toulouse, il y a un an, avec le fils de monsieur de Sainte-Mars.

— Je sais cette histoire... et ce bon général la croit novice à vouloir l'épouser. C'est drôle... Sainte-Mars a pourtant vécu... mais la guerre l'a rouillé.

— Mademoiselle Fanny sera seule?

— Non.

— Et monsieur rentre à dix heures?

— Oui?

— Ah! fit le valet de chambre en souriant.

— Oui, répondit le maître, à dix heures,

Puis il murmura entre ses dents:

— Trois cent mille francs de rente. Et il le congédia,

## XVI

### LE DESSOUS DES CARTES

Trois mois après, monsieur de Belnunce et sa femme étaient seuls dans une assez petite chambre, garnie de meubles gothiques et de chétive apparence.

Quelques malles ouvertes autour d'eux et dont on n'avait pas retiré les vêtements qu'elles renfermaient, disaient suffisamment qu'ils n'étaient que passagèrement dans cette modeste habitation; monsieur de Belnunce, qui venait de rentrer, s'était jeté sur une chaise, d'un air fort soucieux.

— Eh bien, Jules, lui dit sa femme, quel parti prenons-nous?

— Qu'en pensez-vous vous-même? reprit le comte; ne vaudrait-il pas mieux aller sur-le-champ à Vienne, que de rester ici, où les événements peuvent nous gagner de vitesse?

— Non, reprit madame de Belnunce ; puisque nous avons suivi la fortune de Louis XVIII, il faut au moins en courir toutes les chances.

Vienne nous restera toujours ouverte, dans le cas où une victoire livrerait à Napoléon le chemin de la Belgique.

Mais avant que cela arrive, il faudra battre l'armée autrichienne d'abord, l'armée prussienne ensuite.

— Et à supposer qu'il y réussisse, ajouta le comte, l'Autriche, la Russie et toute la confédération germanique lui opposeront de nouvelles armées.

— Ainsi donc, une fois encore, reprit madame de Belnunce, une fois encore l'empereur François est entré dans la coalition européenne qui va détrôner son fils et son petit-fils ?

Monsieur de Belnunce se contenta de répondre par un signe de tête affirmatif, et retomba dans ses réflexions.

— Mais qu'avez-vous donc, mon ami ? dit madame de Belnunce avec un ton de familiarité qui disait assez quel avait dû être le dénoûment de cette réconciliation dont nous avons raconté les premières scènes dans les pages précédentes.

Monsieur de Belnunce s'agita un moment avec impatience, non point comme un homme qu'une pareille question importune, mais qu'elle embarrasse, quoiqu'il ait envie d'y répondre.

— Parlez-moi donc, Jules, reprit encore une fois la comtesse.

— Vous savez que votre frère arrive, dit tout à coup le comte.

— Je n'en avais pas de nouvelles certaines, mais je pensais bien qu'il suivrait le mouvement de l'armée, quand bien même il n'y aurait pas un commandement.

— Oui, reprit monsieur de Belnunce, il sera à Gand dans quelques jours.

— Pourquoi donc son arrivée paraît-elle vous contrarier à ce point?

— Vous connaissez votre frère, il peut avoir fondé sur notre séparation des espérances que notre rapprochement peut détruire.

Il serait peut-être prudent de paraître vis-à-vis de lui dans des termes moins intimes.

— Je ne vous comprends pas, reprit la comtesse.

— Il est fort heureux, ajouta monsieur de Belnunce, dont les pensées semblaient obéir plutôt à une impulsion intérieure qu'aux paroles que lui disait sa femme, il est fort heureux que la rapidité des événements qui se sont passés depuis le 1er mars nous ait empêchés de mettre à exécution sur-le-champ nos projets en faveur de votre fille.

— Pourquoi cela? dit la comtesse avec une surprise inquiète.

— Oh ! reprit le comte, comme s'il avait craint de trop laisser deviner sa pensée, c'est que cette reconnaissance pourrait blesser les intérêts de monsieur de Morden, et que, ne pouvant emmener Charistie avec nous, elle fût restée à Paris en butte à des persécutions contre lesquelles monsieur Bonsenne l'eût peut-être mal protégée.

— Encore une fois, je ne vous comprends pas, reprit la comtesse.

— Pensez-vous, dit monsieur de Belnunce après un moment de réflexion, que votre frère n'ait pas compté dans ses espérances de fortune le retour de la portion de biens que vous avez reçue de votre père ; et pensez-vous qu'en me voyant créer des droits à une enfant dont il sait la véritable naissance, il n'opposera pas à cette reconnaissance toutes les intrigues, toutes les protestations d'un homme qui croit ses intérêts lésés?

La comtesse garda un moment le silence, tant elle parut surprise des craintes que lui témoignait son mari.

— Nous sommes-nous donc mal compris, Jules? lui dit-elle; ne devriez-vous pas, au contraire, profiter de cette circonstance pour dire vos intentions à monsieur de Morden, et ne m'aviez-vous pas même dit que vous étiez certain que, du moment que je lui assurerais ma fortune personnelle par des actes rendus irrévocables, il ne s'opposerait point à cette reconnaissance ; que, bien au contraire, il se prêterait avec empressement à toute les démarches nécessaires pour la faire réussir ?

Monsieur de Belnunce prit un air contrit et tendre ; il s'approcha de sa femme, et, l'attirant doucement à lui, il lui dit :

— Mais maintenant, Gertrude, n'est-il pas possible que notre fille ne soit pas notre seule héritière ?

La comtesse rougit, un vif embarras se peignit dans tous ses traits.

Elle parut hésiter...

Mais s'étant remise un peu, elle répondit d'une voix triste :

— Dieu accordera-t-il ce bonheur à notre réconciliation ? Je n'ose l'espérer, Jules, le chagrin m'a rendue vieille de bonne heure.

— Mais enfin, reprit le comte, si préoccupé sans doute de ses pensées qu'il ne prit point garde à l'étrange émotion de sa femme, cet espoir ne nous est pas tout à fait interdit ; laissez-le-moi, je vous en prie, et tant que je le garderai, permettez-moi de protéger notre avenir, et peut-être un autre, contre des prétentions spoliatrices.

— Mon Dieu ! dit madame de Belnunce, vous me faites peur, Jules ! Mais à quand voulez-vous donc remettre cette reconnaissance qui doit me rendre ma fille ?

— Les événements me guideront. Savons-nous nous-mêmes ce que nous sommes dans ce moment ? car si Napoléon triomphe, ne faudra-t-il pas nous retirer en

Autriche, et là, ne savez-vous pas quels obstacles votre frère peut nous opposer, grâce au crédit dont il jouit à la cour impériale?

Si, au contraire, Louis XVIII remonte sur son trône, vous comprenez que l'exil volontaire que nous venons de nous imposer nous sera compté de façon à nous rendre facile tout ce que nous voudrons obtenir.

Dans tous les cas, n'est-ce pas peu prudent d'éveiller l'attention du prince de Morden sur nos projets, et ne vaudrait-il pas mieux rester, comme vous l'avez été jusqu'à ce jour vis-à-vis de lui, dans les termes d'une froide convenance?

— Je suis parfaitement de votre avis à ce sujet, et je m'étonne de toutes les précautions que vous prenez pour me donner ce conseil.

Elle s'arrêta, et reprit presque aussitôt :

— Je vous connais, Jules, il s'agit d'autre chose; ce n'est pas là seulement ce que vous aviez à me demander.

— Eh bien! c'est vrai, repartit le comte : je désire que vous ne voyiez point votre frère.

— Comment cela se peut-il? répondit la comtesse; oubliez-vous le sacrifice que je lui ai demandé l'année dernière; oubliez-vous que j'ai exigé aussi de lui, non pas qu'il abandonnât la cause de son bienfaiteur, mais qu'il donnât un démenti formel aux opinions qu'il avait soutenues jusque-là?

— Eh bien! reprit le comte, après un moment

de silence, il faut quitter Gand, il faut rentrer en France.

— Nous séparer ! s'écria la comtesse avec effroi, oh ! non, je vous en supplie, Jules ! je vous en supplie.

— Oubliez-vous, reprit le comte, que vous serez près de votre fille ; et puis, ajouta-t-il brusquement, il ne faut pas que voyiez monsieur de Morden, il ne le faut pas.

— Mais il n'est pas encore sans doute près d'arriver, reprit la comtesse, surprise de cette insistance.

— Il sera ici dans quelques jours, peut-être demain, peut-être ce soir.

La comtesse remarqua le trouble extraordinaire de son mari, et lui dit subitement :

— Il y est, vous l'avez vu, et comme toujours, implacable et brutal, il vous aura reproché nos malheurs passés. Eh bien, il fallait lui dire que je vous avais pardonné, Jules.

— Gertrude, reprit le comte avec vivacité, si vous craignez de partir seule, je vous accompagnerai, mais il faut absolument vous éloigner de cette ville ; je ne veux pas, je ne peux pas vous laisser, du moins maintenant, exposée aux extravagantes menaces de votre frère. Partons, je vous en supplie, partons.

— Mais il s'est passé quelque chose d'extraordinaire, s'écria la comtesse ; il y a entre vous et mon frère une

querelle dont vous ne voulez pas que je connaisse les suites.

Le comte tressaillit.

C'était une singulière position que celle de madame de Belnunce, après ce qu'elle avait souffert vingt ans avant cette époque, et reconnaissant que l'homme qu'elle aimait avec passion était un misérable qui s'était joué de sa crédulité; bien plus qu'un misérable, un lâche dont elle avait cent fois rougi de porter le nom.

Après l'avoir accablé de son mépris, après être restée séparée de lui pendant tout ce temps qui avait été la jeunesse de sa vie, une heure était venue où, enveloppée par les séductions de cet homme, émue par ses protestations de repentir, attaquée jusqu'au fond de l'âme par l'amour de sa fille, enivrée des promesses d'avenir qu'il avait su lui faire; une heure était venue, disons-nous, où elle avait tout oublié, et son mépris passé, et sa haine jurée, et ses refus constants; elle avait cru encore une fois cet homme; mais elle ne pouvait pas faire que, dans son passé, elle n'eût été le témoin de sa lâcheté.

Pour se livrer à lui, elle avait jeté un voile sur tout le mal qu'elle en avait reçu, sans pouvoir effacer de sa mémoire le souvenir des vices qui en avaient été la cause; et voilà que tout à coup, au milieu de l'ivresse de cette réconciliation, dont elle ne voulait goûter que le bonheur, voilà que tout à coup un orage s'élève, voilà que toutes ses craintes la reprennent!

La pensée d'une trahison de monsieur de Belnunce ne lui était pas venue; mais elle avait songé à une querelle possible entre son mari et son frère, et elle donnait ce prétexte à sa fuite, trop certaine que monsieur de Belnunce n'était pas homme à braver la colère de monsieur de Morden.

— Eh bien, oui, dit le comte, j'ai vu votre frère; mais, je vous le jure, il n'y a pas de querelle entre nous, jusqu'à présent du moins, et s'il s'en élevait, ce n'est pas là ce qui m'engagerait à vous prier d'éviter sa présence.

La comtesse ne voulut pas approfondir jusqu'où pourrait aller le courage de son mari en pareille circonstance, et, craignant pour elle-même d'être témoin de sa faiblesse, elle lui dit :

— Eh bien, partons! je veux croire que vous avez raison d'exiger ce voyage; partons, je suis prête à vous accompagner.

C'est une étrange chose que le besoin qu'on éprouve de se tromper! La comtesse quittait Gand parce qu'elle avait la conviction que son mari avait peur de monsieur de Morden, et qu'il subirait tous les outrages qu'il plairait à celui-ci de lui infliger, et il est possible qu'à dix lieues de cette ville elle se fût dit qu'elle avait prudemment agi en empêchant monsieur de Belnunce de se rencontrer avec un homme dont il n'eût pas voulu supporter la moindre observation.

A peine eut-elle déclaré qu'elle consentait à partir, que monsieur de Belnunce sonna vivement.

Le valet de chambre qui le servait ordinairement à Paris parut aussitôt, et le comte dit :

— Molinos, nous partons à l'instant même; la voiture et des chevaux.

— Où va monsieur le comte ? dit le valet de chambre.

— Je ne sais, repartit le comte, en ouvrant un meuble pour y prendre son portefeuille et commencer ainsi ses préparatifs de départ. En Hollande, sans doute.

— En Hollande ? fit la comtesse.

— Ne fût-ce que pour y terminer les affaires que nous y avons avec la maison N...

— En Hollande soit, dit la comtesse avec une soumission remarquable.

On eût dit qu'elle avait peur, en demandant une explication, de toucher à ce bonheur tardif dans lequel elle s'était laissé entraîner.

Le valet de chambre se retira.

Madame de Belnunce était triste.

Ce ne pouvait être de quitter Gand, puisque son mari l'accompagnait.

Elle était triste d'un de ces vagues pressentiments qui vous avertissent de l'approche d'un malheur.

Cependant elle s'occupait des préparatifs du départ, lorsque tout à coup un bruit de voix se fit entendre sur le palier du modeste appartement qu'ils occupaient.

A ce bruit, monsieur de Belnunce pâlit et dressa

l'oreille, comme le lièvre qui entend la voix redoutable du chien de chasse.

Il fit signe à sa femme de ne point remuer, et lui-même était immobile.

Cependant, on put bientôt distinguer les paroles qui s'échangeaient avec une certaine vivacité :

— Je te dis, drôle, que je veux voir madame de Belnunce.

— Je vous dis que vous ne pouvez pas entrer... madame est absente.

— En voilà assez... Va dire à ta maîtresse, qui est ici, je le sais, que le prince de Morden veut lui parler.

— J'ai l'ordre précis de ne laisser entrer personne.

— Eh bien! répliqua rudement le prince, je t'en relève.

— Vous n'entrerez pas! s'écria Molinos avec un accent de rage; j'ai mes ordres et je ne vous connais pas.

Il y eut un moment de silence.

Un homme d'un caractère paisible eût pris monsieur Molinos par les épaules et l'eût jeté de côté, tant le drôle était insolent; mais monsieur Hercule de Morden, célèbre par ses violences, avait été si rudement admonesté à ce sujet par le ministre dont il dépendait, qu'il se contint plus qu'un autre n'eût pu le faire.

Cependant le sang lui montait à la tête : un Morden

arrêté par un laquais français lui semblait une chose monstrueuse.

Il fit un dernier effort pour ne pas céder à la colère qui bouillonnait en lui et s'assit sur une malle, suffoqué qu'il était par la colère.

— J'attendrai monsieur de Belnunce, dit-il d'une voix étouffée.

Molinos crut à la terreur qu'il avait inspirée à ce noble colosse, et au lieu de laisser sa patience s'épuiser dans une longue attente, il lui dit d'une voix plus impertinente :

— Allons, monsieur le prince, débarrassez-moi mes malles.

Monsieur de Morden était à bout : il prit le malencontreux par la peau du ventre, le jeta dans un coin et entra comme un furieux dans la chambre où se tenaient monsieur et madame de Belnunce.

Celle-ci s'élança au-devant de lui.

Elle sauvait ainsi à son mari le premier choc d'une colère devant laquelle il tremblait de tout son corps, et elle opposait à la fureur de son frère un adversaire dont la faiblesse devait l'arrêter.

Elle fit plus, elle appela sur elle cette colère dont elle ne comprenait point le motif.

— Que signifie cette violence, monsieur? dit-elle.

— M'avez-vous assez fait insulter par vos laquais! fit le prince.

— Cet homme a reçu de moi l'ordre de ne laisser entrer personne, il a fait son devoir... et il a fallu qu'il se trouvât en présence du prince de Morden pour ne pouvoir faire respecter la chambre d'une femme.

— Madame, assez!.. s'écria le prince, que sa colère enivrait.

— Monsieur, lui dit la comtesse en le regardant en face, avez-vous envie de me traiter comme vous avez fait de cet homme ?

Le prince ne répondit point, il se recula jusqu'à la porte, et reprit avec un accent de rage :

— Monsieur de Belnunce, on ne peut donc point vous parler?

Monsieur de Belnunce eut honte sans doute de lui-même, et répondit :

— Je suis prêt à vous suivre.

Et il s'avança pour sortir.

— Oh ! non, fit le prince; en présence de madame.

— Venez donc, monsieur, fit monsieur de Belnunce, et ne rendez point votre sœur témoin d'une querelle.

Monsieur de Morden était parvenu à se calmer un peu.

— Il n'y a pas de querelle possible entre nous, monsieur, lui dit-il avec le plus profond mépris, mais il y a une explication possible, et cette explication, c'est à ma sœur surtout que je la veux demander; vous me

l'aviez promise pour demain... c'est donc pour cela que vous partiez ce soir...

— Probablement, dit la comtesse, qui redoutait un malheur et qui faisait de vains efforts pour l'écarter, probablement que monsieur de Belnunce a jugé à propos de ne pas m'exposer à vous entendre, et je l'en remercie.

— Ah! fit le prince, en observant sa sœur d'un œil curieux, ce qu'on m'a dit est donc vrai? Vous avez pardonné, Gertrude, et après vingt ans de mariage, vous vous êtes résignée aux douceurs de la lune de miel.

— A qui parlez-vous donc, monsieur? dit madame de Belnunce avec hauteur.

— A vous, ma sœur, reprit le prince d'un ton de pitié railleuse, et, si vous le voulez, je vous dirai la date et l'histoire de votre douce réconciliation.

— En voilà assez, monsieur, fit monsieur de Belnunce, sur un sujet qui ne vous regarde pas.

— Comment! qui ne me regarde pas? fit monsieur de Morden. Cette réconciliation me regarde si bien, que je l'ai provoquée en croyant la prévenir.

— Monsieur, en finirez-vous? s'écria le comte.

— Ce jour, ma sœur, reprit monsieur de Morden, n'est-ce pas vers les premiers jours de février de cette année... le 3... le 4... ou le 5 peut-être, que monsieur de Belnunce a imploré son pardon?

— Qu'importe cette date! fit la comtesse avec une

impatience douloureuse qui venait de l'effroi qu'elle avait des révélations de son frère.

— Comment ! reprit-il, que m'importe cette date !... Mais si c'était l'une de celles que je viens de vous dire, elle correspondrait parfaitement avec l'arrivée à Paris d'une lettre que je vous ai écrite à vous, ma sœur, et à laquelle vous n'avez pas répondu.

— Vous m'avez écrit à moi ? dit la comtesse, emportée par un premier mouvement de surprise.

Mais elle reprit aussitôt avec vivacité, en faisant un dernier effort pour repousser la découverte fâcheuse qu'elle pressentait :

— Eh bien ! vous m'avez écrit, je ne vous ai point répondu. Est-ce là tout ce que vous avez à me dire ?

— Ma sœur...

— Si c'est cela, continua-t-elle en femme décidée à ne rien entendre, je vous fais mille excuses de mon impolitesse.

— Ah ! c'est ainsi ! fit le prince avec un ton plein de sarcasme, je n'ai plus rien à dire ; seulement, je suis ravi d'apprendre que les plus fiers ressentiments, que les plus sublimes résignations, que les impérieux dédains d'une âme blessée dans ses intimes profondeurs, se taisent lorsqu'il s'agit d'une fortune à s'assurer.

La comtesse ne voulait pas savoir son malheur, mais il lui arrivait malgré tous ses efforts... elle voulut encore le repousser, mais elle ne put s'empêcher de dire :

— Eh! monsieur, si c'est ma fortune que vous craignez de perdre, je vous l'assurerai, ne fût-ce que pour me délivrer de vos odieuses persécutions.

Elle n'eut pas plutôt dit cette parole que le prince, emporté par un de ces mouvements avides qui ne mesurent plus l'élan qu'ils prennent, s'écria :

— Renoncez-vous donc aussi à la fortune de madame de Hatzfeld?

— De ma tante ! fit la comtesse avec une surprise nouvelle.

— C'est son testament que je vous avais envoyé dans cette lettre.

— Son testament? reprit madame de Belnunce en regardant son mari.

— Eh bien, oui, ma chère Gertrude, dit celui-ci, son testament, que j'ai dû vous cacher, car si vous l'aviez connu, vous auriez peut-être pensé que l'intérêt seul...

La comtesse tremblait de toute son âme, sans encore savoir de quel coup elle allait être frappée.

— Son testament, reprit le prince, en interrompant monsieur de Belnunce, que monsieur de Belnunce vous a caché parce que vous auriez été trop sûre que l'intérêt seul, et le plus vil intérêt, le rappelait près de vous.

— Mais que disait donc ce testament? s'écria enfin la comtesse, lasse de cette torture qui lui venait goutte à goutte.

— Mais, reprit le prince, il disait que toute la fortune

de madame de Hatzfeld serait votre partage, si, du jour de la date de ce testament, dans dix ans, vous donniez le jour à un enfant.

La comtesse vit tout à coup la basse avarice qui avait dicté la conduite de monsieur de Belnunce; en ce moment tout ce repentir auquel elle avait cédé lui apparut sous son véritable aspect : ce qu'elle avait cru était un mensonge d'usurier, cet amour qu'il avait rallumé dans son cœur était une spéculation; sa foi à elle-même était une niaiserie; elle avait encore cette fois été la dupe d'un calcul abject.

Pour l'appât d'une fortune, on lui avait arraché ses ressentiments si justes, on avait joué avec sa faiblesse; on avait remué dans son cœur déjà vieilli des passions que la jeunesse seule fait gracieuses, ces rêves, ces espérances, ces ardeurs, ces doux abandons, ces caresses, cet amour entier qu'on avait obtenu d'elle, tout cela avait été habilement excité dans l'espoir de quelques écus...

La comtesse se couvrit le visage de ses deux mains : jamais plus de honte, de désespoir, n'entra d'un seul coup dans le cœur d'une femme.

Elle se sentit avilie vis-à-vis d'elle-même; elle se vit ridicule dans les bras de ce mari qui l'avait dédaignée vingt ans et qui devait avoir ri en lui-même, peut-être avec quelque abject confident, des tendresses surannées de son épouse.

C'était affreux... c'était à en mourir de honte!

Un sourd gémissement, une terrible contraction de tout son corps, dirent seuls la douleur aiguë qui perça comme un fer rouge le cœur de la comtesse.

## XV

### UN VALET

Elle restait cependant immobile, les yeux fixés devant elle, en proie à une sorte d'hallucination intérieure qui lui montrait une à une toutes les basses comédies avec lesquelles on l'avait trompée, et ces faux serments, ces faux désespoirs, ces faux repentirs... mensonges!... toujours mensonges! et pendant qu'on jouait ainsi avec son âme, avec son corps, elle croyait, elle aimait, elle criait au bonheur!

— Horreur! dit-elle enfin, en s'arrachant de sa profonde stupeur.

Puis, apercevant son frère et son mari, elle s'écria avec une dignité terrible :

— Sortez... sortez tous deux!

Malgré sa brutalité, le prince de Morden fut épouvanté de l'état de madame de Belnunce et lui dit :

— Ma sœur, chassez cet homme; j'ai voulu être votre ami, et je le veux encore : je vous consolerai.

— Me consoler, moi!... fit la comtesse avec la plus amère expression de désespoir... Me consoler... vous!...

ajouta-t-elle avec un mépris indicible. Sortez... tous deux, vous dis-je... sortez ensemble! vous êtes dignes l'un de l'autre!

Tous deux voulurent parler, tous deux voulurent se rapprocher d'elle...

— Oh! s'écria-t-elle en se reculant, ne m'avez-vous pas assez salie?

Le prince de Morden sortit.

Monsieur de Belnunce s'arrêta devant sa femme :

— Gertrude, lui dit-il, votre frère a calomnié mon repentir et mon amour... vous le reconnaîtrez bientôt.

— Malheureux! lui dit la comtesse avec une douleur poignante, ayez donc au moins le courage de vos infamies!

D'un geste elle lui ordonna de quitter sa chambre.

Le comte obéit et se retira.

Monsieur de Morden, satisfait sans doute du résultat qu'il avait obtenu, avait quitté la maison; une heure après, il écrivait à sa femme (je ne sais si j'ai dit que le noble Hercule s'était marié); il écrivait donc une lettre dont voici un extrait :

« Désormais toute réconciliation entre le comte et ma sœur est absolument impossible.

» Dans les dispositions où elle est, je pense même qu'il n'y a plus pour nous aucune crainte à avoir.

» Si leur rapprochement avait par hasard amené le

*résultat* que nous redoutons, je crois la comtesse si exaspérée qu'elle ferai *tout* pour le faire disparaître.

» Du reste, vous pouvez être sûre que je profiterai de toutes les circonstances qui se présenteront pour vous rassurer sur le compte de cette fille disparue depuis longtemps, et dont on pourrait s'armer un jour.

» Monsieur de Belnunce est capable de tout, et si le coup que vient de recevoir la comtesse était mortel, je ne puis affirmer qu'il n'essayerait pas de faire valoir les droits de cette fille abandonnée; je le surveillerai.

» Il est trop compromis pour penser à rentrer en France.

» Quant à moi, je quitte Gand dans une heure; il faut que ce soir je sois à Bruxelles. »

Le reste de la lettre raisonnait sur cette hypothèse, et montrait que monsieur de Morden avait apprécié monsieur son beau-frère à sa juste valeur.

En général, quand on a affaire au vice abject, on ne se trompe jamais en lui supposant de nouvelles infamies; les crimes qui demandent du courage fatiguent souvent les plus déterminés, ceux qui ne veulent que de la bassesse trouvent les lâches infatigables.

En effet, monsieur de Belnunce était resté dans la petite antichambre qui précédait la pièce où était madame de Belnunce; là, il avait appelé dans un coin le valet de chambre qui avait reçu une si rude leçon de monsieur de Morden.

— Écoute, lui dit-il, tu vas partir pour Paris.

— Oui, monsieur le comte.

— Tu connais Charistie ?

— Oui, monsieur le comte.

— Eh bien, reprit monsieur de Belnunce, il faut que, par ruse ou par force, cette jeune fille soit enlevée à son pensionnat d'ici à huit jours.

— On l'enlèvera, reprit le valet de chambre.

— Tiens, voilà deux cents louis, il y en aura mille pour toi le jour où tu me la livreras ; et maintenant au galop et pas une minute de retard sur la route.

— Pas une seconde, repartit Molinos ; le temps de faire un paquet de capucin, un oignon dans un bissac, le temps d'avoir un cheval à la poste, et je suis en route.

Ces mesures prises, monsieur de Belnunce se renferma patiemment dans la chambre qui précédait celle de sa femme.

— Il faudra bien qu'elle sorte, disait-il, il faudra bien qu'elle me voie, qu'elle m'entende, qu'elle m'écoute... Je l'ai bien trompée deux fois... et...

Je laisserai le comte dans l'attente de son nouveau succès, attente qui fut bien longue, car plus de quatre heures s'écoulèrent avant que la comtesse sortît de sa chambre.

Toutefois, monsieur de Belnunce s'était rassuré sur la crainte qu'il avait d'abord éprouvée d'un suicide.

Monsieur le comte de Belnunce avait regardé par le trou de la serrure, il avait vu sa femme aller et venir, puis écrire, puis pleurer et se lever avec colère, puis écrire encore, et il s'était dit :

— Des lettres, je les aurai... à qui que ce soit qu'elle écrive, elles ne peuvent que me donner d'utiles renseignements; attendons.

Il attendit; mais pendant qu'il attendait, il se passait sur la route de Gand à Bruxelles un petit événement qui devait déranger beaucoup de projets, et qui amena quelques-uns des principaux événements racontés dans ce livre.

A une heure environ, monsieur de Morden, couché dans une de ces calèches allemandes si artistement combinées pour les voyages; monsieur de Morden, dis-je, courant la poste de toute la vitesse de quatre chevaux, vit à travers le carreau latéral de la capote de sa calèche arriver d'abord un postillon en courrier, puis un cavalier allant à fond de train, et qui devait bientôt le dépasser, avec quelque rapidité que marchât sa propre voiture.

Il ne l'eût pas plutôt aperçu, qu'il reconnu en lui le drôle qui l'avait insolemment arrêté à la porte de l'appartement de madame de Belnunce.

Le départ immédiat de cet homme, après la scène qui venait d'avoir lieu, devait nécessairement s'y rattacher, qu'il fût expédié par ordre du comte ou de la comtesse.

Le prince se jeta presque hors de la voiture, comme s'il eût pu atteindre Molinos et l'arracher de dessus son cheval.

Heureusement pour monsieur de Morden, le cavalier avait déjà dépassé la voiture; de cette façon, il ne vit point le brusque mouvement du prince.

Molinos allait d'ailleurs d'un train qui ne lui laissait pas beaucoup le loisir de regarder ce qui se passait à droite ou à gauche, encore moins derrière lui.

Le mouvement du prince et l'exclamation dont il fut accompagné ne servirent qu'à faire retourner l'un des deux postillons qui le conduisaient.

— Deux louis, lui dit monsieur de Morden, si nous arrivons à la première poste avant que cet homme ait eu le temps d'en repartir.

— Mettez-en quatre, nous y arriverons avant lui.

— Quatre, soit! dit le prince; mais pas avant, en même temps, et ne le perdons pas de vue.

Ces ordres donnés, le prince se tapit au fond de sa calèche et baissa le vasistas de manière à tout voir à travers les carreaux, et ne pas être vu si par hasard Molinos se retournait. La voiture prit un nouvel essor, mais Molinos ne fit point attention à cette voiture qu'il vait assez aisément dépassée, et qui maintenant se tenait constamment à cent pas derrière lui.

Le cavalier et la voiture arrivèrent presque en même temps à ***.

Molinos sauta à bas de son cheval pendant qu'on lui amenait celui que son courrier lui avait fait préparer.

De si peu qu'il eût devancé la voiture du prince, il avait déjà réglé son compte et il fallait enfourcher un nouveau bidet, quand le comte arriva, sortit de sa calèche, et, sans autre façon, sauta à la bride du cheval de Molinos en saluant celui-ci de ces mots :

— A bas, maître drôle... nous avons à causer.

A cette brusque agression, Molinos avait levé son fouet avec colère, mais colère et fouet étaient tombés à l'aspect de l'énorme prince autrichien qui l'eût fait sauter par-dessus son cheval.

— Je ne vous connais pas, monsieur, dit Molinos, que me voulez-vous ? laissez-moi continuer ma route.

— Ce n'est pas mon dessein de t'en empêcher, reprit le prince; au contraire, je veux t'aider à la faire plus commodément. Je t'offre une place dans ma voiture.

— Je suis pressé...

— Nous irons vite.

— Chacun voyage à sa guise, et...

Le prince étendit la main vers lui.

— J'appartiens au comte de Belnunce, dit Molinos en se reculant, je voyage pour lui, et je demande s'il y a ici des gendarmes... un maire... un bourgmestre... pour me protéger.

— Au fait, dit un des postillons que cette scène

avait amené autour des deux voyageurs, cet homme est libre.

— Cet homme appartient à mon beau-frère... il lui a volé...

— C'est une infamie, monsieur.

— Je suis le prince de Morden, et j'ai des raisons pour m'assurer de cet homme.

Molinos jeta autour de lui un regard désespéré; un postillon lui dit :

— Allons, voyons... Si vous n'avez pas volé, si vous voyagez pour monsieur de Belnunce, vous devez avoir des lettres, des dépêches...

— Sans doute, fit le prince, voyons ; à moins qu'il ne soit venu en Belgique pour espionner et qu'il ne rentre maintenant en France.

Cette accusation ne manque jamais son effet.

Tous ceux qui se sentaient quelque envie de prendre le parti de Molinos répétèrent entre eux :

— Un espion!... si nous le savions...

Molinos se vit abandonné, et plus qu'abandonné, menacé.

— Qui est-ce qui prouve, s'écria-t-il avec colère, que ce n'est pas le prince qui est un espion?

Un hourra d'indignation générale accueillit cette accusation désespérée.

— Allons! lui dit le prince, monte dans ma voiture,

mon garçon, et tiens-toi pour très-heureux que je ne te fasse pas fusiller.

Molinos, qui jusque-là avait résisté, prit tout à coup son parti de très-bonne grâce.

— Comme il vous plaira, dit-il; il faudra bien que nous arrivions dans une ville, et là nous trouverons autre chose que des imbéciles comme ceux-ci.

Molinos, après ces paroles, n'eut d'autre ressource que de monter dans la voiture; le prince s'assit à côte de lui.

Molinos faisait la mine résignée d'un homme qui subit une violence, mais qui est bien décidé à ne pas en laisser profiter celui qui la lui impose ; le prince l'examina, et n'ayant aucune envie de discuter avec cet homme, il se décida à tuer la résistance du premier coup.

— Combien veux-tu, lui dit-il, pour me vendre les secrets de ton maître?

Molinos le regarda, et jugeant à propos de faire de la vertu, ce qui rapporte toujours quelque chose au vice, preuve que la vertu, même quand on la joue, est une excellente chose, Molinos, dis-je, répondit :

— Je n'ai point de secrets à vendre.

— Écoute, lui dit le prince, tu me connais?

— Oui, monseigneur.

— Eh bien, voici ce qui arrivera : Ou bien tu ne passeras pas le premier village que nous rencontrerons et

où il y aura un magistrat, quel qu'il soit; car je te jure que je te fais arrêter comme espion. Donc, si le comte de Belnunce t'a promis quelque magnifique récompense pour quoi que ce soit, tu ne pourras point la gagner. Ou bien tu me diras tout, je te promets le double de ce que ton maître t'a promis.

Molinos fit un mouvement de tête négatif.

— N'en parlons plus, dit le prince.

Il se jeta dans un coin de sa voiture, et sembla penser à autre chose.

Molinos était de ces gens (et le Midi en fourmille) qui mettent la discussion d'un marché au nombre des conditions de ce marché, le prix qu'elles obtiennent de ce qu'ils veulent vendre grossit à leurs yeux en raison de la peine qu'ils se sont donnée pour l'obtenir.

Ainsi le paysan gascon qui vous demande mille pistoles d'un champ qui en vaut deux cents, se croit dupe si on les lui donne sans marchander, et il rentrerait bien plus fier d'en avoir trouvé deux cent cinquante, s'il pouvait raconter par quels prodiges de finesse et d'audace il est parvenu à l'emporter sur un adversaire matois.

Molinos fut donc assez surpris de voir le prince prendre si lestement son parti.

Cependant il tint bon et garda le silence de son côté.

Enfin, moins patient que le noble allemand, il se décida à reprendre l'entretien, mais tout à fait par un

autre côté que celui par lequel le prince l'avait attaqué.

— Puisque vous n'avez plus rien à me demander, monseigneur, vous pourriez me permettre de reprendre ma route.

Le prince le regarda de côté :

— Impossible.

— Mais, monseigneur...

Monsieur de Mòrden se tourna vers Molinos :

— Écoute, drôle, je veux bien ajouter encore quatre paroles pour te faire voir clair dans mes intentions.

Molinos voulut écouter pour saisir au passage un mot qui pût lui servir à entamer le début relatif au prix de la trahison; le prince continua :

— Je dois te dire et tu n'as pas besoin de savoir ni pourquoi ni comment cela se trouve ainsi, je dois te dire que ton maître t'envoie très-probablement à Paris pour y faire quelque chose qui me déplaît. Cette chose, je veux la savoir. Si tu y consens, c'est un marché conclu. Si tu ne veux pas me la dire, je t'empêche de la faire en te faisant arrêter, c'est déjà beaucoup.

— Mais, dit Molinos, il est possible que ce que je vais faire à Paris n'intéresse nullement Votre Excellence.

Un Français n'eût pas manqué de s'écrier sur-le-champ : « Tu avoues donc que tu vas faire quelque chose à Paris ! » et il eût ainsi averti son antagoniste de se tenir sur ses gardes ; le noble prince germanique s'en garda et reprit seulement :

— C'est ce que je jugerai.

— Mais si cela n'intéresse pas Votre Excellence, j'aurai parlé pour rien.

— Je te paye tes paroles et non point ce à quoi elles peuvent me servir. Si ce que tu vas faire m'est indifférent, je te payerai de même.

Molinos crut avoir gagné la victoire... et il préparait un petit conte à endormir la prudence de monsieur de Morden.

Mais celui-ci ajouta avec calme:

— Je te payerai, mais je te ferai arrêter.

— Pourquoi donc?

— Parce que tu peux me mentir et que je ne veux pas te payer pour t'aider dans un projet qui peut m'être nuisible.

— Mais, monseigneur...

— En voilà assez... tu iras en prison, fit le prince en se détournant.

— Eh bien, fit Molinos, en prenant subitement la parole, je vais tout vous dire.

— Dis.

— Je vais à Paris pour enlever une jeune fille.

— Ah ! fit le prince, et quelle jeune fille?

— Une demoiselle Charistie Lambert.

Le prince réfléchit, et reprit d'un ton assez indifférent :

— Quel âge peut-elle avoir?

— Mais dix-huit ans... ou vingt... une jeune personne enfin.

Le prince se gratta le front.

— Ah diable! dix-huit ou vingt ans. Comment est-elle?

— Blonde.

— Oh! ceci, dit Molinos, en prenant un air mystérieux, ce *doit être* toute une histoire.

— Cela *doit être*? répéta le prince; tu ne la sais donc pas?

— J'en sais pas mal, puisque c'est moi qui ai découvert la jeune personne à monsieur de Belnunce! mais je ne dois pas savoir le fin du fin.

— Dis toujours ce que tu sais, dit monsieur de Morden.

— Mais que me donnerez-vous pour cela?

— Que t'a promis ton maître pour l'enlever?

— Mille louis.

— C'est cher, dit le prince. Mille louis, tu les auras si ton histoire me sert à quelque chose, et je ne suis pas homme à mentir à la parole que je te donne; cinq cents louis si elle ne me sert à rien, et il est possible que dans ce cas je te laisse achever ton voyage et gagner la récompense que t'a promise monsieur de Belnunce.

— Eh bien, reprit Molinos, laissez-moi commencer

l'histoire comme je l'ai apprise moi-même, et peut-être vous y trouverez des choses que vous ne serez pas fâché d'apprendre, même quand ça ne vous regarderait pas personnellement.

— Je suis patient, dit le prince, et nous avons du chemin et du temps devant nous.

## XVI

### SUITE

Il faut vous dire qu'il y a un peu plus d'un an j'habitais encore l'Espagne, quoique ma famille et moi nous soyons Français.

Nous fûmes forcés de rentrer dans le pays par l'armée anglaise, ou plutôt par ces gueux d'Espagnols, qui se remettaient en courage d'assassiner, parce qu'ils avaient derrière eux quelqu'un pour se battre à leur place.

Au moment de notre fuite il arriva un accident à ma mère, qui fit que mon père me mit à la porte de la grande route que nous suivions, avec un coup de fusil qui heureusement ne m'empêcha pas de marcher.

Au contraire, il me donna des jambes de cerf, si bien que je filai tout droit devant moi tant que j'eus de force et que je fus bientôt en France.

J'eus envie d'abord de me faire soldat, mais j'ai trop de patriotisme pour cela; nous étions repoussés de tout

côté, et je trouve abominable de faire la guerre sur le sol de son propre pays.

Le prince regarda Molinos de travers, et il n'est pas certain que cette manière d'envisager le patriotisme ne lui parût point digne d'être méditée.

Molinos continua.

— Ne vous impatientez pas, monseigneur, j'arrive à mon histoire. J'étais à peine à une demi-lieue en deçà de notre frontière, que je rencontrai un certain monsieur Bonnissens, dont le père avait été notre médecin, et que je reconnus tout aussitôt.

Il me fit causer, et quoiqu'il s'imaginât me faire parler, j'en appris de lui plus qu'il ne put en apprendre de moi.

Il rôdaillait dans le pays pour organiser une trahison quelconque en faveur des Anglais, et quoique je ne fusse pas bien adroit, je compris qu'il avait plus besoin de moi que je n'avais besoin de lui, lorsqu'il m'envoya à Toulouse, chez ma tante Marine, en me disant :

— Tu y trouveras une jeune fille qui vient d'arriver de Paris; fais-la causer, aie soin de me tenir au courant de tout ce que tu pourras apprendre d'elle.

— Et c'est cette jeune fille que tu vas enlever maintenant? dit le prince.

— Pas du tout, pas du tout, reprit Molinos; c'est un enchevêtrement du diable, je vous prie d'y faire attention.

J'allai donc à Toulouse, chez ma tante Marine, qui y tenait une espèce de petite maison garnie, quoiqu'elle fût au service d'une certaine marquise de Prémontré.

On disait que c'était là que la marquise venait secrètement pendant l'hiver, lorsqu'elle se trouvait trop seule dans son château de Mazamet.

— La marquise de Prémontré! dit monsieur de Morden; mais c'est, je crois, une demoiselle de Favreuse, la nièce d'un certain comte de Favreuse, que tu connais peut-être aussi ?

— Non, répondit très-naturellement Molinos. On connaît les Favreuse dans le pays parce qu'ils y ont de grosses propriétés, mais je n'en ai pas vu un seul de ma vie.

— Continue, reprit le prince en essayant de cacher l'intérêt que ce nom venait de prêter pour lui à l'histoire de Molinos.

— Heureusement pour moi, je trouvai ma tante à Toulouse, et comme elle avait eu des sujets de fâcherie avec mon père, précisément à cause de cette madame de Prémontré, ça fit qu'elle me reçut très-bien.

C'est là que je trouvai la jeune personne en question.

— Celle que tu vas enlever? reprit monsieur de Morden.

— Mais non, fit Molinos, je vous ai déjà dit que non.

Celle dont je vous parle s'appelle Fanny Guillotin: c'est la fille d'un vieux soldat qui avait toujours accompagné monsieur de Sainte-Mars dans ses campagnes.

Le comte l'avait fait élever à ses frais, et, à ce qu'il paraît, à son usage.

Mais, d'un autre côté, le fils du général s'était amouraché de la fille Guillotin, du moment qu'elle avait été en âge d'être aimée.

Il l'avait soufflée à son père pendant que celui-ci guerroyait en Espagne, et il l'avait si bien promenée dans Paris, qu'un jour on lui refusa la porte du pensionnat, et qu'elle s'en revint du côté de Toulouse, où monsieur de Sainte-Mars était avec le père Guillotin.

— Mais quel rapport tout ceci a-t-il avec la jeune fille que tu vas enlever, si ce n'est pas celle-là?

—Nous y voici, reprit Molinos; allons par ordre et ne nous trompons pas. Ce fut tout en causant avec la petite Fanny, qui me racontait ses histoires de pensionnat, qu'elle me dit une chose à laquelle je ne fis pas d'abord grande attention.

Il paraît que quatre ou cinq ans avant l'époque dont je vous parle, on avait fait entrer dans le pensionnat où monsieur de Sainte-Mars l'avait placée, une petite fille qu'on disait belle comme les amours, et qui était aussi élevée pour le compte de quelqu'un qu'on ne connaissait pas.

Cette fois encore, l'attention de monsieur de Morden fut vivement excitée, mais il se garda bien de le montrer à Molinos.

— Cette petite était Allemande, je crois, ou Italienne, ou Bohémienne; enfin, on disait qu'elle avait parcouru toute l'Europe avec une bande de chanteurs ambulants.

Tout le flegme de monsieur de Morden ne put tenir devant cette découverte, et il laissa échapper une exclamation de surprise.

— Ah! fit Molinos, voici que vous commencez à m'écouter.

— Je t'écoute comme quelqu'un qui me fait un gros mensonge, dit le prince d'un ton indifférent, et qui s'imagine qu'il va me faire prendre le change; mais continue, va, continue.

— En ce cas, reprit Molinos en reprenant sa narration, passons à autre chose.

Ma tante Marine me fit entrer au service de monsieur de Sainte-Mars avec qui elle avait aussi je ne sais quel secret au sujet de ma sœur, qui n'était pas ma sœur et qui était restée avec mon père.

Ma tante Marine, dis-je, me fit entrer au service de monsieur de Sainte-Mars; et comme il n'a pas voulu rester dans l'armée depuis la chute de l'empereur, je le suivis à Paris où il emmena la belle Fanny, bien convaincu qu'elle était blanche comme une sainte Vierge.

Ce fut là que je vis venir chez mon maître monsieur de Belnunce.

Ce fut là que j'entrai au service de monsieur votre beau-frère ; voilà tout.

— Ah diable ! fit monsieur de Morden, sans paraître déconcerté de ce brusque dénoûment, voilà tout ? Eh bien, il faut absolumeut que je te fasse arrêter.

— Moi ! pourquoi donc ? fit Molinos.

— Parce que ceci ne m'apprend rien qui m'intéresse personnellement, et qu'alors l'ordre que t'a donné ton maître cachant un dessein dont tu ne connais peut-être pas toi-même le but, il est prudent pour moi d'empêcher l'exécution de ce dessein.

Tu es, à ce qu'il paraît, une machine qu'on fait marcher sans savoir où elle va, et j'arrête la machine. Voilà tout aussi.

— Oh ! reprit Molinos, dont la vanité gasconne ne put accepter la qualification que lui donnait le prince, pas si machine que vous le dites ; car sans moi, monsieur de Belnunce ne connaîtrait pas la jeune fille qu'il me charge d'enlever aujourd'hui.

— Alors tu vois que ce n'est pas tout.

— Eh ! vous disiez, fit Molinos, que ça ne vous intéressait pas.

— Je n'ai pas besoin que tu m'intéresses, j'ai besoin que tu parles ; c'est à toi de le faire de façon que cela me serve assez bien pour que je te paye très-cher.

Si tu ne veux rien dire de plus, tais-toi; si tu veux parler, je t'écoute.

Il y avait dans l'impassibilité de monsieur de Morden quelque chose qui trompait si supérieurement les vulgaires astuces de Molinos, que celui-ci comprit enfin que le meilleur jeu qu'il avait à jouer était de jouer cartes sur table, et il reprit :

— Eh bien, monseigneur, je me livre à vous corps et âme, je vous dirai tout.

## XVII

### UN REGARD EN ARRIÈRE

Molinos raconta donc à monsieur de Morden ce qui suit, pendant que la calèche les emportait tous deux vers Bruxelles.

— Un soir, c'était à la Ferté, dans le château de monsieur de Sainte-Mars, je faisais je ne sais plus quel service dans la chambre de monsieur de Belnunce, et je dois dire que j'y allais le plus que je pouvais, attendu qu'il est fort généreux ; ce soir-là, dis-je, monsieur de Belnunce me demanda ce qu'était mademoiselle Fanny, qui, ma foi, tenait rang de *madame* dans la maison ; et où diable (c'est comme ça qu'il parla) ce vieux coquin de Sainte-Mars avait découvert cette adorable enfant. Je lui

racontai l'histoire de la fille Guillotin, et de fil en aiguille, comme le comte de Belnunce me disait :

— Pardieu! je voudrais connaître quelque chose d'aussi fini, d'aussi jeune, d'aussi charmant que cette Fanny.

Alors, je ne sais pas pourquoi je me mis à lui parler de cette petite bohémienne dont j'avais appris l'histoire.

Monsieur le comte ne fit pas comme vous, monseigneur : il me fit raconter la chose dans le plus grand détail; il me fit passer la nuit à me faire des questions auxquelles j'étais très-embarrassé de répondre.

Ce fut de là qu'il commença à me promettre de l'argent pour tirer de mademoiselle Fanny d'autres renseignements sur cette Charistie Lambert; mais il n'était plus temps, la belle Fanny ne causait plus avec les valets de chambre, surtout avec ceux qui avaient eu le malheur de la connaître dans la petite souricière de ma tante Marine, où elle ne s'était pas cachée d'être la fille du sergent Guillotin.

Alors le comte prit un autre parti : il me demanda d'entrer à son service, et nous ne fûmes pas plutôt arrivés à Paris qu'il m'expédia pour savoir ce qu'on pourrait découvrir de cette petite fille. — Il y a de cela tout au plus quatre mois.

— Et qu'as-tu découvert ?

— Eh bien, reprit Molinos, dussiez-vous m'accuser de mensonge, je n'en ai pas découvert beaucoup plus que ce que la Fanny m'en avait appris.

La petite Lambert est arrivée au pensionnat comme une vraie petite fille des rues, on l'y avait présentée sous le nom de mademoiselle Charistie Lambert ; mais à preuve que la madame Lambert, qui se disait sa mère, ne l'était pas, on disait que c'était une vraie cuisinière, tandis qu'on faisait élever sa fille comme une princesse.

— Mon Dieu, fit le prince, il en était peut-être de mademoiselle Lambert comme de mademoiselle Guillotin, et quelque homme riche la préparait peut-être à tenir rang, comme tu le dis, de *madame* dans sa maison.

— La preuve que ça ne pouvait pas être cela, c'est qu'elle avait été amenée dans le pensionnat et qu'elle était surveillée par un certain monsieur Bonsenne, le plus honnête de Paris, à ce qu'on dit, le plus rigide, et qui n'aurait pas prêté son intervention à une pareille infamie, avec ça qu'il la mettait dans la compagnie de sa fille, qui, dit-on, est la jeune personne la plus vertueuse.

— Puisque monsieur Bonsenne, dit le prince, est un homme si recommandable, c'est un acte de charité qu'il aura voulu faire, sans doute.

— La charité ne va pas jusqu'à faire pour les autres plus qu'on ne peut faire pour les siens ; rien ne manquait à mademoiselle Lambert, et on ne lui épargnait pas l'argent.

D'ailleurs, j'ai appris que monsieur Bonsenne, qui

était pauvre avant d'avoir rencontré cette petite fille, était devenu à son aise depuis qu'il passait pour être son bienfaiteur.

Enfin, on disait dans le pensionnat que c'était une fille abandonnée par une princesse étrangère.

Le prince ne put retenir un mouvement de contrariété.

— Une princesse ou une comtesse, enfin une grande dame, dit Molinos, qui voulut encore faire de la finesse et pénétrer dans les sentiments de monsieur de Morden.

Mais celui-ci reprit avec le plus grand sang-froid :

— Et probablement monsieur de Belnunce t'a chargé, dès cette époque, de séduire cette belle orpheline, et de la préparer à devenir ce que tu appelles une *madame ?*

— Du tout, du tout, fit Molinos, jamais monsieur de Belnunce ne m'a parlé de ce ton-là, eu égard à cette jeune fille ; seulement, j'étais chargé de savoir tout ce qu'elle disait et tout ce qu'elle faisait : c'est comme ça que j'ai appris que le fils de monsieur Bonsenne en était devenu amoureux, et qu'il s'était fait militaire contre la volonté de son père, de désespoir de ce que celui-ci ne voulait pas la lui laisser épouser.

— Et jamais, jusqu'à aujourd'hui, reprit monsieur de Morden, il ne t'avait parlé d'enlever cette jeune fille ?

— Jamais.

— Ni en France ni depuis qu'il est en Belgique ?

— Je vous dis jamais.

— Et comment t'a-t-il expliqué cela ce matin?

— A peine étiez-vous parti, qu'il m'a dit :

« Mille louis pour toi, si tu parviens à enlever la jeune fille de là-bas. » — Là-bas, c'était le nom convenu pour parler de mademoiselle Charistie Lambert.

— J'en sais assez, dit le prince.

Monsieur de Morden, sans s'occuper plus longtemps de son compagnon de voyage, se mit à réfléchir pour combiner probablement le parti qu'il pourrait tirer des révélations que venait de lui faire le nommé Molinos.

Quant à celui-ci, il calculait encore en espérance ce qu'allait lui rapporter sa trahison, lorsqu'ils arrivèrent à Bruxelles.

Le prince le fit monter dans une chambre dont il ferma soigneusement les portes.

— Écoute, lui dit-il, tu m'as vendu le secret de ton maître, par conséquent tu es capable de vendre le mien; je n'ai que deux moyens d'être sûr de ton silence, c'est de te faire sauter la cervelle ou de t'enfermer dans un cul-de-basse-fosse.

Molinos pâlit.

— J'avais bien trouvé un autre moyen, c'était de te prendre à mon service; mais monsieur de Belnunce

pourrait en être informé d'une façon ou d'autre, et ce serait lui dire que je connais son secret; il n'y faut point penser.

— Mais, monseigneur, fit Molinos tout tremblant, ce n'est pas là la récompense que vous m'avez promise.

— Je tiendrai ma parole, répliqua monsieur de Morden, et lorsque le danger sera passé, je te rendrai ta liberté, et tu peux croire que je ne m'imposerai pas la honte de m'être servi d'un drôle tel que toi et de ne pas lui avoir payé ses services.

Il faut donc te décider à te laisser emprisonner, à moins que tu ne veuilles prendre le parti que je vais te dire.

— J'aime mieux tous les partis que celui d'aller en prison, reprit Molinos.

— Eh bien! lui dit le prince, je vais te proposer un moyen de fortune.

Tu vas quitter immédiatement la Belgique sous l'escorte d'un homme que je te donnerai, tu remonteras le Rhin et tu te rendras en Suisse. Une fois en Suisse, tu iras à Fribourg; une fois à Fribourg, tu t'informeras d'un certain monsieur de Barbasan.

— Tout cela n'est pas impossible à faire, dit Molinos.

— Oh! fit le prince, je n'ai pas besoin d'un homme de génie. Écoute bien :

Il y a deux ans peut-être, une troupe de bohémiens

s'est arrêtée aux environs du château de monsieur de Barbasan; dans cette troupe de bohémiens se trouvait une femme appelée Téhéta; cette femme eut une entrevue avec monsieur de Barbasan, elle lui remit des papiers, ou plutôt une lettre adressée par elle au comte de Favreuse; cette lettre doit être envoyée au comte par monsieur de Barbasan, le jour où la femme qui la lui a confiée lui fera remettre un anneau pareil à celui-ci.

— Donnez-moi l'anneau et il enverra la lettre.

— Non pas, dit le prince, je veux au contraire que l'anneau te serve à ravoir la lettre... entends-moi bien :

D'abord il faut que tu saches que, malgré de prétendus services que monsieur de Barbasan aurait rendus à la cause des Bourbons, il n'a pu obtenir grâce de l'infâme réputation qui pèse sur lui et qu'il est retourné en Suisse après un voyage inutile à Paris.

Là, il vit enfermé avec sa honte et sa colère, tout adonné maintenant à des pratiques religieuses, obsédé, tourmenté par les restes obscurs de la congrégation des jésuites, qui se sont emparés de lui afin de lui arracher une bonne partie de son immense fortune.

Molinos ouvrait de grands yeux en écoutant, et le prince, s'apercevant qu'il se laissait aller à dire à son agent des choses auxquelles il ne pouvait guère attacher d'idée, reprit :

— Mais tout ceci n'est point indifférent à ce que j'ai à te demander.

Dans la position où se trouve monsieur de Barbasan, tout ce qu'il dit, tout ce qu'il fait doit être exactement observé et surveillé.

Te sens-tu capable de t'introduire près de lui, et, en lui montrant cet anneau, de le déterminer à te remettre la lettre adressée à monsieur de Favreuse?

— Mais puisque c'est précisément cet anneau qui doit avertir monsieur de Barbasan que le temps est venu d'envoyer cette lettre, comment voulez-vous qu'il me serve à la lui prendre?

Monsieur de Morden examina Molinos, et, après un moment de silence, il lui tourna les talons.

Il sonna un domestique, demanda de l'encre et du papier, se mit à écrire comme si Molinos n'avait point été présent.

Celui-ci, horriblement inquiet de ce silence, finit par dire d'une voix insinuante :

— Qu'est-ce que vous me donnerez si je vous rapporte cette lettre?

— Si tu me rapportes cette lettre, dit monsieur de Morden, qui ne parut pas plus ému de l'espoir de succès que montrait cette demande qu'il ne l'avait été du peu d'enthousiasme avec lequel avait été accueillie sa proposition; si tu me rapportes cette lettre, ce ne sera pas mille louis que je te donnerai, ce sera dix mille.

— Tonnerre du ciel! dit Molinos avec éclat, je l'aurai, je ne sais pas comment, mais je l'aurai!

— Voilà qui est bien, dit le prince ; tu partiras dans deux heures, tu partiras en chaise de poste, avec l'homme qui doit t'accompagner.

Je te le donne : divise les rôles comme tu l'entendras, fais-le ton maître ou ton domestique, à ta guise ; il parle assez de français pour t'entendre ; sa charge à lui, je vais te la dire : s'il s'apercevait que tu aies aucune communication avec des gens qui aillent en France ou qui puissent y aller, si tu écris une ligne ou qu'il te surprenne mettant un paquet, quel qu'il soit, à la poste, de façon que tu puisses avertir monsieur de Belnunce, il te cassera la tête sans te prévenir le moins du monde. Maintenant nous nous sommes entendus : si je t'ai bien jugé, tu es le plus adroit fripon que je connaisse ; si tu m'as bien jugé, tu dois bien comprendre qu'avec moi il y a une fortune à faire.

— Elle est faite, monseigneur, si vous tenez votre parole.

— Et si tu réussis.

— J'en réponds d'avance.

— Ne t'y fie pas ; il y a des jésuites dans tout cela.

— Eh bien, fit Molinos en riant, je me ferai jésuite, s'il le faut, pour réussir.

— Prends garde qu'ils ne te fassent jésuite, ce qui est bien différent.

Cela dit, ils se séparèrent.

## XVIII

### UN CRIME NATUREL

Quelques semaines s'étaient écoulées, la bataille de Waterloo avait eu lieu.

Dans un des magnifiques hôtels de Bruxelles qui font des auberges de cette ville les maisons les plus luxueuses du pays, madame de Belnunce, seule dans une chambre richement meublée, appuyée devant une table et dans un horrible accablement, serrait convulsivement une lettre qu'elle venait d'écrire ; il pouvait être minuit.

Tout à coup la comtesse se leva, et quoi qu'elle fût seule, elle s'écria comme si le son de sa voix devait venir en aide à la résolution qu'elle venait de prendre :

— Non, je ne ferai pas ce crime-là! non... c'est le plus bas... le plus lâche des forfaits.

En prononçant ces paroles, elle se jeta à genoux et se mit à crier :

— Mon Dieu! mon Dieu! inspirez-moi... soutenez-moi... mon Dieu, détournez de moi cette funeste pensée!...

Elle se releva, et par un mouvement convulsif elle

jeta loin d'elle le papier qu'elle tenait, et retomba dans l'abattement douloureux dont elle était un moment sortie.

Sans doute le combat violent qui avait précédé ce dernier effort avait épuisé les forces de la comtesse, car elle resta immobile et anéantie ; c'est à peine si de temps en temps un léger tressaillement venait donner une légère animation à son visage pâle et abattu.

Quelquefois aussi, des larmes venaient à ses yeux et coulaient le long de ses joues, mais elle les laissait couler sans prendre la peine de les essuyer.

Plus de deux heures s'écoulèrent dans cette funeste immobilité.

Déjà depuis longtemps tout bruit avait cessé dans la maison et madame de Belnunce n'avait pas quitté sa place ; cependant, peu à peu, un léger assoupissement l'avait gagnée, et ses yeux s'étaient fermés.

Lorsque monsieur de Belnunce entr'ouvrit doucement une porte, entra dans la chambre, il le fit avec la précaution d'un homme qui ne veut point éveiller une personne qui dort.

Il jeta un coup d'œil rapide dans la chambre, et, soit qu'il y fût venu sachant que la comtesse avait écrit et dans l'espoir de s'emparer de ses lettres, soit que ce papier jeté de côté le frappât tout d'abord, il y courut,

et voyant qu'il était écrit, il le cacha rapidement dans sa poche ; ce que n'avait point fait le bruit de la porte ouverte, le frôlement de ce papier le produisit immédiatement : madame de Belnunce s'éveilla tout à coup et aperçut son mari qui avait à peine eu le temps de se relever ; le regard qu'elle lui jeta exprimait ce mépris qu'on n'adresse même pas à l'homme le plus coupable, quand ses crimes ont gardé une certaine hauteur.

C'était le mépris qu'on envoie à des laquais voleurs qu'on prend la main dans l'office :

— Rendez-moi ce papier, monsieur, dit la comtesse.

— Pas avant que je sache ce qu'il contient.

— Vous ! allons donc, monsieur, vous savez fort bien qu'entre vous et moi il n'y a plus rien de commun.

— Il y a, dit insolemment monsieur de Belnunce, mon nom que vous portez, et qui me donne le droit de vous dire : Je veux voir ce qu'il y a dans ce papier.

La comtesse leva les yeux au ciel et dit avec un calme qui donnait à ses paroles une étrange expression :

— Mon Dieu ! je vous ai prié de me protéger contre la pensée d'un crime... vous voulez donc m'y pousser ?

— Un crime! dit monsieur de Belnunce avec une joie basse et ignoble. Ah! vous méditez des crimes!

Et il serra le papier plus avant dans sa poche; puis il ajouta :

— Un crime contre moi... sans doute?

— Ah! fit madame de Belnunce avec un ricanement du plus profond dégoût; ah!.. fi donc!.. contre vous!

Elle se détourna.

Et le comte, dont la physionomie avait pris depuis quelque temps un caractère d'affreuse duplicité, répondit :

— Contre qui que ce soit... je suis sûr que ce papier en contient la preuve... et maintenant ce sera mon tour.

— Rendez-moi ce papier, monsieur, dit la comtesse. Savez-vous à qui il est adressé?

— C'est ce que je saurai bientôt.

— Il est adressé à mon frère... et si vous ne me le rendez pas... je le prierai de vous le demander, et vous le lui rendrez.

— Peut-être, dit le comte avec rage; vous, du moins, vous ne l'aurez pas.

— Monsieur de Belnunce, reprit la comtesse, vous avez descendu le nom que vous portez aussi bas que possible. Il suffirait que mon frère entrât pour que vous

tombiez à genoux... à genoux, vous m'entendez bien... les deux genoux par terre...

Et si je disais à mon frère : « Cet homme, qui est mon mari, vient de m'insulter... je vous demande protection ! » mon frère, qui me hait et qui me voudrait voir morte, n'hésiterait pas cependant à vous ramasser par terre pour vous châtier... et alors vous vous mettriez à pleurer comme un enfant... lâche que vous êtes !... et vous me menacez, moi, vous osez me menacer !...

Mais vous ne craignez donc pas que j'appelle un valet de cette maison, un portefaix de la rue... pour vous forcer à me rendre ce papier !

— On n'obéit pas aux femmes qui disent aux valets d'auberge et aux portefaix de la rue : Assassinez mon mari, parce qu'il a surpris une lettre que j'écrivais à son insu.

— Pour demander protection à mon frère...

— Pour donner peut-être rendez-vous à un amant.

— Tu oserais !... s'écria la comtesse.

— On se défend comme on peut, fit le comte avec un accent ignoble.

La comtesse se recula en le regardant avec un étonnement plein d'horreur.

— Descendre si bas... si bas !...

Le comte s'approcha d'elle : ce n'était plus le charmant jeune homme qu'elle avait aimé de tant d'amour

enthousiaste et pour lequel elle s'était perdue; ce n'était plus l'homme fait qui, quatre mois avant ce jour, l'avait entraînée par l'éloquence de ses mensonges et de ses faux repentirs; ce n'était plus même l'homme qui, la semaine avant cette époque, voulait l'emmener loin de la Belgique; cet homme aux manières élégantes et dont il fallait savoir toute la bassesse pour la comprendre, sous une allure altière et à travers un langage choisi.

C'était une figure hâve, basse, que la débauche ou le désespoir semblait avoir décrépie; son œil avait l'expression d'une cruauté d'autant plus atroce, qu'elle perçait à travers une expression de crainte perpétuelle; il se tenait plié et semblait ramper en marchant, son pas était incertain, et ses mains tendues devant lui semblaient chercher un appui.

Il s'approcha ainsi de sa femme, et, levant la main jusqu'à la hauteur de sa joue, y appuya l'index, et d'une voix âcre et cassée il dit à sa femme :

— L'outrage est là... vous avez dit à votre frère ce que je vous avais proposé pour votre fille, et comme il me traitait d'infâme, j'ai voulu le chasser de chez moi... et alors il m'a frappé là... d'un soufflet...

Un mouvement convulsif accompagna ce mot; mais le comte reprit aussitôt :

— C'est vous qui l'avez voulu, c'est vous qui lui avez dit ce qui devait le pousser à ce suprême affront... vous

en avez été ravie... vous... Eh bien, madame, cette injure, je la vengerai !

— Sur moi ?

— Sur vous et sur votre frère. Eh bien ! reprit-il avec un accent de fureur, oui, c'est vrai, je n'ai pas ce courage de bête brute que vous appelez l'honneur ! mais je n'étais pas méchant...

J'avais de l'ambition, je voulais la satisfaire, mais je n'aurais pas commis de crime pour cela...

— Et moi ?... s'écria la comtesse.

— Vous, reprit monsieur de Belnunce, eh bien ! je vous avais trompée comme on trompe tant d'autres femmes !...

Mais enfin, quand vous m'avez repoussé, je vous ai laissée vingt ans vivre à votre fantaisie.

— Et ensuite, quand un misérable intérêt s'est offert...

— Je vous aî trompée encore, c'est vrai ; et qui sait si je vous trompais, madame, car je vous aimais ; oui, je vous aimais, je prenais goût à votre bonheur... et vous étiez heureuse, vous l'étiez... Que votre frère ne fût pas venu... qu'il ne vous eût pas montré comme le dernier des calculs, comme le plus abject des affronts, mon retour vers vous, et ce bonheur durerait encore.

Eh bien ! c'est à cet homme qui vous a tué dans le cœur votre unique joie, votre suprême espérance ; c'est

à cet homme qui a brisé le dernier fil qui me rattachait au respect de moi-même et de vous; c'est à cet homme que vous m'avez jeté pour qu'il me soufflette !...

Et un nouveau tressaillement annonça le mouvement funeste que cette honte faisait naître en lui.

Puis il ajouta avec le même geste que précédemment :

— Là... là... un soufflet, là... je me vengerai !

Soit que la comtesse fût épouvantée du mal qu'elle avait fait, soit quelle dédaignât de répondre à ce misérable, elle se détourna en silence.

— Depuis ce jour, depuis cette heure, reprit le comte, je veille, je guette, j'écoute; je cherche la preuve qui peut vous perdre tous deux... cette preuve est peut-être dans ce papier... je le garde.

Et il se dirigea vers la porte.

— Eh bien! lui dit la comtesse, sachez une chose : c'est que si vous l'emportez hors de cette chambre, vous me retrouverez morte en rentrant.

— Bah ! fit le comte.

— Et maintenant, dit la comtesse, allez !

Le comte s'assit et reprit :

— Je le lirai ici.

— Si vous le lisez... je me tue.

— On peut vous en empêcher.

— Vous ?

— On fait lier les femmes folles.

— Mais où donc est mon frère ?

— Il est parti pour Paris.

— C'est donc cela!... fit la comtesse avec un mouvement de dégoût profond.

— Ah ! reprit le comte, vous trouvez abominable que je vous fasse lier comme une folle si vous voulez vous tuer, et vous avez trouvé juste et bon de me livrer, moi, aux mains de ce portefaix qui ne doit son courage qu'à sa force ! Nous verrons, maintenant ! nous verrons !

— Allez donc, reprit la comtesse ; et, si vous voulez, lisez cette lettre, cela m'importe peu... ma résolution est prise... Allez, vous dis-je, allez!...

Le comte tira la lettre de sa poche et s'apprêta à l'ouvrir.

— Pas devant moi, monsieur ! fit la comtesse.

— Je ne veux pas vous laisser seule, en proie à votre colère, fit monsieur de Belnunce.

— Restez donc, monsieur, répliqua la comtesse ; qu'importe à présent ?

Elle se jeta aussitôt sur le siége qu'elle venait de quitter, en s'écriant :

— O mon Dieu ! vous l'avez voulu.

Le comte s'approcha des bougies qui brûlaient sur

la cheminée, de manière que le plus léger mouvement de sa femme ne pût lui échapper, et il lut la lettre suivante :

MADAME DE BELNUNCE A MONSIEUR DE MORDEN.

« Mon frère, je vais mourir, mais avant de me frapper, il faut que je vous dise pourquoi je me délivre enfin d'une vie qui me pèse depuis si longtemps.

» Il faut aussi que je vous apprenne à quelles conditions je le fais.

» Ces conditions, je vous en confie l'exécution, et quoique je n'attende pas votre parole de les exécuter, je m'en fie cependant à votre honneur.

» Je vous fais de si beaux avantages !

» Et maintenant, savez-vous pourquoi je me tue? c'est parce que je suis sûre de devenir mère.

» Vous le savez, la naissance de cet enfant que j'emporterai dans mon suicide vous enlèverait la riche fortune pour laquelle on a joué avec moi un rôle si abominable, pour laquelle vous m'avez si brutalement révélé le secret de cette honteuse comédie.

» Ce que vous m'avez fait de mal tous les deux est indicible.

» De l'espérance sainte que je caressais en secret et dont je ne parlais pas, tant le bonheur que sa réalisation devait me donner me semblait au delà de ce que

je méritais, tant je craignais de le voir s'enfuir sur une parole; de cette espérance si douce, si pure, si sacrée, vous avez fait un effroi horrible qui me glace, qui me torture, qui m'humilie.

» Ces premiers tressaillements des entrailles d'une mère, qui fait crier son cœur en actions de grâces vers l'Éternel, vous en avez fait la première convulsion de mon agonie.

» Et pourquoi se formerait-il à naître, cet enfant qui n'est pas encore et qui ne sera jamais? Serait-ce pour vous voir tous deux, l'un, bassement soigneux de cette future existence qui doit naître les mains pleines d'or pour l'avarice abjecte de son père; l'autre, calculant toutes les chances de mort avant la naissance, pour ressaisir cette fortune que menace de lui ravir la créature qui n'est pas encore?

» Et qui sait, car je vous connais tous deux, qui sait ce qui arriverait si je me résignais à vivre et que la douleur cependant me délivrât de mon fardeau avant l'heure voulue pour la vie; qui sait si l'un de vous deux ne prétendrait asseoir des droits sur un cadavre inachevé, et si l'autre ne viendrait pas discuter jusqu'à quel point un avorton peut compter dans une question légale?

» Non, tout cela est affreux, et ce qui est bien plus affreux encore, ce serait s'il devait vivre... vivre pour être haï et maudit de sa mère... vivre pour recevoir l'exemple des indignes bassesses de son père! Non, en-

core vaut-il mieux qu'il meure, et c'est pour cela que je le condamne.

» Quant à moi, je m'étais condamnée le jour où vous êtes venu me dire à quoi je devais le repentir et les retours d'affection de mon mari ; le jour où vous m'avez révélé à quoi j'avais servi.

» Horreur !

» Un autre homme que monsieur de Belnunce eût pris un moule pour y fondre la balle qui devait vous tuer ; lui, a pris le moule vivant de l'arme vivante avec laquelle il devait vous combattre, tout prêt à rejeter avec le même mépris la matière inerte et la matière animée.

» Dieu du ciel, avez-vous donc donné une âme à chaque créature humaine ? ou s'il en est à qui vous avez refusé ce don céleste, d'où vient, mon Dieu, que ce soient celles-là qui jouent avec le cœur et le corps et la vie des autres ? Ce n'est pas juste, et vous ne pouvez maudire les malheureux qui s'affranchissent de la fatalité qui les écrase.

» Et vous, mon frère, qui maintenant savez la vérité, et pourquoi je meurs, n'ai-je pas raison, et la part que je vous fais n'est-elle pas assez belle ?

» Eh bien, pour cette part que votre cupidité ne pouvait espérer que d'ici à longues années, voici ce que vous ferez :

» Écoutez-moi bien, et que chacun des mots de cette

dernière recommandation retentisse incessamment à votre oreille. Si vous ne l'accomplissez pas, qu'ils vous poursuivent dans votre sommeil comme un remords, qu'ils soient pour vous l'injure mortelle qu'il est impossible de venger, qu'ils vous crient sans cesse : Misérable et lâche ! si, pour prix de la fortune que je vous assure, vous ne faites pas ce que je vais vous demander.

» Une autre enfant existe, une enfant qui ne peut vous nuire en rien, que j'ai retrouvée dans la misère et l'infamie où vous l'aviez plongée, et qui s'en est noblement et courageusement rachetée.

» Cette enfant, elle ne me connaît pas, elle ne sait pas même que j'existe.

» Elle a une autre mère qu'on lui a dit être la sienne. Rien, rien au monde ne peut lui faire soupçonner à qui elle appartient.

» Je l'ai confiée à un homme dont la probité, le courage, le dévouement, vont au delà de ce que j'avais pu attendre, et je lui ai beaucoup demandé.

» Cet homme se nomme monsieur Bonsenne...

» Mon Dieu, vous voyez comme je lui livre cette malheureuse enfant... mais à qui la confier, mon Dieu ?...

» Eh bien ! mon frère, vous remettrez à ce monsieur Bonsenne quatre cent mille francs de cette fortune que je vous rends.

» Cette somme sera la dot de ma fille.

» N'oubliez pas une chose, mon frère, c'est que monsieur de Favreuse est rentré en France, que je pouvais lui révéler l'existence de sa fille, et que je ne le fais pas.

» C'est à vous, à vous seul que je veux devoir le salut de Charistie.

» Songez que monsieur de Belnunce m'a offert de la reconnaître, et qu'elle est véritablement et légalement sa fille, s'il le veut ainsi.

» Pensez que si je lui apprenais mon état et ma résolution de mourir, il ferait pour me conserver beaucoup plus que je ne vous demande... Songez...

» O mon Dieu ! je suis folle, je plaide pour l'existence d'un enfant, et je l'achète de l'anéantissement d'un autre ! Mon Dieu !.... »

La lettre était interrompue en cet endroit.

C'était sans doute le moment où, épouvantée de son crime, madame de Belnunce l'avait violemment froissée, puis jetée loin d'elle.

Si j'avais voulu dire les diverses émotions de monsieur de Belnunce en lisant cette lettre, il eût fallu l'interrompre à chaque ligne.

Au moment où il avait appris l'état de grossesse de madame de Belnunce, il avait bondi sur sa chaise, en poussant une exclamation de joie sauvage.

Puis, plus tard, il avait continué avec de hideux ricanements.

Enfin, la lettre finie, il avait dit à sa femme :

— Je savais tout cela... seulement, j'en ai maintenant la preuve écrite... cette lettre, je la garde.

Madame de Belnunce ne l'écoutait point.

Le comte plia la lettre, la serra dans sa poche, et en tira une autre :

— Et maintenant, dit-il, il faut...

— Maintenant, dit la comtesse, vous devez comprendre que le crime devant lequel j'ai reculé, je l'accomplirai.

— Avant cela, fit le comte, lisez cette lettre de votre frère... peut-être y trouverez-vous une nouvelle qui vous fera voir la question d'un autre point de vue.

— Cette lettre, dit la comtesse, a été ouverte...

— Par moi, reprit monsieur de Belnunce, j'en ai le droit... lisez...

— Non, dit la comtesse en repoussant la lettre avec un mouvement désespéré ; vous dites peut-être vrai une fois dans toute votre vie, il se peut que cette lettre me fasse perdre le courage de mourir. Je ne veux rien savoir.

— Rien ? dit le comte ; pas même que votre frère a rencontré ici, parmi les officiers français blessés à Waterloo, le fils de monsieur Bonsenne ?...

— Grand Dieu !...

— Pas même qu'il a obtenu de ce jeune homme une léttre qu'il s'est chargé de remettre à son père ?

— Ce n'est pas possible.

— C'est vrai.

— Et c'est dans cette lettre ? dit la comtesse en la prenant.

— Oh ! non... il est trop prudent pour vous le dire...

— Mais que me dit-il donc ?

— Lisez.

Et madame de Belnunce ouvrit la lettre d'une main tremblante.

Cette lettre ne contenait que ces deux lignes :

« Je pars, madame ; une affaire d'une importance trop grande pour que j'aie le temps de vous dire adieu, m'appelle à Paris.

» Je vous en ferai part.

» Apprenez seulement que j'espère qu'il n'y aura bientôt plus entre nous aucun obstacle à une franche réconciliation. »

— Mais cela ne me dit pas que le prince ait découvert Charistie.

— Le prince de Morden se chargeant des lettres d'un lieutenant français, pour qui ? pour monsieur son père, un homme d'affaires obscur... est-ce probable, à moins qu'il n'y ait un intérêt ?...

— Oui... fit la comtesse. Mais non ! reprit-elle.

Puis elle se leva en s'écriant :

— Mais s'il la retrouve, il la tuera... ou peut-être sera-t-il plus infâme ! la rejettera-t-il dans cette boue d'où je l'ai tirée... Monsieur... monsieur, il faut partir... partir sur-le-champ pour Paris... venir au secours de ma fille...

— Ah ! je vous disais bien que vous ne mourriez pas !

— Oh ! fit la comtesse, si c'était encore un mensonge !

— Eh bien ! non, ce n'est pas un mensonge ; mais c'est en vain qu'il espère vous enlever Charistie : depuis longtemps déjà elle est en mon pouvoir.

— Que voulez-vous donc en faire, vous ? s'écria la comtesse.

— Un lien entre nous, fit le comte, un lien dont je tiendrai l'extrémité, de façon à vous attacher à moi d'aussi près que je le voudrai ; car cette fille, cette Charistie, cette enfant perdue est votre rêve... vous avez mis à la protéger votre occupation journalière.

C'est votre mystérieux bonheur, et ce bonheur, je le

tiens... votre fille est en mon pouvoir, votre fille, entendez-vous ; celle par qui je suis parvenu à vous toucher ; car ça n'a été qu'à son nom que vous m'avez daigné entendre, il y a quelques mois, et c'est parce que je vous parle d'elle que vous m'écoutez.

— Ma fille en votre pouvoir !

Mais quand, comment vous en êtes-vous emparé ? s'écria la comtesse en attachant sur son mari un regard plein de colère.

— Le jour même où votre frère venait ici vous dire le secret du testament de madame de Hatzfeld, mon valet de chambre partait pour Paris avec mes instructions, et je le connais assez bien pour être sûr que les mille louis que je lui ai promis pour enlever votre fille doivent être gagnés depuis longtemps.

— Oh ! misérable ! s'écria la comtesse ; faible et lâche même dans le mal, ne savez-vous donc pas que cet homme vous a vendu et trahi ?

— Que dites-vous ? fit le comte avec terreur.

— Oh ! oui, reprit la comtesse sans répondre directement à son mari, oui, voilà ce que voulaient dire les dernières paroles de mon frère.

— Mais quelles paroles? fit monsieur de Belnunce avec la dernière anxiété.

— Si votre mari, m'a-t-il dit en me quittant hier, si votre mari s'étonnait, d'ici à quelques jours, de ne pas recevoir des nouvelles de monsieur Molinos, son valet

de chambre, vous pouvez lui dire que depuis plus d'un mois, il voyage pour mon compte.

— Oh ! vous avez raison, fit monsieur de Belnunce ; en effet, depuis qu'il est parti, aucune lettre n'est venue m'annoncer le succès de son entreprise.

— Il faut partir pour Paris, reprit la comtesse, partir à l'instant même !

Le comte fit un mouvement comme pour obéir à cet ordre ou à cette prière, mais il s'arrêta tout aussitôt, et se retournant froidement vers la comtesse, il lui dit :

— Mais si je pars, vous vivrez, n'est-ce pas ?

La comtesse se recula avec horreur.

— Oh ! misère ! dit-elle sourdement, cet homme ose proposer un marché pour sauver mon enfant !

— Pour en sauver deux, dit le comte en ricanant d'un air satisfait.

Cet homme était descendu jusqu'au dernier degré de l'abjection.

La comtesse pressa ses yeux avec désespoir de ses deux mains fermées, et sembla hésiter un moment.

— Eh bien, soit ! s'écria-t-elle tout à coup, je vivrai. Devant Dieu, je vous jure de vivre, mais devant vous je le supplie de me faire mourir.

— Eh bien donc, je suis prêt à partir.

— Avec moi, reprit la comtesse, avec moi, mon-

sieur ; car, si j'avais pu arriver à Paris à travers les armées qui environnent la France, je serais partie seule.

— Comme il vous plaira, fit le comte.

Et une heure après, tous deux étaient en route pour Paris.

Si maintenant on se rappelle l'arrivée de monsieur de Morden à Paris, la disparition de Charistie, cachée par les soins de monsieur Bonsenne, la poursuite acharnée de monsieur de Morden, on comprendra quelles influences contraires amenèrent ces événements.

Ce fut alors que madame de Belnunce, pour faire échapper sa fille aux persécutions dont monsieur de Morden la menaçait, consentit à la faire marier sous le nom de mademoiselle Lambert, lui assurant ainsi un état civil qui ne lui permettrait plus de la reconnaître, et qui rassurait le prince sur les avantages que monsieur de Belnunce eût pu tirer de l'existence de cette fille.

A cette époque aussi, monsieur de Morden ignorait l'état de grossesse de sa sœur. Avant de dire par quelle bizarre rencontre la naissance de cet enfant, si redoutée d'une part, si désirée de l'autre, influa sur l'existence de quelques personnages de ce récit, il nous faut retourner en arrière, et reprendre l'histoire d'Olivier Barbasan, que nous avons quitté au moment où son père venait de confier son éducation aux mains des jésuites de Fribourg.

## XXIX

### JEUNESSE D'OLIVIER

Les premières années de son éducation furent habilement menées.

Les jésuites, qui, sous diverses dénominations plus ou moins obscures, préparaient la Restauration, se gardèrent bien d'imposer des volontés à l'esprit ardent et résolu du jeune Barbasan; ils lui firent des opinions, et, parmi ces opinions, ils lui en inculquèrent une qu'ils espéraient un jour tourner à leur profit.

Cette opinion pourrait se résumer ainsi :

Le monde, lui disaient-ils, a des préjugés contre lesquels il n'est rien qui puisse prévaloir : ni talent, ni vertu, ni richesse.

De tous ces préjugés, le plus stupide, le plus injuste et cependant le plus puissant, c'est celui qui rend le fils responsable des fautes de son père; c'est celui qui proscrit d'un mépris immérité un nom qui n'appartient plus à celui qui l'a déshonoré.

Ce préjugé aveugle et barbare, la religion, comme l'Église, le dédaigne et le combat.

De même qu'elle a élevé à la suprême puissance pontificale les hommes sortis des derniers rangs de la

société, sans égard à cet autre préjugé de la noblesse qu'elle a toujours foulé aux pieds, de même elle aime à accueillir et à protéger les innocents que ce monde proscrit.

Cette proscription est même un titre à ses yeux.

Toute douleur soufferte ici-bas n'est-elle pas un droit à la clémence divine, et ses prêtres n'entrent-ils pas dans l'esprit de Dieu en préférant celui que le monde accable à celui dont il encense les fausses vertus?

Si donc un homme, né avec un esprit élevé et une sainte et noble ambition, devait voir se fermer devant lui la carrière de la gloire et du pouvoir par cela seul qu'il est l'héritier innocent d'un père coupable, qu'il vienne à nous; nos bras lui sont ouverts, nos affections lui sont acquises, nos secours lui sont assurés, nos triomphes le porteront au premier rang.

Voilà ce que ces messieurs répétaient à tout propos à Olivier, voilà ce qu'ils lui insinuèrent peu à peu, goutte à goutte, par le choix de ses leçons, par la direction de ses entretiens et de ses lectures.

La conséquence naturelle de cet enseignement était bien facile à déduire.

Un jour viendrait où Olivier se sentirait blessé dans le monde par le fait de l'infâme réputation de son père; un jour viendrait où son esprit altier chercherait autour de lui les consolations qui lui manqueraient de tous côtés; et il n'était pas douteux pour les bons pères que, dans son isolement et son abandon, il ne se tour-

nât vers ceux qui lui promettaient tout ce que le monde refuserait de lui donner.

Cette conséquence, assez probable, les amenait à une autre, non moins probable et également prévue : quel meilleur emploi pouvait faire de son immense fortune l'adepte de cette religion subtile, que de l'absoudre et de la sanctifier en la donnant à ceux qui seuls en ce monde lui avaient offert un asile ou montré une affection ?

Ainsi donc, s'emparer du jeune Barbasan, s'emparer des richesses énormes amassées par son père, se donner l'appui d'un esprit élevé, entreprenant et courageux; acquérir d'un seul coup une fortune que les plus abondantes aumônes n'eussent pu leur donner qu'après de longues années, c'était une opération qui valait la peine qu'on s'y employât activement; et, sous ce rapport, les jésuites n'avaient négligé aucun moyen de réussir.

Leur élève était déjà, en 1815, tel qu'ils le voulaient; et à cette époque ils remportèrent sur monsieur de Barbasan le père une nouvelle victoire, qui semblait devoir leur assurer définitivement leur conquête.

Comme monsieur de Morden l'avait dit à Molinos, l'active participation de monsieur de Barbasan à la restauration des Bourbons n'avait pas eu pour lui le résultat qu'il en avait espéré; un titre de maréchal de camp accordé à ses anciens services dans l'Inde, une décoration de la Légion d'honneur, dont on commençait déjà la dépréciation, voilà tout ce que monsieur de Barbasan avait obtenu.

On ne lui avait pas caché que la dynastie des Bourbons avait besoin de ménager les opinions, même erronées, de la France ; et tout en le louant de son dévouement, tout en paraissant accepter comme un service l'ancienne trahison par laquelle monsieur de Barbasan avait assuré le triomphe des Anglais dans l'Inde, on l'avait froidement éloigné ; la pairie, l'objet de son ambition, lui avait été nettement refusée ; et c'est à peine si on avait pallié ce refus en lui disant que dans un temps plus éloigné, et alors que le gouvernement aurait mieux établi ses principes, on essayerait de satisfaire cette ambition dans une mesure générale et où il passerait inaperçu.

On doit comprendre quelle fut la colère de monsieur de Barbasan en voyant ainsi trompées toutes ses espérances ; mais qu'eût-il gagné à une révolte ouverte contre ceux qui le dédaignaient ? nul parti n'eût voulu l'accepter pour auxiliaire, et encore valait-il mieux attendre avec ceux qui lui avaient toujours tout refusé.

Les événements de 1815 surprirent monsieur de Barbasan au milieu de son désappointement ; s'il eût été livré à lui-même, il est possible qu'il fût demeuré dans l'inaction après avoir vu ses efforts si mal récompensés ; mais mille voix s'élevèrent autour de lui, criant de toutes parts : que la conduite des Bourbons a été trop molle, que ce qui a touché de près ou de loin à la Révolution ou à l'Empire doit, cette fois, être ou condamné, ou exilé, ou écarté ; c'est en donnant les places, les

emplois, les hautes fonctions de l'État à ceux qui n'ont jamais servi la cause de l'usurpateur que les Bourbons assureront définitivement leur existence sur le trône de France.

Plus de ménagement pour cette vaine opinion qui semblait récuser les hommes qui avaient combattu la France dans les rangs étrangers.

On osa leur reprocher cette conduite comme une trahison, et ceux-là ont été véritablement les seuls fidèles, les seuls sur lesquels on puisse désormais compter.

Ce n'est qu'à ceux qui, de près ou de loin, ont incessamment et partout combattu l'influence de l'usurpateur, qu'il faut accorder une entière confiance ; c'est à eux seuls à prétendre aux honneurs, aux fonctions, etc., etc.

Ces paroles, jetées habilement dans l'oreille de monsieur de Barbasan, l'enflammèrent d'un nouvel espoir.

Il tenta encore de rendre à la famille des Bourbons des services qui la porteraient à la reconnaissance ; et par cet instinct odieux des âmes mal accoutumées aux grandes résolutions, au lieu d'aller apporter son épée aux armées qui s'étaient chargées de rétablir la famille royale sur son trône, il se tourna du côté de la guerre civile.

Il envoya dans le Midi ce même Bonnissens que nous avons vu déjà, en 1814, supprimer les dépêches con-

fiées à monsieur de Sainte-Mars; et lui-même, accompagné de son fils, il se rendit en Vendée, apportant sa part de dévouement en or, pour subvenir aux frais de cette nouvelle guerre.

Je ne veux pas faire ici l'histoire de cette époque; on se souvient assez avec quelle rapidité Lamarque apaisa cette insurrection et avec quelle loyauté les royalistes de 1815 offrirent leur concours aux généraux de l'Empire pour repousser l'invasion étrangère.

Les événements prévinrent ce noble accord, et il arriva un moment où monsieur de Barbasan crut toucher au but qu'il avait poursuivi avec tant d'ardeur, malgré les plus cruels désappointements.

En effet, le gouvernement sembla vouloir tenir les promesses que les fanatiques avaient faites en son nom.

Les cours prévôtales, les condamnations, l'exil, les destitutions en masse furent pendant quelque temps à l'ordre du jour.

Les nominations les plus étranges comblèrent les lacunes qu'avaient faites les destitutions les plus injustes.

Il y avait en ce moment des places et du pouvoir pour tous ceux qui pouvaient se prévaloir d'un droit, si honteux qu'il fût.

Monsieur de Barbasan lui-même dut croire qu'il n'y avait plus d'obstacles entre lui et la position élevée qu'il

sollicitait, lorsqu'un petit événement qui semblait complétement étranger à son ambition le rejeta pour jamais dans la vie proscrite et méprisable à laquelle il était condamné depuis si longtemps.

Il est nécessaire de raconter en détail cette petite scène, qui expliquera quelques-unes des circonstances de cette histoire :

C'était un jour qu'il était dans les salons d'un ministre sorti de la domesticité de l'Empire pour arriver rapidement à un pouvoir énorme, qui grandit encore pendant quelques années, pour disparaître pour jamais dans l'inertie des fonctions législatives de la pairie.

Monsieur de Barbasan y venait faire sa cour pour lui-même et pour un de ses affidés.

Madame de Frobental s'y trouvait pour un intérêt qui devait grandement préoccuper la belle duchesse (elle était encore belle à cette époque, malgré son âge ; la crainte, le désespoir cruel qui la vieillirent en moins d'un an venaient à peine de commencer).

Monsieur de Barbasan ne connaissait point personnellement madame de Frobental, et attendait patiemment son tour d'audience, fort occupé à parcourir du regard une immense carte de géographie qui ornait presque tout un côté de l'hôtel assez pauvre du ministre (nous sommes en 1815).

Madame de Frobental, au contraire, semblait horriblement impatiente du métier de solliciteuse qu'elle aisait.

Malgré son grand nom, malgré son grand titre, elle avait été placée sur une liste de réception fort longue.

Enfin, un nom ayant été appelé, elle se leva, alla examiner la liste sur laquelle l'huissier de service dessinait des majuscules romaines, et vit qu'elle n'avait plus qu'à laisser passer monsieur de Barbasan et deux autres personnes.

Malgré ses habitudes de grande dame, et la raideur de caractère qui ne lui permettait guère de demander la moindre bonne grâce à quelqu'un, pour ne pas être obligée de l'en remercier, malgré tout cela l'impatience de madame de Frobental était telle qu'elle demanda à l'huissier s'il connaissait monsieur le comte de Barbasan.

On le lui montra (monsieur de Barbasan avait le malheur d'être connu des huissiers du ministère, et il faut être bien puissant ou bien misérable pour cela).

La duchesse alla directement à lui :

— Pardon, monsieur, lui dit-elle, c'est votre tour, je crois, d'entrer chez Son Excellence?

Le comte, prévoyant la requête, s'inclina.

— Eh bien, monsieur, je viens vous prier de vouloir bien me céder votre place : l'affaire qui m'amène ne permet pas une minute de retard. Il faut que le ministre expédie des ordres.

A l'instant même on appela monsieur de Barbasan, qui fit deux maladresses, la première de répondre :

— Pardon, madame, mes affaires ne sont pas moins pressées que les vôtres.

La seconde, de faire cette réponse tout haut et de laisser madame de Frobental exposée aux regards ironiques des solliciteurs qui, furieux d'attendre, se consolent de leur mauvaise humeur par la mauvaise humeur des autres.

Madame de Frobental retourna s'asseoir dans un coin, on ne peut plus humiliée de ce refus si leste.

Presque en même temps entra monsieur de Belnunce qui alla la saluer et qui s'étonna très-haut et très-fort de la voir ainsi reléguée parmi le vulgaire.

Madame de Frobental lui raconta la grossièreté de monsieur de Barbasan, sur quoi monsieur de Belnunce s'écria :

— Il n'y a pas de quoi s'étonner de cela; il y a eu quelque vent qu'il a enfin atteint le but de son ambition, et, pour en avoir la certitude, il eût passé sur le ventre de son père, il eût vendu son âme, s'il en avait une.

— Oh! fit la duchesse, et que compte-t-on faire de ce malheureux?

— Un pair de France.

— C'est déshonorer la pairie.

— Il est très-porté par les évêques; il paraît, je ne

sais comment, qu'il a beaucoup influé sur les négociations de 1814.

— Vous devriez savoir cela, vous, fit madame de Frobental.

— Je vous jure que non.

En effet, monsieur de Belnunce était bien loin de se douter qu'il eût été une des marionnettes que le comte avait fait jouer au congrès de Châtillon.

— Vous le connaissez ? reprit la duchesse.

— C'est-à-dire que je ne sais à quel propos il s'attache toujours à moi, mais je ne puis l'éviter.

Comme la conversation marchait ainsi, le comte de Barbasan sortit du cabinet du ministre... Il était radieux. Son succès lui sortait des prunelles et s'épanouissait sur son sourire vainqueur.

Monsieur de Belnunce alla à lui et lui dit :

— Il paraît qu'il faut vous féliciter ?

— Je l'espère, reprit monsieur de Barbasan ; le ministre a été charmant, et je crois que je puis me tenir pour assuré de ma nomination.

— Vous ne demandiez que ce qui vous était dû.

— Non, vrai, reprit monsieur de Barbasan, on est tout à fait arrivé à voir les choses sous leur vrai point de vue.

Ainsi, sans parler de moi, il y a un garçon que j'avais plusieurs fois recommandé au ministre, et

dont il ne voulait pas entendre parler, et il m'a annoncé de même qu'il lui donnerait un poste assez bien rétribué.

Du reste, c'est un cadeau que je fais à ce ministère-ci. L'illustre Desgrais n'était qu'un enfant auprès de ce garcon.

Soit curiosité réelle, soit seulement pour avoir l'air de parler à monsieur de Barbasan, monsieur de Belnunce lui adressa cette question :

— Comment nommez-vous ce prodige ?

— Il s'appelle Bonnissens. C'est un homme qui a été à mon service.

Tout en parlant ainsi, messieurs de Belnunce et de Barbasan s'étaient approchés de madame de Frobental.

A ce nom de Bonnissens, celle-ci tressaillit, son visage se décomposa, et quelle que dût être sa rancune contre monsieur de Barbasan, elle lui dit d'une voix émue :

— Comment nommez-vous cette personne ?

Le comte regarda madame de Frobental avec impertinence. Monsieur de Belnunce eut la charité de l'avertir de sa maladresse et lui dit :

— Madame la duchesse de Frobental.

— J'ai des excuses à offrir à madame, dit monsieur de Barbasan fort embarrassé.

Madame de Frobental l'arrêta et lui dit :

— Vous parliez d'un certain monsieur...

— Bonnissens, repartit monsieur de Barbasan.

— Ah ! dit la duchesse, n'est-ce pas un procureur du roi des environs de Toulouse ?

— C'est son frère, madame.

— Je vous remercie, monsieur.

— Mais, reprit monsieur de Barbasan, qui dans son vif désir de réparer son impolitesse en disait plus qu'on ne lui en demandait, il a été plus adroit que le procureur du roi qui a laissé échapper une certaine madame de Prémontré.

La duchesse devint livide.

Monsieur de Belnunce s'en aperçut et se garda bien d'interrompre monsieur de Barbasan.

Le mal qu'ils peuvent apprendre des autres est la première arme des méchants, et monsieur de Belnunce chassait à ces sortes de découvertes.

— Oui, continua monsieur de Barbasan, il l'a découverte, à ce qu'il paraît, parmi une troupe errante de bohémiens qui exploite le Midi ; il s'en fait un titre et il a raison.

Ce qu'il y a d'assez singulier, c'est que je me suis trouvé moi-même en rapport avec cette troupe de bohémiens et que c'est chez moi que ce garçon les a connus.

C'est une race tout à fait à part, et j'y ai rencontré, entre autres, une vieille femme du nom de Téhéta...

A son tour monsieur de Belnunce tressaillit et reprit avec une émotion qu'il ne put contenir :

— Téhéta!...

On comprend la première bévue de monsieur de Barbasan vis-à-vis de madame de Frobental ; il pouvait fort bien ignorer qu'elle fût la sœur de madame de Prémontré dont il parlait; il était trop bien instruit des secrets de madame de Belnunce pour ne pas supposer qu'un pareil nom pouvait être connu de son mari.

Aussi s'arrêta-t-il à l'exclamation de monsieur de Belnunce et s'aperçut que l'ivresse de son succès l'avait rendu plus bavard qu'il n'aurait dû l'être, et il se hâta de reprendre :

— Mais je vous entretiens là de ohoses qui vous intéressent fort peu.

Il voulut se retirer.

On appelait à ce moment madame de Frobental; elle se leva et salua ces deux messieurs de l'air le plus solennel.

Monsieur de Belnunce retint le comte de Barbasan :

— Dites-moi donc cette histoire de madame de Prémontré?

— Je n'en sais rien.

— C'est que je suis fort curieux de toutes ces intrigues, et de celle-ci en particulier.

— Ah! et pourquoi?

— Pourquoi? mais parce que c'est la sœur de la duchesse de Frobental.

— Sa sœur! dit monsieur de Barbasan.

— Oui, fit le comte de Belnunce en examinant l'effet de ses paroles. Ce sont les filles du duc de Favreuse. Eh! mais, reprit-il, ce sont les petites-nièces d'un comte de Favreuse qui a servi avec vous dans l'Inde... avant...

— Oui, fit monsieur de Barbasan, pour qui c'était une injure mortelle que ce souvenir de l'Inde que venait de lui rappeler monsieur de Belnunce, et qui voulut imprudemment la rendre à son interlocuteur; et c'est, je crois, aussi le même qui depuis a habité Vienne, où vous avez dû le connaître aussi de votre côté.

L'entretien n'alla pas plus loin; monsieur de Barbasan quitta le salon du ministre, où madame de Frobental repassa quelques moments après.

Elle y retrouva monsieur de Belnunce et lui dit d'un air radieux:

— Son Excellence est charmante aujourd'hui pour tout le monde; mais je crois que votre ami, monsieur de Barbasan, ne sera pas pair de France.

Il est probable que madame de Frobental n'était point venue chez le ministre pour détruire les espérances de monsieur de Barbasan.

Ce ne fut donc que le hasard de ce nom maladroitement prononcé qui fit perdre à celui-ci l'occasion de parvenir, occasion qui ne se représente presque jamais pour des gens de cette espèce, lorsqu'ils la laissent échapper.

Monsieur de Barbasan était un de ces hommes qui, une fois sacrifiés, le sont toujours; ce n'est pas parce qu'ils sont plus coupables que beaucoup d'autres, mais c'est parce qu'une circonstance fortuite fait qu'on les choisit pour les mépriser.

Ainsi, le ministre s'excusa auprès de ceux qui lui avaient recommandé monsieur de Barbasan, en disant qu'il ne pouvait nommer pair de France un homme d'une si fâcheuse réputation.

Or, comme il en avait nommé qui ne valaient pas mieux que lui, la conséquence naturelle de cette exclusion dut s'exprimer de la manière suivante :

« Qu'est-ce donc que ce monsieur de Barbasan qu'on met au-dessous de messieurs tels et tels ? »

Une fois ceci dit, la déconsidération complète reste établie; et comme chacun a besoin d'un plus vil que soi à mépriser, le proscrit endosse les dédains des plus misérables.

Voilà dans quelle position monsieur de Barbasan re-

tourna à Fribourg, plus avili par ses sollicitations inutiles qu'il ne l'avait été jamais par le grand crime de sa vie ; arrivé à ce dernier degré de misère qu'on finit par lui jeter en face son indignité, et qu'on se débarrassa de lui en lui déclarant qu'on n'entendait salir aucune fonction publique en la lui confiant.

Mais puisque nous en sommes arrivé à l'explication des ressorts secrets de cette histoire, il nous faut dire quel était le premier motif de la visite de madame de Frobental au ministre.

Une lettre de Bonnissens avait averti la duchesse de la découverte qu'il venait de faire ; cette lettre renfermait une proposition formelle de cacher cette découverte aux autorités, à la condition que la duchesse payerait chèrement le silence qu'on garderait à ce sujet.

Madame de Frobental n'était femme ni à se laisser intimider par les menaces d'un pareil homme, ni à payer un silence qu'on aurait le droit de lui vendre tous les mois ; elle coupa court aux craintes qu'elle pouvait éprouver, s'adressa au ministre qui gouvernait alors la France, lui fit ce qu'il fallait de confidences pour ne pas se compromettre personnellement ; et elle n'avait pas quitté le cabinet du ministre depuis une heure que déjà le télégraphe portait à Toulouse l'ordre d'arrêter monsieur Bonnissens et d'enfermer provisoirement dans une maison de correction une femme connue sous le nom de la Marquise, et qui vivait dans une société de bohémiens.

Ces ordres furent exécutés, et nous verrons plus tard comment et à quelle époque monsieur Bonnissens et madame de Prémontré s'échappèrent des prisons où ils étaient enfermés; puis les circonstances qui les firent se retrouver à Paris, l'un exerçant les fonctions de commissaire de police, l'autre se cachant et réduite à faire le misérable métier de femme de ménage et de garde-malade.

On était à la fin de 1816 lorsque monsieur de Barbasan se décida à retourner à Fribourg.

Comme nous l'avons dit, Olivier était entièrement livré aux influences des jésuites.

Ceux-ci paraissaient assurés, d'après la direction qu'ils avaient donnée à son esprit, qu'au moindre désappointement qu'il rencontrerait dans le monde, il se retournerait tout à fait de leur côté, et en gens habiles qu'ils étaient, ils ne hâtaient point cette circonstance, très-assurés qu'elle ne manquerait pas de se présenter d'elle-même; ils eussent même regretté de voir arriver trop tôt le désappointement qui devait leur livrer Olivier; ils eussent voulu que ce désappointement n'arrivât qu'à un âge où la résolution qu'il prendrait pourrait avoir toute sa portée.

Ils cherchaient donc à ménager à leur élève la connaissance du fâcheux délaissement où était tombé son père; et pour atteindre ce but, ils le gardaient autant que possible sous leur surveillance, lui laissant à peine quelques jours de liberté pour aller voir son père,

qui s'était tout à fait retiré dans sa maison des champs.

Assurément ce n'eût pas été assez pour soustraire Olivier à leur pouvoir si quelque chose de plus puissant que le jésuitisme lui-même ne s'était pas emparé de ces quelques jours pour faire naître dans le cœur d'Olivier une passion plus forte à elle toute seule que tous les fanatismes ensemble.

Olivier avait dix-sept ans à cette époque, et dès qu'il s'échappait du collége pour aller visiter son père, il partageait son temps entre celui-ci et le vieux Grosberg.

Monsieur de Barbasan, abattu par sa mésaventure, le cœur rempli plutôt de colère que de remords, était devenu plus triste, plus chagrin, plus bizarre que jamais; il demandait sans cesse à voir son fils, et dès qu'il était près de lui, il se fatiguait de sa présence.

L'exaltation généreuse de ce jeune homme et ses idées sur le devoir, sur l'honneur, sur la vertu, blessaient le comte de Barbasan, sans que le malheureux père osât en faire un crime à celui dont chaque parole semblait être une critique cruelle de son passé.

Il en résultait qu'Olivier, dès qu'il était chez son père, jouissait d'une liberté presque absolue; et cette liberté, il s'en servait, comme nous l'avons dit, pour aller voir le vieux soldat du 10 août.

Comme Olivier avait cette admirable adresse des

amoureux, qui les rend si patients pour plaire à ceux dont ils ont besoin, il écoutait avec le plus profond respect et l'attention en apparence la plus soutenue les récits que le vieux soldat aimait à lui faire, récits accompagnés des sentences les plus sévères sur la fidélité et sur l'honneur.

Quand Thérèse, qui avait quinze ans alors, demandait à son père pourquoi il répétait sans cesse les mêmes maximes à Olivier, le père Grosberg, affectant son sourcil le plus froncé et sa voix la plus grave, répondait à sa fille :

— Si mes paroles peuvent empêcher ce jeune homme d'imiter le fatal exemple de son père, j'aurai fait une action dont Dieu me tiendra compte sans doute.

Hélas! le bon et brave soldat qui veillait de si loin à la future bonne conduite d'Olivier eût mieux fait de veiller de plus près à sa conduite présente.

Olivier venait dans la maison de Grosberg, mais ce n'est pas Grosberg qu'il y cherchait.

Il l'écoutait attentivement, à ce que croyait le vieux soldat, mais il n'avait d'oreille que pour une seule voix; il feignait de le regarder, mais c'était une autre figure que la sienne qu'il voyait sans paraître s'en occuper.

Visite, attention, regard, tout était pour Thérèse.

Il l'aimait avec cette passion qu'éprouvent seuls

les cœurs déshérités des affections ordinaires de la nature.

Ce qu'il eût donné d'amour et de tendresse à une mère, à une sœur, à un frère, à un père moins bizarre que le sien, il l'ajoutait à l'amour qu'il avait pour Thérèse; et il résultait pour lui qu'elle était l'unique espoir, l'unique bonheur, l'unique vœu de son âme.

Pourquoi l'aimait-il ainsi? était-ce la beauté suprême de Thérèse, son esprit supérieur, son angélique bonté qui lui donnaient l'empire absolu qu'elle exerçait sur Olivier?

Ce n'était certes point tout cela : d'ordinaire, la vertu n'a point d'esclave, et l'amour ne s'arrête guère qu'aux défauts des femmes.

Thérèse était jolie, mais de cette beauté qui devait s'enfuir avec la jeunesse; Thérèse n'avait point d'esprit, mais elle parlait avec la liberté d'une enfant gâtée par son vieux père; elle débitait avec assurance les niaiseries les plus folles, elle riait le plus impertinemment du monde des choses qu'Olivier cherchait à lui faire comprendre ou sentir, et qui avaient besoin de cœur et de tête pour être comprises ou senties.

On ne peut dire qu'elle fût méchante, l'occasion lui eût manqué de l'être, mais elle éprouvait déjà un cruel plaisir à tourmenter Olivier par ses caprices, par ses bouderies sans raison; elle affectait de dire ou de faire en sa présence tout ce qui déplaisait à son jeune

amant; elle aimait à le voir s'irriter, se désoler; elle ne s'arrêtait qu'au moment où l'esclave fatigué menaçait de briser sa chaîne, car Thérèse ne voulait point perdre l'amour d'Olivier.

Thérèse, à quinze ans, et sans en avoir dit un mot à son père, sans qu'Olivier lui-même en eût le moindre soupçon, Thérèse prévoyait qu'elle pourrait devenir comtesse de Barbasan.

Il ne faut pas s'étonner de cet amour; la fille de Grosberg était ce que sont la plupart des femmes, elle était surtout ce que sont les femmes qui sont le plus aimées par des hommes de quelque valeur.

On s'étonne souvent de ces passions, et cela parce qu'on ne les étudie que d'un côté; lorsqu'on voit un homme d'un caractère élevé, d'un cœur chaleureux, d'un esprit large, s'attacher obstinément à une femme sotte, vaniteuse et coquette, on s'étonne, on invente les raisons les plus bizarres, ou le plus souvent on accuse l'homme d'une déplorable faiblesse.

Pour ma part, je crois qu'on se trompe : assurément un pareil amour ne peut être expliqué que par un vice, mais ce n'est pas celui de la faiblesse qu'il faut accuser, c'est celui de l'orgueil.

Entre l'homme qui sent qu'il vaut beaucoup, et la femme qu'il juge souvent aussi sévèrement que personne, il s'établit une lutte où toute la vanité de l'homme entre en jeu.

Il voudrait animer des transports qui lui brûlent le

cœur, cette âme tiède qui lui donne assez pour lui faire croire à l'amour, et pas assez pour ne pas vouloir en obtenir davantage.

Lui dont la volonté est si ferme et si droite, il tente de comprimer cette volonté bizarre qui lui échappe sans cesse par le caprice ou l'obstination; lui dont l'esprit est si lucide, il voudrait diriger cet esprit rétif qui s'échappe de même à ses raisonnements les plus sérieux, par la raillerie ou le dédain.

Toujours vaincu dans la lutte et toujours assuré de sa supériorité, un pareil homme doit la recommencer sans cesse.

Tel était à peu près l'amour d'Olivier pour Thérèse, amour que le vieux Glosberg ignorait complétement, que monsieur de Barbasan soupçonnait, mais dont il ne se préoccupait point, le traitant en lui-même d'une fantaisie de jeune homme, sur laquelle on doit fermer les yeux, et que l'on ne rend dangereuse qu'en la combattant.

Cependant cet amour grandissait chaque jour, amour respectueux dans ses formes, amour dont les plus douces faveurs rêvées étaient innocentes des deux parts.

Olivier, avec son cœur ardent et sa chaleureuse passion, était aussi ignorant des plus naïves privautés de l'amour, que Thérèse avec sa coquetterie insoucieuse et son égoïsme d'enfant gâtée.

Lorsque tous les deux, emportés par la puissance de leur jeunesse, ils ressentaient ces impatiences fébriles, ces agitations inquiètes qui les rendaient tristes et mécontents sans raison, ils se mettaient à courir vers la montagne, ils la gravissaient des heures entières, leurs mains l'une dans l'autre...

Puis, lorsque, arrivés au faîte d'une de ces ondes de rochers et de forêts qui montent de flot en flot jusqu'aux nuages, ils se trouvaient sous un ciel plus large, dans un air sans limites, ils se mettaient à chanter et à rire, à causer et à babiller, à se quereller, et l'un à demander pardon, et l'autre à se laisser supplier.

Puis, quand sonnait l'heure de rentrer, ils redescendaient la montagne, se soutenant, riant, se disputant; elle, raillant la fatigue de son jeune amant; lui, plaignant la lassitude de son aimée Thérèse; puis enfin, lorsque, arrivés à la porte de Glosberg, ils se séparaient devant lui, après s'être dit bonsoir d'une voix assez basse pour que cela pût être un mystère, ils croyaient avoir pris à l'amour tout le bonheur qu'il renferme et avoir senti ses plus cruelles peines.

Avant de dire comment une nouvelle lumière se vint glisser dans ces cœurs amoureux, il faut que je le répète : rien n'était plus innocent que Thérèse.

Est-ce la faute de ceux qui écrivent, est-ce la faute de ceux qui lisent ? mais lorsqu'on signale certains défauts, disons mieux, certains vices dans le cœur d'une femme, il est presque impossible de faire croire à son

innocence et à sa vertu sur le grand chapitre de l'amour. Ainsi, j'ai dit de Thérèse qu'elle était légère, capricieuse, dure, comme toutes les natures exigeantes, incapable d'être impressionnée par d'autres sentiments et d'autres idées que ceux qu'elle ressentait, et ces idées et ces sentiments étaient bien étroits.

En un mot, qu'elle était égoïste et peu intelligente, se jouant de l'amour d'Olivier avec une ruse malicieuse, le tyrannisant avec un plaisir cruel, et cependant, c'était la plus pure et la plus ignorante enfant du monde.

Que le mal lui eût été révélé, et qu'elle y eût marché vite, cela n'était point douteux; mais à l'époque dont je parle, rien n'avait encore poussé cette âme de jeune fille au delà de tous les petits avantages de camarade qu'une nature égoïste et froide peut tirer d'une nature dévouée et passionnée.

Un jour vint cependant qui apprit à l'un d'eux quelle était la portée de l'affection qu'il avait pour l'autre.

On se rappelle la mission que monsieur de Morden avait donnée à Molinos, et si l'on a suivi ce récit avec attention, on a dû comprendre que le valet de chambre de monsieur de Belnunce ne put pas accomplir cette mission, puisque monsieur de Barbasan se trouvait alors en Vendée, et qu'il ne revint que longtemps après à Fribourg.

Molinos n'ayant point trouvé celui qu'il cherchait en

Suisse, revint à Paris à la suite des événements de 1815, et demeura au service de monsieur de Morden.

Ce fut lui dont l'active surveillance, la poursuite acharnée firent découvrir au prince la retraite où monsieur Bonsenne avait caché Charistie.

Pendant quelque temps, et après le mariage de madame Deslaurières, les services de Molinos ne furent auprès de monsieur de Morden que ceux d'un valet favori ; mais un événement que nous avons promis de raconter remit Molinos en position de servir les intrigues ténébreuses de monsieur de Morden, et lui donna l'occasion de sortir de la domesticité à laquelle il semblait condamné.

## XX

### UN MYSTÈRE

Six ans à peu près avant l'époque où j'habitais rue de Provence, nº 3, une voiture de place s'arrêtait devant la porte, et une femme de chambre en descendait.

Elle monta chez le docteur Bequillet, qui y demeurait déjà à cette époque, elle sonna prudemment trois fois de suite à des intervalles égaux, comme si cette manière de s'annoncer eût été convenue d'avance.

En effet, au troisième coup la porte s'ouvrit, et le docteur Bequillet parut.

— Êtes-vous seul? demanda la femme de chambre.

— Absolument seul, répondit le docteur.

— Eh bien, reprit la caméristе, je vais la faire monter... elle est en bas.

— Un moment, reprit le docteur, entrez, Marine, il faut que nous causions ensemble.

La femme de chambre suivit le docteur, qui referma vivement la porte et qui lui dit aussitôt :

— Voyons, est-ce bien vrai, ce que vous me dites, Marine? vous étiez une enfant quand j'ai quitté le pays, il y a quarante ans, et depuis ce temps-là vous avez été au service d'une femme qui vous a donné de bien fâcheux exemples. Madame de Prémontré, votre maîtresse, a été accusée d'un crime.....

Marine pâlit à cette parole, mais l'obscurité était profonde, et le docteur ne put s'apercevoir de l'émotion de cette femme.

Il continua donc :

— Ce crime, on vous accuse d'y avoir trempé, et maintenant, vous venez me proposer une action dont j'ai peur que le dénoûment soit aussi épouvantable que celui de la naissance de l'enfant de madame de Prémontré.

Pendant que le docteur parlait ainsi, Marine s'était remise, et elle put répondre d'une voix assurée :

— Mon père et ma mère ne sont plus là pour accomplir le forfait; d'ailleurs, reprit-elle avec rapidité, ce qu'on vous demande est bien simple : une femme a commis une imprudence en l'absence de son mari,

cette femme veut la cacher ; l'enfant qui naîtra vous sera remis avec une somme suffisante pour le faire élever et lui assurer un état.

Si l'enfant disparaît, ce n'est plus cette femme, que vous ne reverrez de votre vie, ce n'est plus moi, qui quitterai la France pour toujours, qui pourrons commettre le crime, s'il s'en commet un.

— Certes, dit le docteur, ce n'est pas la première fois que de pareilles confidences me sont faites, mais elles m'arrivaient par d'autres bouches que la vôtre.

Il y a un mystère dans tout ceci, autre que celui que vous m'avouez.

Pourquoi ne voulez-vous pas me dire le nom de cette femme?

— D'abord, parce que cela m'est défendu, et ensuite, parce que si je trahissais le secret qui m'a été recommandé, je ne vois pas pourquoi vous vous feriez une loi d'être plus discret que moi.

— Mais pourquoi, dit le docteur, cette femme n'a-t-elle pas en moi une confiance plus entière? N'a-t-elle pas pensé que je pouvais la retrouver, la reconnaître, et que n'ayant pas eu son entière confiance, je ne puis pas me croire tenu à une entière discrétion?

— Ne vous préoccupez point de cela, répondit Marine; songez seulement que pour deux mille écus nous trouverons, tant que nous le voudrons, des accoucheurs complaisants, que pour cent mille francs nous trouve-

rons des tuteurs tout prêts à se charger de l'éducation d'un petit neveu ou d'un petit cousin abandonné.

Le docteur réfléchit et reprit avec un vif mouvement de détermination :

— Oui, et vous en trouverez peut-être pour ce prix-là qui en débarrasseraient complétement une mère coupable.

Allez dire à cette dame qu'elle monte.

Marine descendit rapidement et courut jusqu'au fiacre.

— Venez, venez, madame, on vous attend, dit-elle à une femme voilée qui paraissait en proie à d'horribles souffrances.

Cette femme fit un effort pour sortir de la voiture, mais elle retomba sur le coussin en poussant un cri qu'elle ne put étouffer tout à fait, quoiqu'elle serrât convulsivement son mouchoir entre ses dents.

— Du courage! reprit Marine, quelques minutes de courage, et vous êtes sauvée.

La femme à qui elle parlait fut quelques moments sans répondre, elle paraissait en proie non-seulement à une violente torture physique, mais encore à un violent désespoir.

On eût dit qu'elle hésitait à suivre sa conductrice plutôt par effroi que par manque de force.

Enfin, cédant à une détermination désespérée, elle se leva, descendit de la voiture et dit à la chambrière :

— Venez, venez, Marine! il ne sera pas dit que j'aurai reculé au moment suprême.

Alors, poussée par une volonté énergique, soutenue par cette force fiévreuse que donne la douleur, elle traversa rapidement la cour de la maison, gravit avec rapidité les trois étages du docteur Bequillet; mais à peine eut-elle franchi l'antichambre, qu'elle tomba sans force sur une chaise placée à l'angle du cabinet du docteur.

Dans un angle de ce cabinet, une haute armoire de sapin fermée par une longue vitre renfermait un squelette complet, plusieurs têtes de mort de diverses grosseurs étaient symétriquement rangées sur une tablette particulière, et des instruments de chirurgie étaient dispersés sur la plupart des meubles.

Des rideaux de calicot blanc bordés d'une large bande rouge cachaient la fenêtre.

Au milieu de cette pièce qu'éclairaient deux chandelles, était dressé un lit de sangle avec un simple matelas.

La femme voilée demeura un instant muette et comme accablée par la souffrance, mais bientôt elle releva la tête, et voyant le lieu où elle se trouvait, elle tressaillit et dit avec un accent épouvanté :

— Où m'as-tu conduite, Marine ?

— Chez le docteur Bequillet, que voilà, répliqua la femme de chambre.

Le docteur s'approcha et l'inconnue serra son voile sur son visage avec une nouvelle terreur.

Si l'on veut bien se rappeler le portrait que j'ai fait

de ce docteur, on doit se rappeler qu'il n'avait rien d'effrayant.

L'inconnue l'examina attentivement, tandis que lui-même considérait de son côté cette femme avec attention.

Sans doute le docteur espérait découvrir quelque signe qui lui révélât au moins la classe à laquelle appartenait la femme qu'il avait devant lui.

Celle-ci, de son côté, croyait sans doute aussi avoir pris toutes ses précautions pour que rien ne la fît deviner.

Une robe de mérinos noir, un chapeau de crêpe également noir, lui donnaient l'aspect d'une bourgeoise en grand deuil, le mouchoir qu'elle tenait à la main était de batiste unie, et elle ne portait aucun bijou.

Cependant monsieur Bequillet était à peu près assuré qu'il avait affaire à une femme d'une grande fortune, sinon d'un rang très-élevé.

L'argent qui lui avait été promis pour prêter son secours à cette femme, la somme qui devait lui être confiée pour élever l'enfant dont on voulait cacher la naissance, ne lui laissaient aucun doute à cet égard, et la première parole que prononça l'inconnue lui fit croire que non-seulement il avait affaire à une femme riche, mais encore à une femme dans une haute position.

On peut déguiser sa personne, son visage, sa voix; mais, pour un observateur habile, il y a une chose qu'on ne déguise pas avec la même facilité : c'est une

certaine tournure de phrases, un certain choix d'expressions; ainsi l'inconnue ayant dit à monsieur Bequillet :

— Cette fille vous a dit, sans doute, monsieur, quelles étaient mes conditions?

Le docteur ne douta point qu'il eût affaire à une grande dame.

La banquière la plus opulente se garderait bien d'appeler sa femme de chambre : *cette fille,* et la femme de chambre ne le lui permettrait pas.

Il faut le dire, cette découverte ne rassura point le docteur sur les desseins de la femme qui se cachait ainsi.

Soit expérience, soit préjugé, il croyait savoir que lorsque les gens d'une certaine éducation se mêlent de crime, ils dépassent de beaucoup les plus mauvais coquins de la lie du peuple.

En conséquence le docteur répondit :

— Oui, madame, elle m'a dit vos conditions, et elle vous a sans doute instruite des miennes ; je garderai cet enfant, et d'aucune façon vous ne tenterez jamais de me l'arracher.

L'inconnue ne répondit point.

— Ne m'avez-vous pas entendu ? reprit monsieur Bequillet.

— Je souffre, monsieur ! je souffre horriblement ! reprit l'inconnue.

L'heure était venue, et en présence de ces douleurs atroces que Dieu a imposées à la femme, le docteur oublia de conclure plus formellement le marché qu'il voulait faire.

Une heure après, l'inconnue, épuisée, était sans mouvement sur le lit fatal, son voile n'avait point quitté son visage, et lorsque, dans les mouvements convulsifs de ses souffrances, elle l'avait imprudemment écarté, la main de Marine l'avait soigneusement ramené.

Cependant les cris de l'enfant, ces premiers cris qui donnent tant de force à la plus faible des mères, ces cris se faisaient entendre depuis quelques minutes, et l'inconnue restait immobile.

— Mon Dieu! s'écriait Marine, est-elle donc morte?...

Le docteur déposa l'enfant qu'il tenait et se rapprocha du lit de l'inconnue, il lui tâta le pouls.

— Non, reprit-il, mais elle est dans un état de faiblesse fâcheux...

Il écouta sa respiration, elle était pénible et embarrassée.

— Il faut lui donner de l'air, dit-il, elle étouffe...

Et il voulut arracher le voile.

— Non... non... dit vivement Marine, en posant sa main sur le visage de cette femme.

— Voulez-vous donc qu'elle étouffe?...

Un sourd murmure de la malade se fit entendre.

Le docteur essaya encore d'ôter ce voile qui se collait aux lèvres.

L'inconnue y porta ses mains avec vivacité.

— Oh ! fit le docteur, ne m'avez-vous point fait votre complice, que pouvez-vous craindre ?

L'inconnue le repoussa avec violence en murmurant :

— De l'air... de l'air...

— Éloignez-vous... dit Marine ; un moment, par grâce !...

Le docteur se retira ; à peine eut-il fermé derrière lui la porte de cette chambre pour aller se placer à une espèce de petit judas d'où il pouvait tout voir et tout entendre, que Marine ôta le voile de l'inconnue.

Elle se souleva sur son séant et regarda d'abord d'un air effaré l'enfant posé au pied de son lit ; pendant qu'elle le regardait ainsi, ses yeux prenaient tantôt une expression de cruauté inconcevable, tantôt de désespoir profond ; ses lèvres battaient et un murmure sourd de paroles inarticulées s'en échappait comme à son insu.

Enfin, des mots furent plus distinctement prononcés, et le docteur put l'entendre dire :

— Maudit, comme l'autre... enfant ! pauvre enfant ! et moi je vivrai seule, toujours seule...

Les larmes vinrent avec ces paroles ; la mère parut en rougir et reprit avec un accent sauvage :

— Ote-moi cet enfant de devant les yeux... ôte-le... car il me ferait pitié... et si je sentais cette pitié plus forte que moi... je le tuerais... Non, non, monsieur le comte de Belnunce, reprit-elle avec amertume, vous n'aurez pas un héritier de votre nom et de la fortune des Hatzfeld... non !

Marine avait pris l'enfant pour l'enlever du lit.

— Oh ! dit la comtesse de Belnunce, car c'était elle, donne-le-moi, que je l'embrasse !

Elle prit l'enfant, le baisa doucement et le posa devant elle ; elle sembla tout à coup devenir plus calme, leva les yeux vers le ciel, et joignant ses mains au-dessus du nouveau-né :

— Mon Dieu ! mon Dieu ! dit-elle, ne rendez pas cette innocente créature responsable des crimes de son père et de sa mère ; sauvez-la du vice, sauvez-la des malheurs qui ont pesé sur une autre !

La comtesse s'arrêta, comme si quelque chose l'eût suffoquée.

— Ah ! quelles mains te protégeront, s'écria-t-elle, puisque les miennes te repoussent... Marine, Marine, si je l'emportais, si je le rendais à son père ?...

— Cela vaudrait mieux pour vous et pour lui, madame, dit la vieille chambrière.

Il y eut un long silence pendant lequel luttèrent ensemble la tendresse de la mère et le ressentiment de la femme outragée... le mal l'emporta encore une fois.

— Non!... s'écria la comtesse avec fureur; ils m'ont volé l'autre, je lui volerai celui-ci. Fais rentrer le médecin.

Marine appela le médecin, qui reparut aussitôt.

La comtesse avait remis son voile, elle tendit un portefeuille au docteur :

— Voici le prix de vos services, monsieur; voici également la somme nécessaire à l'éducation et à la fortune de cet enfant. Je me fie à votre probité.

N'oubliez pas qu'une mère veille sur lui, même alors qu'elle l'abandonne.

— N'oubliez pas, reprit sévèrement le docteur, que je veillerai de mon côté sur la mère, et que si le sentiment de vengeance qui la porte à renier son enfant la poussait jamais jusqu'à vouloir le sacrifier tout à fait, je me placerais entre elle et lui.

La comtesse ne répondit point, elle garda encore un de ces silences pendant lesquels sa pensée parcourait un monde de raisonnements; un rire amer termina ce long monologue, et elle reprit :

— Vous me trouvez bien odieuse, n'est-ce pas?

—Toute mère qui accepte son enfant est pardonnée à mes yeux, de quelque faute ou de quelque crime qu'il soit né.

— Ah! dit la comtesse, ce n'est pas moi qui ai fait le crime, et il faut que celui qui l'a fait en soit puni.

— Il attend donc cet enfant avec amour ?

— Certes, certes, jamais héritier suprême d'une dynastie mourante ne serait accueilli avec plus de joie que cet enfant.

— Eh bien, reprit le docteur, avez-vous le droit de priver celui qui vient de naître de l'affection, des soins, de la tendresse d'un père ?... peut-être parce que vos entrailles sont muettes pour lui !

— Oui, reprit madame de Belnunce d'un ton sombre, j'ai ce droit, je l'ai payé de vingt ans de souffrance, de solitude, je l'ai payé de la plus flétrissante humiliation...

Oh ! reprit-elle avec une nouvelle expression de fureur... et quand je pense à cette infâme comédie... à ces mensonges d'amour... d'amour ! reprit-elle avec horreur... d'amour pour moi... pour une femme vieille, et vieillie par le désespoir...

Et j'ai pu y croire ! et durant les jours qui me restent à vivre, j'aurais sans cesse près de moi l'enfant de cette séduction abjecte !... le fruit de ma stupide vanité... le fruit de cet amour suranné... Non... je ne le veux pas... Il l'adorerait, et moi je haïrais... non, qu'il souffre, et je l'aimerai, et je le secourrai, et je veillerai sur lui...

Mais ici, dans cet asile de misère, dans cette maison étrangère où je vais l'abandonner, je sens mon cœur se déchirer à la pensée de le quitter... Je pleure... Oh ! si

vous saviez toutes les larmes qui coulent dans mon cœur...

Oui, donnez-le-moi, que je le voie, mon pauvre fils abandonné, innocent, et proscrit, et maudit par moi... celui-là, c'est mon enfant !... mon enfant !...

Elle le pressa dans ses bras, l'inonda de ses larmes et resta comme anéantie.

— Eh bien, dit le docteur, cet amour n'est-il pas assez fort pour faire oublier les torts de son père ?

— Son père, reprit la comtesse en repoussant une dernière fois cet enfant, il m'attend sans doute. Il m'attend, Marine, partons.

La comtesse se souleva sur son lit, son regard était égaré.

— Son père, dit-elle lentement, comme si les mots manquaient à la violence de sa pensée. Son père... reprit-elle, son père... il a pris dans mon cœur tout ce que j'avais d'amour, de foi, de sainteté; il a tout arraché, tout anéanti, il m'a fait le cœur vide... Eh bien ! s'écria-t-elle en se levant sur ses pieds... je rentrerai les flancs vides, je n'ai pas été une épouse, je ne serai pas une mère... Partons... partons...

A ces mots, madame de Belnunce sortit de la chambre du docteur, quitta la maison, et une demi-heure après, elle avait gagné la porte du jardin de son hôtel ; une heure après, elle était dans son lit.

Quelques heures après, une scène assez singulière se passait dans l'hôtel de madame de Belnunce.

Le comte, selon son habitude, était entré de bonne heure chez sa femme, et l'avait trouvée fort tranquille.

Cependant, il faut que nous donnions à ceux qui nous lisent quelques explications nécessaires à l'intelligence de cette scène; sans doute la résolution désespérée que la comtesse venait d'exécuter était prise depuis longtemps, car elle avait assez bien persuadé son mari sur sa résignation, pour lui avoir ôté la pensée de l'espionner et de la faire surveiller.

Elle le traitait avec la même froideur qu'avant leur passagère réconciliation, mais elle s'épargnait le chagrin des scènes de reproches et de violences.

Monsieur de Belnunce avait accepté une seconde fois cette position; mais ce n'était plus un homme léger, indifférent, menant gaiement la vie manquée qu'il s'était faite: une préoccupation farouche et cruelle l'absorbait le plus souvent, et ce n'était que lorsqu'il était averti qu'on le remarquait qu'il s'y arrachait, encore était-ce pour lui un grand effort; et quelque soin qu'il y pût mettre, il ne retrouvait jamais cette aisance facile, cet esprit d'à-propos aposté à tous les détours de la conversation pour y lancer des mots qui se répétaient; sous le jargon qu'il s'était fait avec ses bonnes inspirations d'autrefois, on sentait la gêne, la fatigue.

Dès qu'il oubliait de le tenir en bride, le brillant coursier penchait la tête et trébuchait, il semblait usé, fini, et le monde examinait avec curiosité ce délabrement d'un des hommes les plus aimables, et en cherchait la cause.

On l'expliquait de bien des façons, mais il en était une surtout qui avait bientôt prédominé.

C'était, comme de raison, la plus méchante pour monsieur de Belnunce et sa femme.

J'ai presque honte à raconter cette fable, mais elle a été trop connue et elle a été cause d'un esclandre trop public, pour que nous ne la rapportions pas.

Cet esclandre, d'ailleurs, ne fut pas sans influence sur la cause qui me mêla personnellement à ces événements.

FIN DU QUATRIÈME VOLUME.

